



Le 17 février, portes ouvertes dans vingt-cinq Opéras

Marée noire, profits records : Total est mis en accusation

Pétrole Alors qu'elle change de patron, la firme florissante est la cible du procès de l'« Erika »

Profits records, certes, mais aussi de lourdes accusations : c'est dans cet environnement paradoxal que Christophe de Margerie a été nommé, mardi 13 février, directeur général de Total. Jusqu'à présent patron du secteur de l'exploration-production et numéro 2 du groupe pétrolier, le successeur de Thierry Desmarest hérite de la plus grande entreprise française par le chiffre d'affaires (154 milliards d'euros), la capitalisation boursière (133 milliards) et le bénéfice net de 2006 (12,6 milliards). Mais également de la plus critiquée.

La richesse de la cinquième major mondiale, qui reversera plus du tiers de ses profits aux actionnaires, est pourtant en trompe-l'œil. Et son image très dégradée après la marée noire de l'Erika en 1999 et l'explosion d'AZF en 2001 (30 morts), deux catastrophes où sa stratégie de plaider non coupable lui a aliéné l'opinion. A cela s'ajoute, pour M. de Margerie, une mise en examen dans le versement supposé de commission occultes en Irak dans les années 1990.

Plusieurs défis politiques et industriels l'attendent. Le plus urgent est sans doute d'augmenter la production, qui a reculé de 5 % l'an dernier, et de maintenir un bon niveau de réserves de pétrole et de gaz. Il en va de la valeur de l'entreprise en Bourse. Or le réveil du « nationalisme pétrolier » et la volonté des pays producteurs de capter une part croissan-

te de la rente des hydrocarbures rendent cet objectif de plus en plus difficile à atteindre.

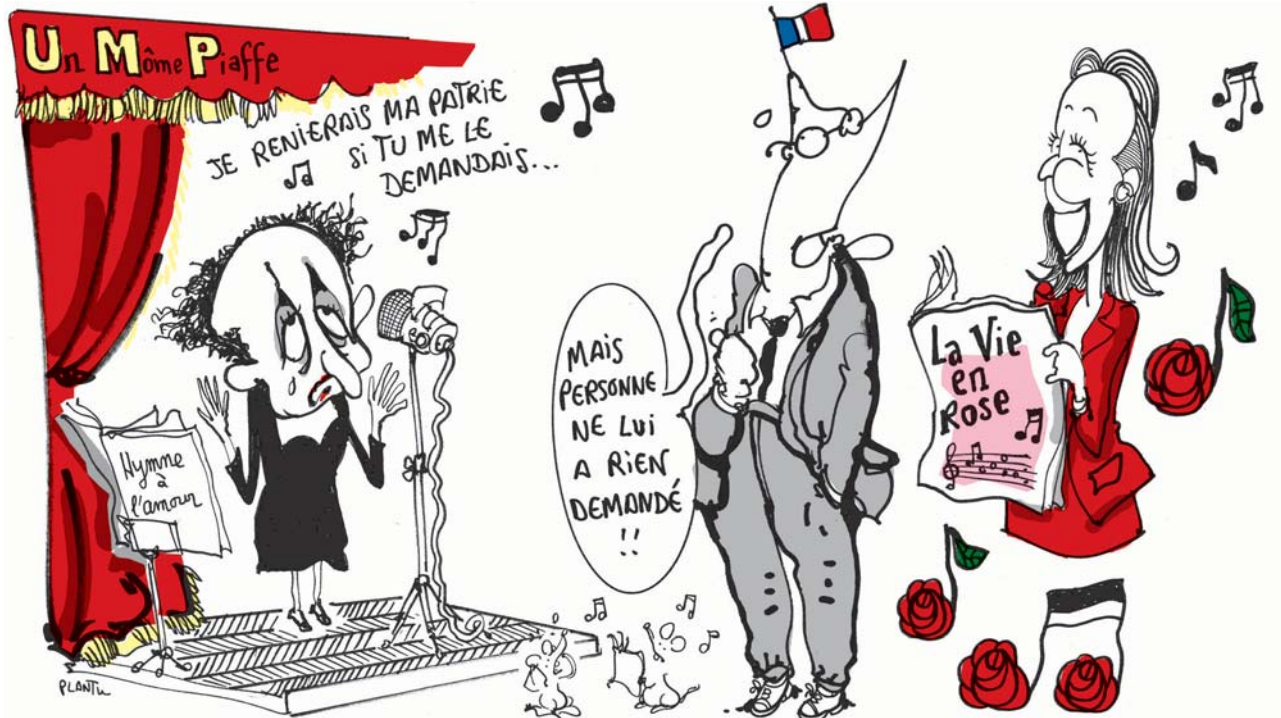
M. Desmarest avait un grand dessein, celui de transformer Total en « un groupe de taille mondiale ». Il l'a incontestablement réalisé avec le rachat du belge Petro-Fina et de la rivale Elf-Aquitaine à la fin des années 1990. Le défi de son successeur sera, lui, de préparer l'après-pétrole et la transition vers d'autres sources d'énergie. Car au rythme actuel de la production mondiale (+ 2 % par an), estime-t-il, celle-ci atteindra un pic et un plateau en 2020 avant de décroître ensuite.

Ce n'est pas un hasard si M. de Margerie vient d'évoquer l'« aventure » nucléaire dans laquelle le groupe pétrolier devra tôt ou tard se lancer. Comme Shell ou BP, il lui faudra aussi repousser toujours plus loin la frontière du pétrole en allant le puiser par 8 000 mètres de fond et dans les zones les plus hostiles, extraire les bruts les plus lourds du Canada et du Venezuela, se préparer à prospecter dans l'Arctique, développer les hydrocarbures de synthèse à partir du charbon, du gaz et de la biomasse, pousser les feux sur les biocarburants, investir dans le captage et la séquestration du CO₂. Et faire plus dans les énergies renouvelables, pour lesquelles Total n'investit qu'une part négligeable de ses profits. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

Lire page 14 et Portrait page 19

Présidentielle Convergences et divergences entre les candidats



■ **Programmes.** La comparaison des projets annoncés par les candidats à l'élection présidentielle révèle des similitudes inattendues et des oppositions fortes. **Page 10**

■ **Ségolène Royal.** Récusant de premiers sondages pessimistes, les socialistes s'attendent à un effet positif du lancement de campagne de la candidate. **Page 11**

■ **José Bové.** L'équipe de campagne du candidat altermondialiste, dirigée par le communiste Jacques Perreux, ne compte pas moins dix-huit porte-parole. **Page 12**

■ **Croissance.** La France, qui avait naguère une expansion supérieure à celle de ses partenaires européens, fait maintenant moins bien qu'eux. **Editorial page 2**

Dernier sommet africain du mandat de Jacques Chirac

La 24^e conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, qui se tient à Cannes jeudi 15 et vendredi 16 février, sera l'occasion pour Jacques Chirac de célébrer une dernière fois, avant la fin de son mandat, ce que l'Elysée appelle la « vitalité du lien traditionnel » entre France et Afrique. Ce lien passe en grande partie, chez M. Chirac, par les amitiés et les connivences tissées parfois depuis des décennies avec plusieurs de ses homologues du continent africain.

Le sommet Afrique-France de Cannes s'ouvrira, jeudi, en présence de la chancelière allemande, Angela Merkel, dont le pays assure à la fois la présidence de l'Union européenne et celle du G8. Deux

crises africaines seront évoquées : le Darfour et la situation en Guinée, où l'état d'urgence a été proclamé.

Un seul chef d'Etat africain n'a pas été invité : le président du Zimbabwe, Robert Mugabe. Frappé depuis 2002 d'une mesure d'interdiction de voyage dans l'UE en raison des violations des droits de l'homme commises dans son pays, il avait pourtant été invité au sommet de Paris en 2003. Cette fois-ci, s'il a été jugé peu opportun de le convier, c'est parce que la situation dans son pays n'a fait que se détériorer, expliquent les diplomates.

NATALIE NOUGAYRÈDE
ET JEAN-PIERRE TUQUOI

Lire la suite page 4

La presse belge fait condamner Google News

Dans une ordonnance rendue mardi 13 février, le tribunal de première instance de Bruxelles a condamné Google à retirer de tous ses sites - et plus particulièrement de son portail d'informations Google News - « tous les articles, photographies et représentations graphiques » des journaux adhérant à Copie-press, une association qui défend les intérêts de la presse belge francophone. Google, qui a décidé de faire appel de ce jugement, paraît craindre le coût important que représenterait la rémunération des auteurs d'articles et un effet boule de neige de la décision belge. Google News est décliné dans une trentaine de pays. ■

Lire page 17

A la Tate Modern de Londres, Gilbert & George provocateurs



« Zig-Zag Kismet », à la Tate Modern. TOBY MELVILLE/REUTERS

Ils se considèrent depuis quarante ans comme des « sculptures vivantes ». Gilbert & George sont le sujet, à la Tate Modern de Londres, de la plus grande rétrospective qui leur ait été consacrée depuis 1981. Tiré à quatre épingles, ce couple de sexagénaires apparaît dans des photos colorées et peintes, jointes en damier, qui ont pour sujets « sexe,

argent, race et religion ». Dans un entretien, ils expliquent comment ils ont bataillé pour exposer à la Tate Modern, défendent le goût du public contre celui de l'établissement de l'art, affirment leur foi en l'économie de marché et situent leur œuvre au cœur de « la lutte entre le monde islamique et le monde occidental ». ■

Lire page 26

PAGE TROIS

Le 11-Mars en procès à Madrid

Ce fut comme la réplique du 11-Septembre : des attentats contre une grande ville à l'heure du départ au travail. Le 11 mars 2004, des bombes placées dans trois trains de banlieue faisaient 191 morts et près de 2 000 blessés. Très vite, la piste du terrorisme islamiste s'imposait, malgré les dénégations du gouvernement Aznar, qui désignait les Basques d'ETA. Sept des principaux auteurs des attentats de Madrid ont péri dans un suicide collectif à l'arrivée de la police, mais 29 autres, « cerveaux » ou complices, comparaissent à partir du 15 février. Le procès devrait durer cinq mois et révéler les dessous d'un complot de longue haleine ourdi par des affidés d'Al-Qaida.

Disparition

Arnaud Marty-Lavauzelle, ancien président d'Aides

Ce médecin, et militant de la lutte contre le sida, est mort à l'âge de soixante-et-un ans. Il aura agi sans relâche pour la reconnaissance sociale de la maladie et l'aide aux pays du Sud. **Page 31**

Carrefour

Turbulences entre les Halley et Vandevelde

Le président du conseil de surveillance de Carrefour ne représente plus les intérêts des principaux actionnaires en raison de divergences stratégiques sur la façon de gérer leur fortune. **Page 15**

Découvrez les croisières culturelles de Clio
à bord du bateau «La Belle de l'Adriatique» construit fin 2006

Croisière en Adriatique
✈ 24 au 31 mai 2007
✈ 20 au 27 septembre 2007

Croatie, Monténégro et Albanie
avec Pierre Cabanes
professeur émérite d'histoire de l'antiquité à l'université Paris X,
fondateur de la mission archéologique française en Albanie

Clio : 27, rue du Hameau, 75015 Paris ♦ 0826 10 10 82 ♦ www.clio.fr

Licence : 075 95 0468

Editorial

La France à la traîne

La France a enregistré, en 2006, le plus faible taux de croissance de la zone euro, à l'exception du Portugal. Le produit intérieur brut a gagné un petit 2 %, au bas de la fourchette des prévisions du gouvernement. La moyenne de l'Euroland a été de 2,7 % ; les bons élèves sont l'Allemagne (2,7 %), dont l'économie profite à plein de ses exportations, l'Espagne (3,8 %), la Finlande (5,5 %), l'Irlande (6,2 %). N'en déplaise au premier ministre et au ministre des finances, la France, qui avait naguère une expansion supérieure à celle de ses partenaires, fait maintenant moins bien qu'eux.

Comme elle souffre aussi du taux de chômage le plus élevé de la zone euro, à l'exception cette fois de la Grèce, la triste réalité est que le pays sort d'un quinquennat aux résultats économiques et sociaux franchement mauvais. Il en est de même de la gestion des affaires publiques, avec un déficit revenu en extrêmes à 2,6 % du PIB et une dette alourdie jusqu'à 64 % du même PIB. Dominique de Villepin, qui donne actuellement des leçons de vertu budgétaire, a la mémoire courte sur les dépenses qu'il a relancées depuis l'été 2005.

L'analyse de cette modeste croissance est simple : le seul moteur alternatif est celui de la consommation des ménages. La France n'a pas un défaut de « demande ». Elle souffre en revanche d'un défaut d'investissement et d'un mauvais positionnement dans la compétition internationale qui lui font perdre des parts du marché mondial et ont fait plonger son commerce extérieur dans le rouge vif de 30 milliards d'euros en 2006.

C'est pourquoi il ne faudrait pas que les principaux candidats se contentent d'axer leur campagne sur le pouvoir d'achat et les salaires. Certes, ni Ségolène Royal ni Nicolas Sarkozy n'omettent complètement le volet de l'« offre » : ils annoncent un accroissement des crédits de recherche-développement et un renforcement des pôles de compétitivité. Le candidat de l'UMP, Nicolas Sarkozy, ajoute un encouragement des heures supplémentaires, qui, à défaut de favoriser la création d'emplois nouveaux, pourrait soutenir l'activité de secteurs comme la restauration ou le bâtiment. Mais l'une et l'autre donnent la priorité à de nouvelles dépenses dont le financement reste flou. Comme s'ils pensaient que leur seule arrivée à l'Élysée allait relancer l'économie et faire venir les recettes.

La croissance prévue dans les cinq ans à venir dans le programme de Ségolène Royal est de 2,5 % l'an en moyenne. Elle est de 2,25 % pour Nicolas Sarkozy. Étant donné la faible performance de 2006 et les défauts structurels de l'économie française, il est temps que les prétendants au pouvoir expliquent précisément comment ils entendent consolider l'expansion du pays et lui redonner une place d'avenir dans le concert européen et mondial. ■

Société éditrice du Monde SA
Président du directoire : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani
Pierre Jeantet, directeur général
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur général adjoint chargé de la presse régionale : Noël-Jean Bergeroux
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur délégué : Eric Fottorino,
directeur général délégué : Patrick Collard
Directeur de la rédaction : Eric Fottorino
Directeur éditorial : Gérard Courtois
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Le Monde 2), Sophie Gherardi, Laurent Greilsamer, Patrick Jarreau, Michel Kajman, et Franck Nouchi (« Le Monde des livres »)
Responsable de la conception : Eric Azan
Directeur artistique : Quintin Leeds ; chef d'édition : Françoise Tovo
Délégué général : Olivier Biffaud, secrétaire général : Jean-Pierre Giovenco
Médiatrice : Véronique Maurus
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président,
Jean-Michel Dumay, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde SA
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 149 017 497 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA. Le Monde et Partenaires Associés, Société des rédacteurs du Monde, Société des cadres du Monde, Société des employés du Monde, Société des personnels du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Société des personnels du groupe des publications de la Vie catholique, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Investimonde.
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13
Tél. : 01-57-28-20-00 ; télex : 202806F ; télécopieur : 01-57-28-21-21
Courrier des lecteurs : par télécopie : 01-57-28-21-74 ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Abonnements : Par téléphone : de France 0-825-000-778 (0,15 TTC/min) ; de l'étranger : (33) 3-44-31-90-48. Sur Internet : www.lemonde.fr/abonnement.
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 TTC/min)
Tarif 1 an : France métropolitaine : 374 €
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; finances : http://finance.lemonde.fr ;
Emploi : www.talents.fr ; Immobilier : http://immo.lemonde.fr
Télématique : 3615 lemonde. **Documentation** : http://archives.lemonde.fr
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
« Le Monde » sur microfiches : 03-88-04-28-60

Le Monde est édité par la Société Éditrice du Monde (SA). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 8197 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président : Patrick Collard
Directeur général : Stéphane Corre
80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00 - Fax : 01-57-28-39-26

Veille de cohabitation en Irlande du Nord

C'est un dinosaure de la politique. Depuis plus d'un demi-siècle, le révérend Ian Paisley bat les estrades et lance ses harangues sous les ciels gris de son pays natal. Le tonitruant pasteur nord-irlandais, cheveux blancs et visage amaigri, a conservé toute sa gouaille et sans doute la plupart de ses certitudes. Devenu en 2003, par les urnes, le chef du premier parti protestant d'Ulster, le Parti unioniste démocratique (DUP), ce sombre prédicateur détient, plus que jamais, l'avenir de la province entre ses mains. De ses prochains choix dépend même, en partie, le bilan que Tony Blair laissera pour héritage. Car un ultime succès du premier ministre britannique à Belfast atténuerait un peu les effets de son échec en Irak.

A 80 ans, Ian Paisley affronte son dernier choix, le plus dur de sa vie : accepter, oui ou non, un partage du pouvoir avec les catholiques, et surtout avec son ennemi mortel d'hier, le Sinn Féin – l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) –, dirigé par Gerry Adams. Ce partage, prévu par les accords de paix d'avril 1998, a été confirmé en octobre 2006, à Saint Andrews (Écosse), sous l'égide de Londres et de Dublin. Il résultera de la restauration, courant mars, du gouvernement et de l'Assemblée semi-autonome, suspendus en 2002.

La vie de Ian Paisley, éternel « Dr No », n'est qu'une litane de refus. Non à l'évolution des mœurs. Non à l'œcuménisme religieux. Non à l'abandon de l'ancestrale domination protestante sur la minorité catholique. Farouchement hostile aux accords de 1998, le vieux pasteur, une fois devenu le chef de file des protestants, eut beau jeu de justifier son intransigeance envers ces catholiques

républicains qu'il tenait pour de simples « terroristes ». Du moins aussi longtemps que l'IRA refusait de proclamer la fin de la guerre civile et de rendre ses armes. Depuis que cette dernière a accepté de détruire son arsenal, en juillet 2005, Ian Paisley a perdu un argument de poids.

Il a tout de même encore tergiversé, aidé par les méfaits des républicains. La révélation au grand jour, en 2005, des activités criminelles et mafieu-

Analyse

Jean-Pierre Langellier

ses de l'IRA a gravement terni l'image du Sinn Féin. Pour ne pas laisser dérailler le processus de paix, Gerry Adams n'eut d'autre choix que d'imposer une stratégie politique et légale à l'IRA, en l'obligeant au désarmement final. Phénix habile et patient, M. Adams réoccupa bientôt le haut du pavé. Il restait au Sinn Féin à prendre une décision majeure, exigée par Londres, Dublin et les protestants : reconnaître officiellement l'autorité des tribunaux, et surtout de la nouvelle police nord-irlandaise, héritière de la vieille police royale, longtemps honnie des catholiques, car monopolisée par les protestants et souvent coupable de collusion avec les groupes paramilitaires « loyalistes ». A une écrasante majorité de ses membres, le Sinn Féin a accompli ce geste, le 28 janvier.

Aux yeux de M. Blair et de son homologue irlandais Bertie Ahern, parrains du processus de paix, M. Adams a rempli son contrat. Dans un notable

hommage au Sinn Féin, le chef du Labour a salué « l'un des plus remarquables exemples de leadership qu'il ait vus en politique ». Face à la mutation de ses adversaires, que pense Ian Paisley ? Que va-t-il faire ? Nul ne le sait vraiment pour l'instant.

Mi-incrédule, mi-railleur, il a reconnu les « progrès » accomplis grâce aux républicains, tout en les réduisant à un reniement dont il n'arrive pas à se réjouir ouvertement. Ian Paisley peut-il renoncer à l'archaïsme de ses combats d'antan ? Devenir un homme d'Etat respectable, après avoir surmonté ses doutes ? Ou préférera-t-il, avec défiance, et comme il l'a souvent prédit, emporter ses convictions avec lui dans sa tombe ?

Le temps presse. Le 7 mars, les Irlandais du Nord éliront leurs 108 représentants à l'Assemblée de Belfast. Si le scénario électoral se déroule sans anicroche, il reviendra à Ian Paisley de diriger le gouvernement régional issu des urnes. Ce dernier se présentera devant l'Assemblée le 26 mars. Encore faudrait-il, d'ici là, que M. Paisley s'engage solennellement à cohabiter avec ses ex-ennemis jurés, et d'abord avec Martin McGuinness, numéro deux du Sinn Féin et ancien commandant de l'IRA, promis au poste de vice-premier ministre. Au cas où le chef protestant se murerait dans son intransigence, Londres et Dublin menacent de mettre en œuvre leur « plan B », une administration commune anglo-irlandaise de la province pour une période indéterminée.

Convaincre son camp

En attendant, les unionistes restent divisés. Une minorité de dirigeants du DUP refuse de gouverner avec le Sinn Féin, aujourd'hui comme demain. S'il le souhaite, Ian Paisley a de solides arguments pour les convaincre. En faisant valoir, d'abord, que l'IRA et le Sinn Féin ont perdu la guerre. Les républicains n'ont pas accompli leur mission historique : chasser l'armée britannique d'Ulster et arracher l'unification de l'île par la force, même si Gerry Adams continue de caresser le rêve lointain d'une Irlande unie. En soulignant ensuite que l'appartenance de l'Ulster à la Couronne est plus solide que jamais, grâce – ironie de l'Histoire – aux accords de 1998 qu'il avait vilipendés, et aux termes desquels les républicains ont accepté une clause selon laquelle la province resterait britannique aussi longtemps qu'une majorité de Nord-Irlandais le souhaiterait. Or, cette majorité n'est pas près de changer d'avis.

Et pourtant, les unionistes, contraints de voir disparaître ce qui leur était cher depuis des générations – l'ancienne police, le régiment royal irlandais – ont le sentiment que les républicains sont les vainqueurs de la paix. Ils déplorent que Londres ait longtemps paru les tenir pour quantité négligeable. M. Paisley leur paraît le mieux placé pour défendre leurs intérêts, même si les républicains leur font moins peur qu'il y a quelques années. Le passé « terroriste » de l'IRA n'est plus brandi par les chefs protestants comme un obstacle de principe à un partage du pouvoir. La politique a triomphé de la violence.

Tony Blair veut croire que l'appétit mutuel de pouvoir, la crainte de plusieurs années d'immobilisme en cas d'échec de dernière minute et l'attrait de la manne économique et fiscale promise par Londres se conjugueront pour persuader Ian Paisley d'accepter enfin la réconciliation attendue depuis de longues années. Celle-ci s'étalera sans doute sur plusieurs générations, car la confiance, en Ulster comme ailleurs, ne se décrète pas. Dans l'immédiat, Ian Paisley devra accepter de dire oui, même du bout des lèvres, à Gerry Adams. Comme le note Adrian Guelke, historien à l'université Queen's de Belfast, « ce sera un mariage de raison, où chacun fera ensuite chambre à part ». ■

Globalisation par Pancho

ON NE SE SERAIT
PAS LANCÉS DANS
CETTE AVENTURE
SANS AVOIR FAIT
UN PEU DE
MARKETING...



Mon manège à toi

Edith Piaf, au cas où cela vous aurait échappé, fait l'objet d'un « biopic » à la française (biographical picture, en patois hollywoodien, voir *Le Monde* daté 11-12 février). *La Môme*, « biopic » donc d'Olivier Dahan, sort le mercredi 14 février, jour de la Saint-Valentin, que se met à fêter, on aura tout vu, l'Eglise catholique. Bien. Quoi de plus facile à pronostiquer que la déception satisfaite qu'inspirera l'œuvre. Déception, parce que ce qui échappe le plus aux biographies – le cinéma, de ce point de vue, n'a rien de privilégié –, c'est quelque chose comme la vie même. L'irratrapable vie ; la vie de tous les jours ; l'extraordinaire secret des vies ; les non-dits des titres viraux de Piaf : *Fais comme si, Je sais comment, Mon Dieu, J'm'en fous pas mal, Il y avait, Plus bleu que tes yeux*... Tout est dit.

Déception satisfaite, parce que tout de même : la fascination pour le double, le succès des imitateurs, la rentabilité de la copie universelle, les vraies chansons dont les titres se suffisent (*La Vie en rose, Les Trois Cloches, Hymne à l'amour, Padam padam, Johnny, tu n'es pas un ange, L'Accordéoniste, L'Homme à la moto, Les Amants d'un jour, La Foule, Mon manège à moi, Milord, A quoi ça sert l'amour, Non, je ne regrette rien*), tous les arguments qui rendent les « biopics » vibratiles, ne sont rien à côté de leur vocation profonde : ressus-

citer les morts, faire bouger la morte, rendre la mort vivante. On retrouve en condensé, comme dans un tournedos Rossini du pauvre (mais en est-il d'autre ?), la magie des vies illustrées dans l'illustré d'autrefois, ce Neandertal de la bande dessinée ; plus les prestiges de l'infatigable nostalgie ; plus cette composante qu'on perd d'autant plus de vue qu'elle triomphe, le profond désir d'immortalité. Désir qui court comme un furet sous les fables religieuses, l'idéologie « stop-crève ! » devant des scientifiques New Age déteinaient les preuves dans les années 1970, et toutes les orthopédies

Chronique

Culture Francis Marmande

modernes à l'usage des riches. Les pauvres, les ouvriers et les petites gens, on le rappelle pour mémoire, continuent de mourir nettement plus vite que les riches. Ce qui soulage deux fois la Sécurité sociale : leurs retraites ne font pas « bézef » et on ne la leur sert pas bien longtemps. Ce qu'on appelle l'espérance de vie.

Mais revenons à *La Môme* (gros succès actuel de ce mot de « môme » pour désigner les gniards). Programmée comme un destin, la décep-

tion satisfaite de tout « biopic » tient à l'épuisant vertige de retrouver l'enfance, à la célébration de ce temps ambigu de l'enfance, à la tyrannie consentie, majestueuse, odieuse, dans les sociétés évoluées, des enfants. Tyrannie des enfants qui ne fait que commencer. La vie en rose et plus bleue que tes yeux. Le plus intéressant à imaginer est la deuxième génération des « biopics ». Au train où vont les choses, c'est pour bientôt.

De même qu'on en est à inventer un nouveau genre : les « prequals », ces films qui racontent le film d'avant les films qu'on connaît (*Star Wars, Hannibal Lecter, L'Exorciste*), autrement dit l'enfance des films, on peut annoncer – clap ! première ! – un style de « méta-biopic ». Des biographies qui combineront habilement les ressources de l'image digitale, la génétique ambitieuse (clonage et tout ce qui s'ensuit), la résurrection des voix et le retour en enfance.

Génétiiciens, vidéographistes, synthétiseurs vocaux, élèveurs de champignons hallucinogènes, prêtres et nigauds, unissez-vous : rien n'interdit plus d'imaginer le « biopic » de Sartre et Simone de Beauvoir, interprété par des icônes exactes de Marcel Cerdan et d'Edith Piaf, dans le rôle de qui on glisserait habilement des clones parfaits de Gérard Depardieu et d'Arielle Dombasle. Juste pour réintroduire un poil de second degré dans un genre dont riront, en l'état, nos neveux. ■

Le procès de vingt-neuf auteurs présumés des attentats contre des trains de banlieue espagnols s'ouvre jeudi 15 février. L'accusation a retracé l'itinéraire de ces islamistes liés à Al-Qaïda

Madrid, le 11 mars 2004 à 7 h 37...

MADRID
CORRESPONDANTE

Pendant cinq mois, les Espagnols vont revivre ce qui fut la pire attaque terroriste de leur histoire. A partir du 15 février s'ouvre dans la capitale le procès de 29 personnes, auteurs ou complices des attentats perpétrés à Madrid, le 11 mars 2004.

Ce jour-là, dix bombes dissimulées dans des sacs avaient explosé, entre 7 h 37 et 7 h 40, dans quatre trains de banlieue bondés qui se dirigeaient vers la gare madrilène d'Atocha. Elles avaient tué 191 voyageurs et blessé 1 824 autres. Dans les heures qui avaient suivi, le gouvernement avait tout fait pour accréditer l'idée que l'auteur du massacre était l'organisation basque ETA. Pourtant, très vite, l'enquête n'avait pas laissé place au doute. Parties d'une bombe qui n'avait pas explosé et d'une voiture qui avait transporté les terroristes et leurs engins, toutes les pistes – empreintes digitales, cartes et appels téléphoniques, traces ADN, témoignages de voyageurs – conduisaient vers des extrémistes islamistes.

Dès le 13 mars, la police procédait aux cinq premières arrestations. Les autres n'allèrent pas tarder, au point que, le 5 avril, le ministre de l'Intérieur, Angel Acebes, pouvait affirmer : « *Le noyau central qui a perpétré le massacre est arrêté ou mort par suicide.* »

Qui sont-ils ? L'enquête a conclu que l'opération a été exécutée par une équipe d'au moins douze hommes identifiés. De ces douze auteurs matériels, sept se sont donné la mort le 3 avril, dans un appartement de Leganés, dans la banlieue de Madrid. Parmi eux figuraient les deux chefs du commando, Serhane ben Abdelmajid Fakhret, dit « le Tunisien », et Jamal Ahmidan, alias « le Chinois ». Cernés par la police, ils ont activé le stock d'explosifs qui restait en leur possession. Un policier est mort dans l'explosion. Un huitième auteur matériel, Mohamed Alfalah, est considéré comme mort en Irak, alors qu'il commettait un attentat-suicide, un an plus tard. Un autre, Daoud Ouhmane, est en fuite. Les trois derniers – Jamal Zougam, Basel Ghalyoun et Abdelmajid Bouchar – sont emprisonnés en Espagne et ils comparaitront sur le banc des accusés.

Selon le récit qu'en fait le parquet de l'Audience nationale, le complot a pris corps dans la seconde partie de 2003. Depuis l'arrestation, en novembre 2001,

du chef d'Al-Qaïda en Espagne, Eddin Barakat Yarkas, alias Abou Dahdah, accusé d'avoir trempé dans la préparation des attentats du 11 septembre 2001, aux Etats-Unis, les membres de la mouvance djihadiste ont commencé à caresser l'idée de commettre des attentats sur le sol espagnol. La participation de l'Espagne à l'invasion de l'Irak, au printemps 2003, achève de les convaincre.

Parmi les « élèves » d'Abou Dahdah figurent Mustapha Maymouni, condamné depuis au Maroc pour son implication dans les attentats de Casablanca du 16 mai 2003, et Serhane « le Tunisien ». Ceux qui deviendront les deux chefs de la conjuration seront, comme nombre de leurs complices, surveillés pendant les mois précédant les attentats par différents services de sécurité, qui ne se coordonneront jamais.

Arrivé de Tunis en Espagne au début des années 1990, Serhane a d'abord vécu une vie d'étudiant à Madrid, partageant des appartements avec d'autres étudiants et sortant, semble-t-il, à une époque, avec une Française. Il n'ira ni jusqu'au diplôme, ni jusqu'au mariage. En 2002, il épouse la sœur de Mustapha Maymouni. Leur groupe est très lié au mouvement Salafiya Jihadia marocain, auquel se rattache le Groupe islamique combattant marocain (GICM). L'arrestation, l'année suivante, de Maymouni, démembrer le groupe.

C'est à ce moment-là que la cellule qui concevra et exécutera les attentats du 11 mars se met en place, à partir de cercles qui sont pourtant le plus souvent surveillés par la police. « Le Tunisien » se met en contact avec le groupe d'un de ses amis, Rabei Osman el Sayed, dit « l'Egyptien » – qui siègera au procès comme l'un des trois « cerveaux » des attentats. On y trouve notamment Basel Ghalyoun et deux frères chargés d'aider les islamistes de passages en Espagne, Mouhannad et Moutaz Almallah Dabas. Moutaz réside à Londres où il fréquente Abou Qutada, considéré comme le chef spirituel d'Al-Qaïda en Europe. Les deux frères étaient aussi liés à Abou Dahdah. Ils prennent également langue avec le groupe dit de « Lavapiés », du nom du quartier du vieux Madrid où résident et travaillent ses membres, organisés autour de Jamal Zougam, l'un des accusés du procès.

En août 2003, « le Tunisien » fait connaissance avec celui qui deviendra le chef opérationnel de la cellule : Jamal Ahmidan, « le Chinois ». C'est un Marocain délinquant, trafiquant de drogue,



Les attentats perpétrés contre quatre trains de banlieue qui se dirigeaient vers la gare madrilène d'Atocha, le 11 mars 2004, ont fait 191 morts et 1 824 blessés. PAUL WHITE/AP

qui vient de passer trois ans dans la prison de Tetouan, au Maroc, pour meurtre. Ce séjour derrière les barreaux a, semble-t-il, fait de lui un islamiste radical. Il ne tarde pas se lier avec « le Tunisien », auquel il va apporter des relations et un savoir-faire déterminants pour la réalisation des attentats. Se joignent à lui au moins quatre autres hommes qui, comme lui, se suicideront à Leganés.

D'autres noyaux, souvent, eux aussi, déstabilisés par des enquêtes judiciaires, viendront compléter la cellule. C'est le cas du groupe conduit par Youssef Belhadji, qui ne serait autre qu'Abou Doujanah, porte-parole d'Al-Qaïda en Europe, auteur de la revendication des attentats enregistrée sur une vidéo trouvée près de la grande mosquée de Madrid, deux jours après les attentats. Il siègera sur le banc des accusés comme l'un des instigateurs du massacre, avec l'« Egyptien » et un troisième

« cerveau », Hassan el Haski, considéré comme l'ancien chef en Europe du Groupe islamique combattant marocain.

La cellule exécutive sera complétée par l'Algérien Allekama Lamari, membre du GIA algérien, arrêté en 1997, puis, condamné pour appartenance à une organisation terroriste mais qui avait dû être remis en liberté, en 2002, en raison d'une erreur dans la procédure judiciaire. Lamari est aussi mort à Leganés.

En octobre 2003, Youssef Belhadji, installé à Bruxelles et lié au GICM, communiquerait, selon l'instruction, à la cellule de Madrid, la date choisie pour l'attentat. Le déclencheur de l'action aurait été la diffusion par la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira, le 18 de ce mois, d'un message attribué à Oussama Ben Laden qui place l'Espagne dans la liste des cibles prioritaires. « Le Chinois » est chargé de se procurer les explosifs. Pour cela, il fait intervenir l'un de ses contacts, Rafa Zouhier, un trafiquant de drogue – par ailleurs indicateur d'une équipe de la Guardia Civil qui lutte contre le crime organisé. Ce dernier est en cheville avec un réseau de trafiquants qui opère dans le nord de l'Espagne et qui est piloté par un ancien mineur non exempt de troubles psychologiques, José Emilio Suárez Trashoras.

L'affaire est conclue fin octobre, dans un restaurant McDonald's de Madrid. La dynamite Goma 2 Eco, volée dans la mine « Conchita », ancien lieu de travail de Trashoras, sera fournie, fin février, en échange de cannabis. Durant son transport, « le Chinois » sera contrôlé par la Guardia Civil pour excès de vitesse. Les explosifs sont ensuite dissimulés dans une maison louée près de Chinchón, au sud de Madrid, où les bombes seront fabriquées.

Il est prévu de les faire exploser au moyen de téléphones mobiles à carte. Les cartes sont fournies, fin février, par la boutique tenue par l'un des conjurés, Jamal Zougam. Début mars, une maison près de Grenade et l'appartement de Leganés sont loués. Pour servir de cache après les attentats du 11 mars, mais aussi, vraisemblablement, pour préparer les suivants.

La veille du suicide collectif, la cellule a tenté un deuxième attentat ferroviaire, mais la bombe placée sur la ligne du train à grande vitesse qui relie Madrid à Séville n'a pas fonctionné. Quelques heures avant d'être encerclés par la police et de se faire exploser, les conjurés avaient envoyé un communiqué écrit, semble-t-il, par « le Tunisien » annonçant d'autres actions... ■

CÉCILE CHAMBRAUD

Al-Qaïda serait toujours active sur le territoire espagnol

MADRID
CORRESPONDANTE

Mbarak El Jaafari, un maçon marocain installé dans la ville catalane de Reus, a été arrêté le 4 février. La police espagnole voit en lui un membre important d'Al-Qaïda en Espagne. Elle le soupçonne d'appartenir au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien et d'avoir organisé l'envoi de croyants radicalisés en Irak, afin de perpétrer des attentats-suicides. Selon la presse catalane, El Jaafari aurait d'ores et déjà recruté 32 personnes à cet effet. La police marocaine le soupçonne d'être lié à plusieurs attentats, dont ceux de Casablanca, en mai 2003.

Fernando Reinares juge le profil d'El Jaafari révélateur. Cet ancien conseiller du ministre de l'Intérieur pour les questions de terrorisme international (de 2004 à 2006), aujourd'hui chercheur à l'Institut royal Elcano, y voit le signe du haut niveau d'activité des groupes djihadistes en Espagne et de l'importance qu'a prise le GSPC. « Aujourd'hui, affirme-t-il, l'Espagne est davantage encore une cible pour Al-Qaïda qu'il y a trois ans, au moment des attentats du 11 Mars à Madrid. »

A l'époque, l'Espagne était

engagée au côté de George Bush dans la guerre d'Irak. Mais la défaite électorale du conservateur José Maria Aznar, trois jours après les attentats du 11 mars 2004, et son remplacement par le socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, qui avait aussitôt annoncé le retrait des troupes espagnoles d'Irak, n'a pas écarté la menace.

Instigateur, peut-être plus

D'abord, parce que l'Espagne reste engagée militairement en Afghanistan et au Liban. Or, en juin, puis en septembre 2006, Ayman Al Zawahiri a appelé les musulmans à combattre les troupes étrangères présentes dans ces deux pays. Ensuite, explique M. Reinares, parce qu'en juillet 2006, le numéro deux d'Al-Qaïda a appelé à « libérer » par le djihad des territoires anciennement musulmans, parmi lesquels il a cité Al-Andalous, et qu'en décembre 2006, il s'est référé à Ceuta et Melilla, deux villes espagnoles enclavées au Maroc. « C'est une menace directe contre l'Espagne et le Portugal », fait valoir l'expert.

La menace est aussi mesurée par le nombre et la « qualité » des arrestations effectuées par les services de lutte antiterroriste. « Si, en Grande-Bretagne, la mena-

ce vient directement d'Al-Qaïda, en Espagne, elle passe plutôt par des groupes associés comme le GSPC et le Groupe islamique combattant marocain (GICM) », précise M. Reinares. Récemment, la police constate une montée en puissance des Pakistanais. D'un point de vue géographique, la Catalogne est devenue le principal centre d'activité djihadiste du pays.

L'universitaire conteste la théorie selon laquelle Al-Qaïda se résurmerait à un label franchisé utilisé par des groupes autonomes et émiétés. Al-Qaïda s'est associée à des groupes régionaux, tels le GSPC, avec lesquels elle entretient des liens. Selon lui, des « cellules indépendantes » peuvent se constituer sur le terrain, « mais une partie de ces cellules sont détectées et utilisées par ces groupes ». Pour les attentats du 11 mars 2004, analyse-t-il, « Al-Qaïda a été l'instigateur, et peut-être plus. » Les forces de l'ordre se sont adaptées devant « l'échec du renseignement » qu'a représenté le 11 Mars. « A l'époque, ajoute-t-il, à peine 100 policiers et gardes civils étaient chargés de lutter contre le terrorisme international. Nous en sommes à 600. L'engagement est de dépasser les 1 000 d'ici à 2008. » ■

CÉ. C.

NO MAN'S LAND ET MK2 PRÉSENTENT

UN FILM DE FLORENT MARCIE

ITCHKÉRI KENTI

LES FILS DE L'ITCHKÉRIE

Cinéma Découverte
FRANCE

"Poignant.
Un précieux document"
STUDIO ★★★

"Un grand film.
Des images émotionnellement
dévastatrices et historiquement
indispensables"
PREMIÈRE ★★★

"Un film passionnant"
LE MONDE

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

evene.fr
Courrier INTERNATIONAL
Le Monde
rfi
mk2

Diplomatie Ouverture à Cannes du 24^e sommet Afrique-France en présence d'une quarantaine de dirigeants africains

La France célèbre « la vitalité du lien traditionnel » avec l'Afrique

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Les responsables français redoutaient que M. Mugabe ne manifeste son mécontentement en obtenant que plusieurs chefs d'Etats de l'Afrique australe boycottent le sommet de Cannes. Ce scénario ne s'est pas concrétisé puisqu'un seul président de la région – mais non des moindres – sera absent : le Sud-Africain Thabo Mbeki. Ce dernier a été « retenu par des obligations impérieuses qui relèvent de la politique intérieure », a expliqué, mardi, le porte-parole de l'Elysée.

RÉFÉRENCES

Sommet. La 24^e Conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France se tient à Cannes, jeudi 15 et vendredi 16 février, sur le thème : « L'Afrique et l'équilibre du monde ».

Débats. Trois thématiques ont été retenues : « Les matières premières et l'Afrique » ; « La place et le rôle de l'Afrique dans le monde » ; « L'Afrique et la société de l'information ».

Population. L'Afrique représente 13 % de la population mondiale, mais un quart des pays membres de l'ONU.

Commerce. 5,1 % du commerce extérieur français se fait avec l'Afrique.

Matières premières. Le continent africain renferme un tiers des réserves minérales de la planète.

Les autres absents de marque à Cannes seront : le roi Mohammed VI du Maroc, dont l'épouse doit prochainement accoucher ; le président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, qui a entretenu un certain suspense avant de renoncer à venir, au grand soulagement de l'Elysée ; Abdoulaye Wade, le Sénégalais, en campagne électorale ; le président libyen Mouammar Kadhafi, empêtré dans le procès des « infirmières bulgares » ; le Tunisien Zine El-Abidine Ben Ali, peu porté sur les grands-messes diplomatiques dès lors qu'elles ont lieu dans des pays respectueux de la liberté de manifester ; le président de l'Angola, José Eduardo Dos Santos, qui traîne l'affaire de l'« Angolagate » ; celui du Rwanda, Paul Kagame, invité à Cannes mais qui a rompu les relations diplomatiques avec la France ; Lansana Conté, président de la Guinée, un pays actuellement en ébullition ; et enfin la présidente du Liberia, Ellen Johnson-Sirleaf, en déplacement aux Etats-Unis pour obtenir une annulation de la dette de son pays.

Heureusement, il y a les autres, qui ont répondu présent : l'Algérien Abdelaziz Bouteflika fait le déplacement, alors que le projet de traité d'amitié franco-algérien connaît « un certain ralentissement », selon l'euphémisme employé mardi par l'Elysée. Les présidents du Nigeria et de l'Égypte seront au rendez-vous. Il y a surtout le club des amis indéfectibles du président français : Omar Bongo Ondimba (Gabon), Denis Sassou Nguesso (République



Des membres de l'ethnie des Dogons sur l'aéroport de Bamako, au Mali, avant l'atterrissage de l'Airbus de Jacques Chirac, le 20 décembre 2005, à la veille de l'ouverture du 23^e sommet Afrique-France. PATRICK KOVARIK/AFP

du Congo), Blaise Compaoré (Burkina Faso), bien tristes, selon les diplomates, à l'idée que M. Chirac puisse quitter le pouvoir. Appartenant au « noyau dur » de ces sommets Afrique-France, ils devaient se retrouver, mercredi soir, à Cannes, autour d'un « dîner restreint », à l'invitation du président français.

Esquisse de bilan

Le thème officiel choisi pour ce sommet est « L'Afrique dans l'équilibre du monde », à l'heure d'une mondialisation dont M. Chirac aime à dénoncer les « excès ». Le président français estime avoir imprimé, au cours de ses douze années au pouvoir, la marque d'une « modernisation » des rapports entre la

France et l'Afrique, et avoir porté haut le souci d'accroître l'aide au développement, notamment au sein du G8.

Interrogé sur l'héritage des « années Chirac », le porte-parole de l'Elysée a mis, mardi, l'accent sur des thèmes comme l'accès à l'eau potable, la lutte contre les pandémies ou encore le soutien à des filières de production telles que le coton. Il n'a guère été question, dans cette esquisse de bilan, de démocratisation ni de libertés publiques, un terrain où l'action de M. Chirac, souvent perçue comme un soutien à des dirigeants versés dans la corruption et l'autoritarisme, continue de lui valoir des critiques.

Il n'était pas encore certain, mardi, qu'une rencontre consacrée au Darfour se

tienne en marge du sommet de Cannes. Celle-ci pourrait réunir jeudi, autour de M. Chirac, les présidents du Soudan, du Tchad et de la République centrafricaine, mais les diplomates restent prudents sur les retombées en attendant. La France s'inquiète du débordement du conflit du Darfour au Tchad et en Centrafrique, deux régimes auxquels elle a apporté un soutien militaire actif ces derniers mois.

En revanche, la crise politique en Guinée, qui sera évoquée à Cannes, fait d'ores et déjà dire à l'entourage de M. Chirac que le pouvoir du président Lansana Conté apparaît définitivement à l'agonie, sans que l'on puisse y faire grand-chose. ■

NATALIE NOUGAYRÈDE
ET JEAN-PIERRE TUQUOI

Au Sénégal, le président Wade s'inquiète du prochain départ de l'« ami » Chirac

DAKAR
ENVOYÉ SPÉCIAL
« J'ai dit à mon aide de camp : "Donne-moi Chirac !" On me l'a passé immédiatement au téléphone. Mes collègues anglophones, qui nous croient toujours colonisés par les Français, assistaient à la scène. Ils n'en revenaient pas. Parler à Blair ou à Bush n'est pas si simple pour eux. » Abdoulaye Wade, 80 ans, président du Sénégal, calé dans son fauteuil au palais présidentiel de Dakar après une trépidante journée de campagne électorale – il brigue un second mandat le 25 février – sera absent du sommet Afrique-France qui s'ouvre jeudi 15 février à Cannes. Mais il l'affirme : parler au président français quand bon lui semble est tout sauf un signe de soumission. Plutôt une preuve de pouvoir et de reconnaissance. La réunion qu'il décrit se tenait à Maputo (Mozambique) et portait sur la sécurité régionale. « Tout le monde a dit : il faut consulter Chirac. C'est moi qui l'ai appelé », raconte-t-il.

« Chirac l'Africain », vu par le président sénégalais, n'est rien de moins que « l'ami sur lequel on peut compter », l'avocat du continent. « C'est vrai : il défend la cause de l'Afrique dans les enceintes internationales. Si nous avons un problème avec le G8 ou l'Union européenne, c'est à lui que nous nous adressons », dit-il. Le surnom de « Chirac l'Africain », dit M. Wade, lui a été donné par le président algérien Bouteflika « qui n'est pas soupçonné de tendresse à l'égard d'un quelconque néocolonialisme. Nous, Sénégalais, ne pourrions pas dire cela : nous ne serions pas crédibles.

Nos relations avec la France sont spéciales : elles durent depuis trois siècles. »

Une relation d'amitié enracinée dans la colonisation peut-elle être exempte de condescendance ? « Les Sénégalais sont extrêmement fiers et ne l'admettraient pas. Chirac et Wade considèrent qu'ils sont sur un pied d'égalité », assure Cheikh Tidiane Gadio, ministre sénégalais des affaires étrangères. Le président Wade revendique « des rapports personnels qui sont la véritable diplomatie ».

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique, cette vieille rhétorique de « l'amitié personnelle » fait de plus en plus grincer des dents. Ségolène Royal comme Nicolas Sarkozy l'ont compris, qui promettent de normaliser les rapports France-Afrique. « Des relations normales d'Etat à Etat ne devraient pas être construites sur une prétendue amitié, mais sur un respect mutuel basé sur un rapport de forces », fulmine Abdou Latif Coulibaly, éditorialiste célèbre du quotidien *Sud* et auteur de livres corrosifs sur M. Wade. « Je crains que "l'amitié" ne serve pas notre pays. Le respect, la France ne nous en fera pas cadeau, c'est à nous de le construire. L'irrationnel, le prestige des tapis rouges de l'Elysée nous font beaucoup de mal », ajoute-t-il.

Pour M. Gadio, en revanche, chacun gagne à ce jeu. « M. Wade avait décidé de gagner l'amitié du président Chirac, raconte-t-il : dans les réunions internationales, Chirac s'est toujours arrangé pour le mettre à côté ou en face de lui. Il donnait toujours la parole à Wade quand il s'agissait de faire parler l'Afrique. Chacun a pensé l'autre com-

me un recours. » Ces « renvois d'ascenseur » reflètent les intérêts croisés des deux pays. Financiers pour le Sénégal, dont le budget dépend largement de l'aide française. Politiques pour la France, portée à l'indulgence depuis que la crise ivoirienne a fait de Dakar le dernier grand pôle de stabilité en Afrique francophone.

La relation entre M. Chirac et M. Wade avait commencé dans un contexte difficile. Le président français était très proche d'Abdou Diouf, que M. Wade a battu à l'élection présidentielle de 2000, tandis que ce dernier se flattait de compter Alain Madelin parmi ses amis. « Libéral » en économie, le chef de l'Etat sénégalais avait d'abord fait les yeux doux à Washington, avant de se retourner vers la France.

Conte de fées

« Avec Jacques Chirac, nous avons commencé par une amitié de raison, admet le président sénégalais : mais dès notre première rencontre, nous avons constaté que nous étions obligés de travailler ensemble. L'estime réciproque est venue ensuite. »

Les journalistes sénégalais ne sont pas loin de voir dans cette version un conte de fées. « Longtemps, Chirac a regardé Wade de haut, tandis que ce dernier se méfiait du président français, raconte Madiambal Diagne, directeur du *Quotidien*. Mais les chefs d'Etat africains ne peuvent se mettre Chirac à dos, ne serait-ce que pour leur sécurité. »

De fait, « l'amitié » d'Abdoulaye Wade à l'égard du président français a été récompensée non seulement par une généreuse aide financière et un soutien

international, mais par des marques publiques de soutien propres à asseoir l'autorité présidentielle. M. Wade a ainsi obtenu, en 2005, le rappel à Paris de Jean-Didier Roisin, un ambassadeur de France à Dakar dont les notes critiques sur le régime avaient filtré. M. Chirac, en mai 2006, a aussi fait un discours flatteur très appuyé lors de la cérémonie, très médiatisée au Sénégal, de remise à M. Wade du prix Houphouët-Boigny pour la paix, à l'Unesco, à Paris. Au grand dam des opposants sénégalais qui critiquent ses méthodes « musclées ».

Quelques mois plus tôt à Bamako, dans un excès de zèle, M. Wade avait proposé une motion de remerciement à son protecteur français à l'occasion de son « dernier sommet Afrique-France ». Il l'avait retirée après qu'on lui eût fait comprendre que M. Chirac n'apprécierait guère cet hommage anticipé.

Aujourd'hui, le président Wade dit « regretter beaucoup » le départ de Jacques Chirac. Son entourage s'inquiète à la veille d'un possible changement de ton avec Paris. « Je crains que ce sommet Afrique-France soit le dernier », dit le président sénégalais. Ce nouveau rapport, plus « adulte », avec les Africains, revendiqué par les candidats à l'élection présidentielle française, est-il pour demain ? Madiambal Diagne n'y croit pas : « Ils prétendent rompre avec les relations amicales, mais se précipitent à Dakar. Les élites françaises sont trop habituées à certaines pratiques. » ■

PHILIPPE BERNARD

M^{me} Royal et les « désordres » africains

ALORS QUE s'ouvre à Cannes, jeudi 15 février, le dernier sommet France-Afrique du mandat de Jacques Chirac, Ségolène Royal tire un sévère bilan de la politique africaine de l'Elysée, mais regrette aussitôt ses mots sur le président. Dans une tribune à paraître, jeudi, dans l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, la candidate socialiste écrit : « Depuis bientôt cinq ans, la droite française est à l'origine de désordres sans précédent sur le continent africain. » « La conception (...) de Jacques Chirac, ajoute-t-elle, y est pour beaucoup. En privilégiant les amitiés personnelles au détriment de l'intérêt général, la pratique présidentielle a terni l'image de notre pays, qui se trouve associé, dans l'esprit des Africains et des Africains, aux régimes les plus contestables du continent. » Mardi soir, son directeur de cabinet, Christophe Chantepy, a fait savoir que ce texte avait été envoyé « par erreur » et qu'il « n'avait été aucunement validé dans cette forme par M^{me} Royal, qui s'est toujours gardée de toute attaque personnelle au cours de cette campagne ».

En concluant son discours programme, à Villepinte, le 11 février, M^{me} Royal avait déjà abordé ce thème en promettant des relations faites non plus de « manifestations éphémères, de cérémonies d'un jour, de tournées à bride abattue » mais d'un « effort opiniâtre sur pied égal avec les Africains, dirigeants ou non ». ■

ISABELLE MANDRAUD

GUINÉE ÉTAT DE SIÈGE

Paris envoie le navire militaire « Sirocco » dans le golfe de Guinée

« NOUS SOMMES en mesure d'agir et de réagir », indiquait-on, mardi soir 13 février, au ministère français de la défense, à propos de la situation tendue qui règne à Conakry, depuis l'instauration de l'état de siège, mardi matin, par le gouvernement du président Lansana Conté. Aucune mesure d'évacuation des quelque 2 900 ressortissants français établis en Guinée (2 230 sont enregistrés au consu-

lat et 90 % vivent à Conakry) n'a été prise mais, tant au ministère de la défense qu'au Quai d'Orsay, on déclare suivre l'évolution des événements guinéens avec « vigilance ».

Le *Sirocco*, un transport de chaland de débarquement de la marine nationale ayant servi à l'été 2006 pour évacuer les ressortissants étrangers du Liban sud, devait appareiller, mercredi soir,

de Toulon pour aller renforcer le dispositif « Corymbe » dans le golfe de Guinée. Si la situation se dégradait, les soldats français en poste à Abidjan (Côte d'Ivoire) et Dakar (Sénégal) pourraient intervenir. Mardi, un avion d'Air France a effectué une rotation avec la Guinée, une autre étant prévue jeudi. Les Etats-Unis ont annoncé l'envoi d'un avion pour évacuer leurs ressortissants. Plus

sieurs centaines d'Européens et des milliers de Libanais sont également établis en Guinée.

Le régime du président Conté fait face à une forte contestation depuis début janvier, qui a entraîné la mort de 110 personnes. Les troubles se sont étendus, mardi, à Labé (nord), où deux manifestants ont été tués. Un couvre-feu a été instauré pendant vingt heures sur vingt-quatre. ■

FRANCE-RWANDA Dépôt d'une plainte contre Agathe Habyarimana

PARIS. Un collectif d'associations proches de victimes du génocide rwandais de 1994 a déposé, mardi 13 février, au tribunal d'Evry (Essonne), une plainte pour « complicité de génocide et de crimes contre l'humanité » contre Agathe Habyarimana, veuve de l'ancien président Juvénal Habyarimana. M^{me} Habyarimana a sollicité l'asile en France. Sa demande, rejetée en première instance, doit faire l'objet d'une décision en appel le 15 février. – (AFP.)

IRAN Attentat au Sistan-Baloutchistan

TÉHÉRAN. Onze personnes ont été tuées, mercredi matin 14 février en Iran, dans l'explosion d'une bombe au passage d'un autobus des Gardiens de la révolution à Zahedan, chef-lieu de la province de Sistan-Baloutchistan (sud-est), selon l'agence officielle Irna. La province a été le théâtre, ces derniers mois, d'attaques et de rapt, attribués à un groupe sunnite extrémiste local proche des talibans afghans. – (AFP, AP, Reuters.)

**Peut-on avoir plus de 200 millions de clients dans le monde
et les satisfaire comme si on n'en avait qu'un ?**

Mobilisation au Liban en hommage à Rafic Hariri, en dépit des attentats



Au village de Ain Alaq-Bikfaya, dans la montagne du Metn nord, la police libanaise enquête sur les lieux des attentats qui ont frappé, mardi 13 février, deux minibus, faisant trois morts et dix-neuf blessés. MAHMOUD TAWIL/AP

L'opposition libanaise s'est associée à la commémoration de l'assassinat, le 14 février 2005, de l'ancien premier ministre, encadrée par un imposant dispositif de sécurité

BEYROUTH
CORRESPONDANTE

Malggré le double attentat qui a de nouveau endeuillé le Liban, mardi, faisant trois tués et dix-neuf blessés – tous des civils – et malgré les intempéries, une foule monstre a répondu mercredi 14 février, à Beyrouth, à l'appel de la majorité parlementaire libanaise à participer à la commémoration du deuxième anniversaire de l'assassinat de l'ancien premier ministre, Rafic Hariri, sur la place des Martyrs. C'est là que se trouvent, à l'abri d'un gigantesque auvent, les sépultures de l'ancien premier ministre et de ses sept gardes du corps qui ont péri dans l'attentat du 14 février 2005. Le tapis de fleurs blanches recouvrant leurs caveaux depuis deux ans a été substantiellement renouvelé pour l'occasion.

En dépit de la pluie qui a trempé les rubans bleus tendus autour de la statue des Martyrs et balayé les photophores qui éclairaient le lieu à la tombée du jour, tout était prêt pour l'accueil des participants et notamment un dispositif de sécurité exceptionnel. Des soldats ont pris position sur les toits des bâtiments alentour. Une double rangée de fils de fer bar-

belés a été installée par l'armée, afin de créer une sorte de zone tampon séparant les participants au rassemblement des partisans de l'opposition, dont le village de tentes dressé depuis le 1^{er} décembre 2006 se trouve à quelques dizaines de mètres seulement du lieu de la commémoration. Cette clôture a été doublée mercredi par un déploiement de blindés et de soldats casqués et vêtus de gilets-pannes.

L'opposition s'était engagée à respecter la cérémonie. Certains de ses dirigeants se sont même inclinés, mardi, sur la tombe de M. Hariri. Pour éviter toutes frictions, des voies d'accès spécifiques ont été tracées qui ont fait l'objet de spots audio et télévisuels tout au long de la journée de mardi.

Les formations membres de la majorité parlementaire, rassemblées au sein de la Coalition du 14 mars, ont vu dans leur rassemblement un défi à celui qui « ne connaissent que le langage du meurtre et du terrorisme », selon l'expression de Saad Hariri, héritier politique de son père et chef du Courant du futur. A l'unisson de tous ses alliés, il a estimé que le double attentat de mardi, qui a visé deux minibus de transport public, avait pour objectif de semer la terreur, de saboter la cérémonie commémorative et de dissuader les citoyens, notamment ceux qui devaient être acheminés par bus, de faire le déplacement.

La Coalition du 14 mars, dont M. Hariri

est l'un des piliers, a accusé la Syrie d'être à l'origine de ce nouvel acte terroriste. Pour la première fois, elle a exigé le déploiement de forces internationales aux frontières du Liban avec son ancien « tuteur ». Elle a exhorté l'opposition, majoritairement proche de Damas, à agréer les statuts du tribunal à caractère international qui doit juger les présumés coupables de l'assassinat de Rafic Hariri.

La majorité politique a toujours tenu Damas pour responsable de cet assassinat et des quinze autres attentats qui ont eu lieu au Liban depuis octobre 2004. La Syrie est, par ailleurs, hostile à la mise sur pied d'une juridiction à caractère international aussi longtemps que l'enquête en cours n'aura pas été terminée et qu'un gouvernement d'union nationale, incluant l'opposition, n'aura pas remplacé l'équipe actuelle dirigée par Fouad Siniora.

« Nous ne nous laisserons pas terroriser (...). Nous n'aurons de cesse avant que justice soit faite

ni n'accepterons que le Liban soit une zone d'influence, ou un champ de bataille pour quiconque », a déclaré M. Siniora, dans une allusion évidente au régime syrien. Plusieurs dirigeants de l'opposition ont sévèrement condamné le double attentat, estimant que seule une entente nationale sera capable de prévenir de tels actes. ■

MOUNA NAÏM



Sur lemonde.fr, une chronologie : « Le Liban depuis la mort de Rafic Hariri ».

ALGÉRIE SIX MORTS ET UNE TRENTAINE DE BLESSÉS

Les attaques en Kabylie revendiquées par « Al-Qaïda au Maghreb », ex-GSPC

ALGER
CORRESPONDANTE

Six morts – quatre civils et deux policiers – et une trentaine de blessés : tel est le bilan de sept attentats à l'explosif quasi simultanés, dont quatre à la voiture piégée, perpétrés mardi 13 février, à l'aube, contre des locaux de la police et de la gendarmerie algériennes dans plusieurs localités des départements voisins de Boumerdès et de Tizi-Ouzou, en Kabylie, à l'est d'Alger. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans le bourg de Si Mustapha (Boumerdès), où l'explosion a détruit le siège de la gendarmerie en tuant quatre civils de passage.

Les Algériens, plongés dans les méandres du scandale de la banque Khalifa, ont été rappelés à une autre réalité : celle d'un terrorisme dit « résiduel ». Signe manifeste de l'embaras du gouvernement algérien : la télévision a rapporté l'information avec retard et sommairement, sans fournir les images que les Algériens ont pourtant vues sur les chaînes arabes.

Le Groupe salafite pour la prédication et le combat (GSPC) a revendiqué cette opération spectaculaire sous sa nouvelle appellation d'« Organisation Al-Qaïda dans les Etats islamiques du Maghreb ». Dans certaines localités, les auteurs des attentats ont été vus en train de filmer les opérations. Ce ne serait pas la première fois. L'attentat commis le 11 décembre 2006 à Alger, dans la région de Bouchaoui, contre un bus transportant les employés d'une entreprise pétrolière algéro-américaine, avait également été filmé et mis en ligne sur un site islamiste sous le titre « La conquête de Bouchaoui ». Le GSPC avait aussi commis deux attentats à Reghaïa et à Derghana, dans les faubourgs d'Alger, en octobre 2006.

Ces opérations étaient déjà le signe d'un regain d'activisme du GSPC, qui a refusé l'amnistie offerte par le pouvoir algérien. Les attentats de mardi semblent indiquer que le dernier groupe d'insurgés islamistes algériens, dont le nombre se situerait entre 300 et 400, dispose d'une logistique lui permettant de mener une opération coordonnée sur un large rayon d'action.

« Haute capacité opérationnelle »

Le Front des forces socialistes (FFS, social-démocrate kabyle) relève que la « simultanéité » des attentats dans une région placée sous « très haute surveillance » témoigne de la « haute capacité opérationnelle de leurs auteurs ». Il dénonce une exploitation prévisible, selon lui, des attentats pour justifier une « politique destinée à museler, contrôler et dominer la population au lieu de la protéger ». Son rival, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, libéral), met en cause la politique de réconciliation du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, qui « lave les terroristes de leurs crimes, tout en demandant aux Algériens de refouler leur douleur ».

Le journal Liberté s'étonne, de son côté, que les ratisages et les opérations menées dans les maquis de la région n'arrivent pas à venir à bout du GSPC. « Certes, le terrain est accidenté et boisé, mais ce n'est tout de même pas l'Amazonie ! », note-t-il.

Ces attaques menées avec minutie relativisent un discours officiel qui se veut rassurant. Le ministre délégué aux collectivités locales, Daho Ould Kablia, a déclaré récemment à Tunis que le GSPC était « en voie d'être mis hors d'état de nuire en Algérie et ne constitue pas véritablement un danger ni pour les pays du Maghreb, ni pour la France ». ■

IRAK SOUTIEN DE L'IRAN AUX INSURGÉS

Les militaires américains nuancent les accusations visant Téhéran

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR interarmées américain, le général Peter Pace, a nuancé, lundi 12 février, les affirmations de responsables militaires mettant en cause, dimanche à Bagdad, le régime iranien dans les violences en Irak. Le général Pace a confirmé l'origine iranienne d'explosifs utilisés en Irak par l'insurrection mais, a-t-il ajouté dans un entretien à Voice of America, « je ne dirais pas, d'après ce que je sais, que le gouvernement iranien est clairement au courant ou qu'il est complice ».

L'amiral William Fallon, chef du commandement central qui supervise les opérations américaines au Proche-Orient, a indiqué de son côté sur CNN, mardi, qu'il n'a « aucune idée de qui peut être effectivement impliqué dans cette histoire ».

Par ailleurs, le premier ministre irakien Nouri Al-Maliki a annoncé, mercredi, le début de l'application du plan de sécurité qui prévoit des pouvoirs étendus pour la police et l'armée à Bagdad et qui entraînera la fermeture provisoire des

frontières terrestres avec l'Irak et la Syrie. Ce plan vise à stabiliser la situation dans la capitale irakienne. La veille, le lieutenant-général chargé de son application, Abboud Gambar, a précisé que « tous ceux qui enfreindront les mesures imposées par ce décret seront jugés en vertu de la loi antiterroriste », lors de procédures « exceptionnelles ».

Mardi, la presse américaine a annoncé que le chef radical chiite irakien Moqtada Al-Sadr a quitté l'Irak pour Téhéran. La presse américaine a lié ce départ au déploiement de troupes américaines supplémentaires à Bagdad dans le cadre du plan de sécurité. Cette information, jugée « crédible » par un haut responsable militaire américain en Irak, a cependant été démentie par les conseillers de Moqtada Al-Sadr. La milice affiliée à son mouvement, l'Armée du Mahdi, est accusée par les Américains d'être responsable d'une partie des violences confessionnelles en Irak. — (AFP., AP., Reuters.)

DIPLOMATIE LA TOURNÉE DU PRÉSIDENT RUSSE AU MOYEN-ORIENT

Vladimir Poutine veut offrir une alternative à la « politique unilatérale » de Washington

MOSCOU
CORRESPONDANTE

A peine Vladimir Poutine en avait-il terminé avec son réquisitoire contre l'« unilatéralisme » américain à Munich, qu'il se rendait en visite d'Etat dans le pré carré des Etats-Unis au Moyen-Orient – Arabie saoudite, Qatar, Jordanie. Endossant ses habits de représentant de commerce, le président russe, accompagné des « boyards » de l'industrie nationale (le président de Gazprom, Alexeï Miller, celui des chemins de fer, Vladimir Yakouline, et le patron des ventes d'armes, Sergueï Tchemezov), a proposé aux pays de la région une coopération économique renforcée. Champion du retour de la Russie sur la scène globale, le maître du Kremlin est aussi venu rappeler que son pays pouvait offrir une alternative à la « politique unilatérale » de Washington.

« Nous nous efforçons de créer un ordre mondial plus juste, fondé sur les principes d'égalité », avait-il déclaré deux jours plus tôt lors d'une conférence en Arabie saoudite. Ce souci d'un « ordre mondial plus juste » a été salué par les médias officiels. Il s'agit de « nouveau cours » choisi

par Vladimir Poutine, décrit par Vladislav Sourkov, le propagandiste en chef du Kremlin, comme le nouveau Franklin D. Roosevelt. Le numéro un russe, dont le mandat s'achève en mars 2008, est en train d'« écrire sa biographie historique », traçant pour son successeur la nouvelle voie à suivre, s'émerveillent certains analystes de la presse moscovite.

Ce « new deal » consiste à montrer que la Russie, comme l'URSS en son

Moscou souhaite la fin des sanctions contre les Palestiniens

Le président russe, Vladimir Poutine, a déclaré, mardi 13 février, au président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, qu'il espérait que les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis et l'Union européenne au gouvernement palestinien seraient « très bientôt » levées, à la suite de l'accord interpaletinien conclu à La Mecque le 8 février, « pour permettre de prendre les prochaines initiatives en vue d'un règlement global ». M. Poutine a rencontré M. Abbas en Jordanie, dernière étape d'une tournée au Proche-Orient. Il a éga-

lement dit à son homologue palestinien qu'il serait « très utile » que le caporal israélien enlevé en juin par des activistes de la bande de Gaza soit libéré. M. Abbas a déclaré pour sa part que, « sauf mauvaise surprise », le gouvernement contrôlé par le Hamas démissionnerait dans les deux ou trois prochains jours, après quoi, le premier ministre, Ismaïl Haniyeh (Hamas), formerait un gouvernement d'union nationale. La Russie est membre du Quartet pour le Proche-Orient avec les Etats-Unis, l'Union européenne et les Nations unies. — (Reuters.)

la mesure de ses ambitions. Mais son rôle de médiateur n'est pas dénué d'ambiguïté, par exemple dans le dossier nucléaire iranien où son intervention a finalement abouti à vider de sa substance la résolution adoptée par les Nations unies.

En visite dans la capitale russe, les 8 et 9 février, Ali Akbar Velayati, conseiller du Guide suprême Ali Khameneï, a d'ailleurs remercié le partenaire russe d'« avoir dilué » le contenu de la résolution, tout en lui demandant de « faire son possible pour empêcher l'adoption d'une autre résolution ».

Dans ce dossier, la Russie s'est attachée avant tout à défendre ses propres intérêts en Iran, pays qu'elle fournit en systèmes d'armement – des missiles anti-aériens de courte portée TOR-M1 ont été livrés en janvier – et à qui elle transmet son savoir-faire en matière de nucléaire civil – la construction de la centrale nucléaire de Bouchehr (au sud).

Fâchée contre les Etats-Unis, bloquée dans sa relation avec l'Union européenne, en froid avec la Pologne, la Russie fait obstruction autant qu'elle le peut. Prompte à éviter des sanctions contre l'Irak ou le

Hamas, elle n'hésite pas à les mettre en œuvre vis-à-vis de sa périphérie (Géorgie, Ukraine, Moldavie). S'opposera-t-elle au plan présenté par l'envoyé spécial de l'ONU, Martti Ahtisaari, sur l'avenir du Kosovo ? « Est-il possible, sans assimilation, de peupler un petit pays européen, d'appeler ensuite à la rescousse les combattants de l'islam et les bombardiers américains et de donner finalement l'indépendance à ce pays ? Si le plan Ahtisaari est accepté, alors c'est possible », vitupérait récemment la chaîne publique Pervy Kanal.

A Amman, dernière étape de sa tournée, Vladimir Poutine a dénoncé une nouvelle fois la russophobie occidentale. Il en est persuadé, les Etats-Unis ont recours « à la carte antirusse pour régler leurs problèmes internes ». Utilisé par l'élite politico-militaire, l'argument de la « russophobie », relayé par les médias officiels, permet d'occulter les contradictions du système Poutine. Le président russe qui, sur la scène internationale dénonce l'unilatéralisme, y a pourtant largement recours en interne, pour faire taire les voix dissidentes. ■

MARIE JÉGO



Oui. Faire des choix stratégiques bénéfiques pour tous, c'est la clé de nos succès.

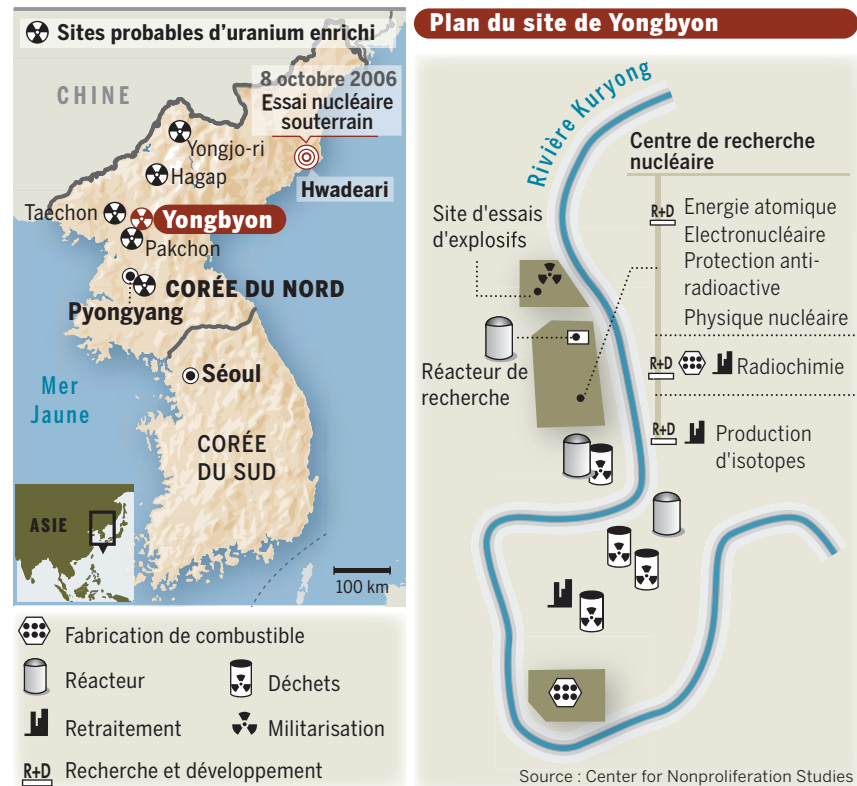
Nos métiers ont un impact direct sur la vie quotidienne de 200 millions de particuliers, 500 000 entreprises et 3 000 municipalités à travers le monde. 1 milliard de particuliers sont desservis par nos installations. Pourtant, nous sommes très proches de chacun de nos clients, quelle que soit sa taille. L'année dernière, parmi les collectivités locales françaises qui font appel à nous et dont le contrat arrivait à échéance, presque toutes ont choisi de nous renouveler leur confiance. Cette capacité à combiner un développement international et un ancrage territorial fort est une de nos plus belles réussites.

Notre stratégie fondée sur la complémentarité des métiers **de l'énergie, de l'eau et de la propreté**, la proximité et le service au public, est la clé de tous nos succès depuis une dizaine d'années. Plus que jamais, nous sommes convaincus que cette stratégie est la plus bénéfique pour nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires et notre planète.

CORÉE DU NORD APRÈS LE COMPROMIS DE PÉKIN

L'accord sur le nucléaire nord-coréen suscite prudence et réserve

La centrale de Yongbyon devrait être désactivée dans 60 jours



TOKYO
CORRESPONDANT

Salué par la communauté internationale comme un déblocage des pourparlers multilatéraux sur la dénucléarisation de la Corée du Nord, l'accord conclu le mardi 13 février à Pékin, quatre mois après que Pyongyang ait procédé à un essai nucléaire souterrain, suscite des réserves. Selon la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, l'accord intervenu à l'issue des négociations à Six (Chine, deux Corées, Etats-Unis, Japon et Russie) constitue « un bon début » même si – prudente – elle précise que « ce n'est pas la fin de l'histoire ».

À Séoul et à Tokyo, ce compromis est surtout perçu comme une victoire de Pyongyang et un recul de Washington, contraint à « lâcher du lest » pour compenser, par une apparente avancée diplomatique dans la péninsule coréenne, ses revers au Moyen-Orient : il paraît loin de permettre le « démantèlement complet, irréversible et vérifiable » du programme nucléaire nord-coréen, comme l'exigeait auparavant Washington. C'est précisément ce qui inquiète les « faucons » américains : John Bolton, ex-ambassadeur de Washington aux Nations unies, s'est dit « très perturbé ».

Normalisation des relations

Les accords précédents, tel que celui de 1994, incomplètement respecté par les Américains comme par les Nord-Coréens, ou le communiqué commun de septembre 2005, qui s'est avéré mort-né, incitent à la prudence. Cette fois, en fixant des échéances à la concrétisation des premières mesures, le processus est plus contraignant. Mais il est complexe et son résultat incertain : si les mesures initiales sont claires, la suite – la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) – reste problématique.

Au cours de la première phase, la RPDC devrait recevoir 50 000 tonnes de fioul à titre d'encouragement préliminaire pour désactiver dans les 60 jours ses opérations à la centrale de Yongbyon où ont été retraités les barres de combustible irradié qui ont servi à la fabrication de la bombe tes-

tée en octobre 2006. La RPDC accepte, en outre, le retour des inspecteurs de l'Agence pour l'énergie atomique (AIEA). Autre échéance, qui ne figure pas dans l'accord, mais a été déterminante pour Pyongyang : le négociateur américain Christopher Hill s'est engagé à régler dans les 30 jours la question des sanctions financières à l'encontre de la RPDC qui se sont traduites par le gel de comptes nord-coréens à Banco Delta Asia de Macao.

Une fois la désactivation de la centrale de Yongbyon réalisée, la RPDC recevra 950 000 tonnes de fioul (ou l'équivalent en aide). Puis commencera une seconde phase de pourparlers à Six, plus aléatoire, qui portera sur le démantèlement de ses programmes nucléaires. Parallèlement, Pyongyang et Washington entameront des négociations destinées à normaliser leurs relations et, dans les deux mois, les Etats-Unis devraient retirer la RPDC de la liste des Etats soutenant le terrorisme et lever les sanctions économiques à son encontre.

En arrêtant les opérations de retraitement à Yongbyon « en vue d'un éventuel abandon de celles-ci », précise le texte de l'accord, la RPDC renonce à produire davantage de plutonium. Mais selon les services de renseignement américains, elle disposerait déjà de suffisamment de matière fissile pour fabriquer plusieurs bombes.

La question de l'armement nucléaire de la RPDC n'a pas été abordée. Pas plus que le programme clandestin d'enrichissement d'uranium qui a été la cause du déclenchement de la crise nucléaire d'octobre 2002.

L'administration Bush est contrainte de revenir au schéma de l'accord de 1994 passé par son prédécesseur Bill Clinton : désactivation des opérations de retraitement en échange de compensation en énergie et d'une normalisation des relations entre les deux pays. Entre-temps, la RPDC a renforcé son arsenal nucléaire et procédé à un essai. ■

PHILIPPE PONS

Sur lemonde.fr, une chronologie : « La crise nucléaire nord-coréenne depuis 2002 ».

ÉTATS-UNIS Ouverture du débat au Congrès américain sur le renforcement des troupes en Irak

WASHINGTON. À l'initiative des démocrates, la Chambre des représentants a débüté, mardi 13 février, un débat, qui doit durer trois jours, sur une résolution rejetant la décision du président américain d'envoyer 21 500 soldats supplémentaires en Irak. Cette résolution n'est pas contraignante mais, si elle était adoptée, la stratégie de George Bush serait pour la première fois désavouée au Congrès. Le texte devrait être voté vendredi. « Nous venons ensemble dire à l'administration que (...) le Congrès ne donnera plus un chèque en blanc pour les échecs du président », a déclaré l'un des benjamins du Congrès, l'ancien combattant en Irak Patrick Murphy, démocrate. – (AFP, Reuters.)

Al-Qaïda : Ayman Al-Zawahiri prédit « l'échec » de George Bush

BEYROUTH. Dans un enregistrement audio diffusé mardi 13 février, Ayman Al-Zawahiri, numéro deux d'Al-Qaïda, a accusé le président américain, George Bush, qualifié de « menteur et d'homme de mauvaise réputation », de se livrer à un « jeu de hasard condamné à l'échec » en dépêchant des renforts en Irak. Dans cet enregistrement de 41 minutes, dont des extraits ont été diffusés par la chaîne de télévision Al-Jazira, l'idéologue du mouvement djihadiste a prévenu les peuples américain et britannique qu'ils allaient, selon lui, à leur perte s'ils ne réagissaient pas contre la politique de leurs gouvernants. « Les peuples des pays qui font la guerre aux musulmans ne peuvent, a-t-il dit, être exonérés parce qu'ils ont tenu leurs dirigeants. » – (Corresp.)

Reprise prochaine d'essais vaccinaux contre la maladie d'Alzheimer

Après l'échec d'une première tentative, en 2001, plusieurs projets visant l'immunisation contre cette affection neurodégénérative sont à l'étude en France et à l'étranger

En dépit des premières et graves difficultés rencontrées dans la mise au point d'un vaccin contre la maladie d'Alzheimer, cet objectif thérapeutique demeure pleinement d'actualité. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) achève actuellement l'étude de deux protocoles différents de phase I soumis par deux firmes pharmaceutiques. Un autre projet vaccinal devrait être prochainement lancé sous l'égide de la multinationale Roche.

Première cause de démence dans les pays industrialisés, la maladie d'Alzheimer se caractérise par l'apparition de lésions cérébrales dues à un peptide pathologique dénommé bêta amyloïde. Cette molécule est issue d'une protéine mère, habituellement sectionnée par deux enzymes en des endroits précis, donnant naissance à une molécule soluble.

Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, la coupure s'effectue dans des régions différentes de la protéine, ce qui provoque la création de ce peptide insoluble de 42 acides aminés, qui s'accumule au contact des neurones et provoque la formation des plaques séniles et la destruction de neurones.

Des travaux menés sur des souris génétiquement modifiées avaient permis, en 1999, à une équipe de biologistes californiens de la société Elan Pharmaceuticals, de démontrer qu'un vaccin expérimental permettait de prévenir l'apparition ou de freiner la progression de telles plaques séniles. On avait alors, simplement, injecté le peptide de 42 acides aminés pour susciter l'apparition d'anticorps contre cette molécule. Ces anticorps agissent utilement en franchissant la frontière biologique qui sépare le cerveau du reste du corps.

Sur la base de ces travaux, un vaccin expérimental commença à être testé, en 2000, sur quelques dizaines de volontaires aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. En 2001, un essai de phase II démarra sur plusieurs centaines de malades. Il fut rapidement suspendu, puis abandonné, après l'identification de 18 cas d'encéphalite chez les 300 personnes alors vaccinées. Pour autant, plusieurs éléments ont, depuis, permis de conclure que ce vaccin était bel et bien doté d'une efficacité potentielle.

Les deux nouveaux essais vaccinaux qui devraient être prochainement lancés en France seront menés sous la responsabilité des firmes Elan Pharmaceuticals (en association avec Wyeth), d'une part, Merck, de l'autre. Ils le seront cette fois avec des peptides de taille réduite, respectivement de 6 et 8 acides aminés, considé-

rés comme étant de nature à induire les réactions immunitaires les plus efficaces. Parallèlement, en liaison avec l'Afsaps, les plus grandes précautions méthodologiques vont être prises, le protocole n'incluant initialement qu'un nombre très réduit de patients. Les neurologues concernés expliquent nourrir de bons espoirs d'aboutir à des résultats positifs et disposer de vaccins efficaces au plus tôt dans trois ans.

Un troisième essai vaccinal est en cours de développement à l'initiative de la multinationale pharmaceutique Roche. A la différence des deux premiers, il ne porte pas sur un projet d'une immunisation dite « active » mais d'une

immunisation « passive », dont le principe est d'injecter non pas des fragments de la protéine potentiellement pathogène mais les anticorps induits par sa présence dans l'organisme humain.

A la mi-juillet 2005, on évoquait le lancement des premiers essais début 2006, avec la participation, en France, de malades pris en charge par des services de neurologie de Paris (groupe hospitalier de La Pitié-Salpêtrière), Bordeaux, Nice et Montpellier.

Or on apprend aujourd'hui, tant auprès de l'Afsaps que de Roche, que cet essai ne sera pas conduit dans des services hospitalo-universitaires français. ■

JEAN-YVES NAU

ENVIRONNEMENT DES AMENDEMENTS VOTÉS PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN

Les eurodéputés contrent la Commission sur les déchets

STRASBOURG

BUREAU EUROPÉEN

LE TRAITEMENT des déchets dans l'Union européenne oppose le Parlement européen et la Commission. Mardi 13 février, une coalition d'eurodéputés socialistes, verts, communistes, mais aussi conservateurs de l'est de l'Europe, a voté des amendements qui modifient considérablement un texte proposé par la Commission.

Les eurodéputés estiment que le traitement des montagnes de déchets que produit l'Union européenne (1,3 milliard de tonnes chaque année) doit commencer par leur « prévention ». Si les Etats ne parviennent pas à cette solution, ils doivent recourir à la « réutilisation » – comme pour les vieux réfrigérateurs réparés par Emmaüs.

A défaut, ils doivent choisir le recyclage (bouteilles de plastique converties en vestes polaires, papier recyclé...). En cas d'échec, ils peuvent faire des opérations de valorisation énergétique (fabrication

de gaz méthane à partir de déchets agro-alimentaires). C'est seulement en cinquième et dernier recours qu'ils doivent choisir l'« élimination » (mise en décharge, incinération).

Le statut de l'incinération

Le Parlement ne demande pas de sanctions contre les contrevenants, et son amendement prévoit même que l'on peut s'écarter de cette hiérarchie en cinq points, s'il n'existe pas de technique ou de marché. « Mais c'est déjà beau qu'il l'ait introduite ! », s'exclame Eric Gall, du Centre national français d'information indépendante sur les déchets, pour qui la Commission « confondait réutilisation, recyclage et valorisation ».

Fort de cette hiérarchie, le Parlement réclame une « stabilisation » de la production globale de déchets au niveau de 2008, d'ici à 2012, puis sa « réduction ». Il demande que les Etats recyclent, en 2020, 50 % de leurs déchets municipaux – score déjà dépassé par la Belgique ou

l'Autriche, et bientôt atteint par l'Allemagne et les Pays-Bas – et 70 % de leurs déchets industriels. Il accorde un délai de cinq ans aux pays ayant adhéré en 2004. La Commission n'accepte pas ces objectifs chiffrés : « Ils sont trop sévères pour certains Etats et pas assez pour d'autres », explique un haut fonctionnaire.

Le Parlement s'est aussi opposé, par 384 voix contre 299 et 2 abstentions, à une proposition de la Commission modifiant le statut de l'incinération pour en faire une opération de valorisation (*Le Monde* du 13 février). Cette modification aurait encouragé la circulation des déchets en Europe, à destination notamment des pays de l'Est.

Les eurodéputés risquent de se heurter au barrage de la Commission. Lorsque celle-ci s'oppose aux amendements du Parlement, le conseil des ministres, co législateur, doit réunir l'unanimité pour les adopter, ce qui est quasiment impossible avec 27 Etats membres. ■

RAFAËLE RIVAIS

ESPACE UNE MISSION DE LA NASA

Cinq satellites pour dévoiler les aurores boréales

ILS partent à cinq explorer les coulisses d'un spectacle céleste qui laisse les humains sans voix, et les scientifiques à court d'explications. Jeudi 15 février, une fusée américaine Delta II, lancée de Cap Canaveral (Floride), doit semer en orbite les cinq engins de la mission Themis destinée à l'étude des mécanismes qui créent les aurores boréales aux hautes latitudes de l'hémisphère Nord, et, symétriquement, les aurores australes au sud.

Depuis longtemps, les chercheurs ont compris que ces manifestations nocturnes sont liées à l'activité de notre Soleil. Celui-ci laisse échapper un flot de particules chargées, le vent solaire, ou d'autres éruptions plus violentes, dont la Terre se protège grâce à son champ magnétique. Ces particules sont déviées par notre bouclier vers la « queue » de la magnétosphère, située, côté nuit, dans la direction opposée au Soleil. Elles s'y entassent

jusqu'à ce qu'une instabilité déclenche un « sous-orage magnétique ».

Plusieurs fois par jour, ces phénomènes explosifs lancent des flots d'électrons à très hautes vitesses le long des lignes magnétiques, vers les points faibles de notre cuirasse, les régions des pôles Nord et Sud. Les électrons y percutent les molécules de notre haute atmosphère. De ce choc naissent les couleurs d'aurores boréales ou australes, à la manière dont le flux d'électrons illuminent les anciens téléviseurs en cognant contre l'écran phosphorescent des tubes cathodiques.

Deux hypothèses opposées

La mission de la NASA doit permettre de mieux comprendre le moment clé de cet enchaînement : la formation des sous-orages. Pour cela, les satellites seront déployés à cinq orbites équatoriales d'altitudes variant entre 80 000 et

200 000 km. Comme ils tourneront à des vitesses différentes, les cinq engins ne seront alignés que tous les quatre jours, formant une guirlande qui permettra d'étudier la formation des orages.

La mission aura deux ans pour trancher entre deux hypothèses opposées. « Certains pensent que ces orages éclatent loin de la Terre puis s'en approchent, d'autres pensent que les dépressions suivent le trajet inverse », explique Alain Roux, du Centre d'études des environnements terrestres et planétaires, coresponsable de l'un des instruments embarqués.

Pour rendre son jugement, Themis pourra s'appuyer sur un réseau d'observations au sol, déployées sur le continent nord-américain. Et sur l'appui de Cluster, une autre flottille de quatre satellites, lancée par l'Agence spatiale européenne (ESA) en 2000. ■

JÉRÔME FENOGLIO

POLLUTION

Un accord amiable dans l'affaire des déchets toxiques d'Abidjan

Le gouvernement ivoirien a signé un accord amiable et définitif avec la multinationale Traffigra, affréteur du cargo *Probo-Koala*, qui avait déchargé des déchets toxiques à Abidjan, en août 2006, provoquant la mort d'au

moins dix personnes et l'intoxication de plusieurs dizaines de milliers d'autres, selon les autorités ivoiriennes. Traffigra versera 100 milliards de francs CFA (152 millions d'euros) en échange de l'abandon des poursuites. – (AFP).

La Bretagne ferme des captages d'eau pour éviter des sanctions

Menacé par Bruxelles de sanctions « très coûteuses », le préfet de Bretagne projette de fermer provisoirement des captages d'eau dans quatre des neuf bassins versants présentant une teneur en nitrates supérieure à 50 mg/l, maximum autorisé. Les agriculteurs seront financièrement encouragés à réduire leur cheptel pour limiter l'épandage de lisier. – (AFP).

UE : la croissance a connu un rebond plus fort que prévu en 2006

En dépit d'une performance décevante en France, la zone euro, tirée par l'Allemagne, a vu son PIB progresser de 2,7 %

BRUXELLES
BUREAU EUROPEEN

L'Union européenne et la zone euro ont enregistré, en 2006, une croissance inédite depuis l'année 2000, au plus haut de la bulle Internet. D'après les estimations publiées, mardi 13 février, à Bruxelles, le produit intérieur brut (PIB) de la zone euro a progressé de 2,7 % en 2006, soit près de deux fois plus qu'en 2005 (+ 1,4%).

Pour l'ensemble de l'Union, la croissance a atteint 2,9 % (contre 1,7 % en 2005), inférieure toutefois à celle des Etats Unis : 3,4 % pour 2006. Ces performances ont été obtenues grâce à une bonne tenue des exportations, en dépit de la force de l'euro. Elles s'expliquent aussi par le dynamisme de la consommation, notamment en Allemagne, où les particuliers ont pu anticiper la hausse de trois points de la TVA survenue le 1^{er} janvier 2007. L'Europe a terminé l'année avec une croissance légèrement supérieure aux prévisions des principales organisations internationales, en dépit de l'essoufflement de la reprise en France.

Les divergences persistent en effet au sein de la zone euro. Si l'Allemagne rede-

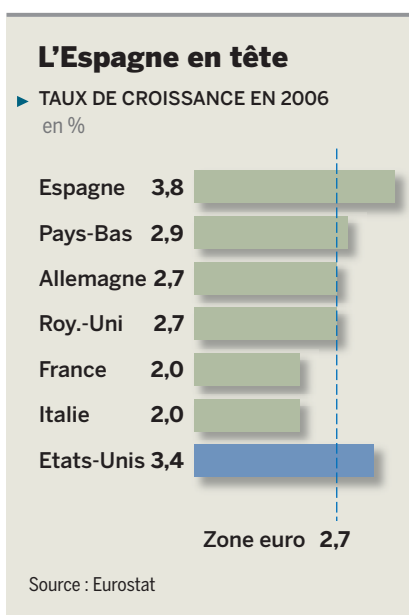
vient la locomotive économique de l'Union, avec une croissance de 2,7 % en 2006, égale à celle du Royaume-Uni, la France se contente d'une performance plus modeste, qui la place au même rang que l'Italie (à 2 %).

Après un troisième trimestre très décevant - pendant lequel son PIB a stagné -, l'économie française a redressé la tête sur les trois derniers mois de 2006, avec une croissance, par rapport au trimestre précédent, de 0,6 à 0,7 %. Mais ce rebond n'a pas permis de faire aussi bien que les Allemands (0,9 %) et les Italiens (1,1 %). En décembre, la production industrielle a même légèrement régressé en France (- 0,1 %), alors qu'elle progressait de 1 % sur l'ensemble de la zone euro.

« Confiants, mais prudents »

L'Espagne confirme de son côté qu'elle est la plus dynamique des grandes économies de l'union monétaire, avec 3,8 % de croissance. En dehors de la zone euro, les nouveaux pays membres, Pologne en tête, affichent également une forme très en dessus de la moyenne.

« Il faut remonter aux années 1998 à 2000, avec la bulle Internet, pour trouver une croissance supérieure », commente-t-on dans l'entourage du commissaire en charge des affaires économiques et monétaires, Joaquín Almunia. En 2000, la croissance avait atteint 3,8 %. Les dirigeants européens espèrent la confirmation de ce rebond. La Commission, qui



attendait à l'automne une croissance en 2007 de 2,1 % pour la zone euro et de 2,4 % pour l'Union, devrait revoir à la hausse ses prévisions intérimaires, le 16 février. « Nous restons confiants, mais prudents », dit-on auprès de M. Almunia.

D'après les experts, la principale incertitude tient à la façon dont l'économie allemande va réagir à la hausse de la TVA. L'Europe n'est pas non plus à l'abri d'un regain de tensions internationales. ■

PHILIPPE RICARD

IMPÔTS Bruxelles s'en prend à la fiscalité des cantons suisses

BRUXELLES. La Commission européenne a demandé officiellement à la Suisse de modifier certains régimes cantonaux d'imposition des sociétés, mardi 13 février. Elle estime que les privilèges accordés

aux multinationales constituent une aide d'Etat « incompatible » avec l'accord de libre-échange de 1972. - (Corresp.)

UNION MONÉTAIRE
Chypre se porte candidat à l'euro
Chypre a demandé, mardi 13 février, à rejoindre la zone euro, le 1^{er} janvier

2008. La Commission et la Banque centrale européenne doivent examiner son dossier d'ici à la mi-mai. La décision devrait être prise lors du sommet européen de juin. Le seul des dix pays entrés dans l'UE en 2004 à avoir adopté l'euro est la Slovaquie, en 2007. - (AFP)

SÉCURITÉ NOMMÉ APRÈS LES ATTENTATS DE MADRID

Le coordinateur de l'Union pour la lutte antiterroriste jette l'éponge

STRASBOURG, BRUXELLES
BUREAU EUROPEEN

Il a été nommé juste après les attentats de la mouvance Al-Qaida à Madrid, en 2004, pour renforcer le dispositif européen de lutte antiterroriste dans une Europe sous le choc. Il quittera ses fonctions peu après le début du procès des auteurs de ces actes terroristes, jugés en Espagne depuis mercredi 14 février. Selon l'entourage du Néerlandais Gijs de Vries, coordinateur de la politique antiterroriste de l'Union européenne, il n'existe toutefois aucun rapport entre ces événements : M. de Vries a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat pour des raisons d'ordre privé et familial.

La mission dévolue au coordinateur était essentiellement d'améliorer la coopération dans le domaine de la lutte antiterroriste au sein de l'Union. Pour M. de Vries elle s'achève alors que le Parlement européen, dans un rapport consacré au rôle de divers Etats membres dans l'affaire des vols secrets de la CIA, se montre très critique sur le fonctionnement de son institution.

« Pire des moments »

Dans ce rapport, qu'elle devait adopter mercredi, l'assemblée de Strasbourg dit s'interroger sur le « contenu réel » de la mission du coordinateur, qui n'aurait pas fourni de « réponses satisfaisantes » aux questions des députés à propos des vols clandestins organisés par les services secrets américains pour transporter des suspects vers divers lieux d'interrogatoire et de détention. Le rapport plaide pour une révision de « la compétence et du pouvoir », ainsi que pour une « amélioration de la transparence et du suivi des activités » du coordinateur.

L'annonce du départ de M. de Vries survient donc « au pire des moments », selon un membre du Conseil. L'intéressé

comptait s'en expliquer, jeudi 15 février, devant les ministres de la justice. Indirectement mis en cause, Javier Solana, le haut représentant pour la politique extérieure de l'UE, dont dépend M. de Vries, a commencé des consultations pour son remplacement. Selon sa porte-parole, il juge que le travail du coordinateur, « utile vis-à-vis des Etats membres, de l'opinion et des pays tiers », doit être poursuivi. A ce stade, on ignore cependant si les Vingt-Sept ont réellement l'intention de nommer un autre coordinateur. « Question de moyens, mais aussi de volonté politique », analyse un diplomate français.

Thierry Coosemans, spécialiste des questions de sécurité à Bruxelles, estime que, dans de nombreux cas, la mission de Gijs de Vries a dû se limiter à « une incantation », à savoir : « Il faut coopérer ». Faute de moyens suffisants et d'une position claire dans l'organigramme européen - où il était soumis à l'autorité de Javier Solana et « coincé » par le commissaire européen en charge de la justice et de la sécurité -, le coordinateur n'aurait pu infléchir la tendance des différentes capitales, « où l'on dit qu'il faut mieux coopérer et non pas qu'il faut coopérer différemment ». « En clair, les relations bilatérales restent les plus importantes », estime M. Coosemans.

Un acteur européen de l'antiterrorisme désirant conserver l'anonymat livre un diagnostic pessimiste : estimant « à tort » que la menace serait plus faible et que les résultats obtenus en matière de coopération, de renforcement de la sécurité et de lutte contre le financement du terrorisme sont suffisants, estime-t-il, les Etats membres, soumis à une pression plus faible de l'opinion, seraient en train d'oublier l'objectif d'un « renseignement véritablement européen ». ■

RAFAËLE RIVAIS
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

PUBLICITÉ

L'emploi en France ?
Nous y croyons et nous le prouvons.

2 000 nouveaux emplois
créés en deux ans

8 000 CDI recrutés par BNP Paribas
sur 2005 et 2006

Tout en se développant dans le monde, BNP Paribas continue à se renforcer et à recruter en France. Beaucoup de ces recrutements sont réalisés lors d'opérations « entretien immédiat », inventées par BNP Paribas, où les candidats peuvent se présenter dans les agences, sans rendez-vous. Signataire de la Charte de la diversité, BNP Paribas s'est résolument engagé dans la lutte contre les discriminations à l'embauche. Pour en savoir plus : nouscroyonsetnousleprouvons.com

Entretien Un projet qui « part dans tous les sens » d'un côté, des propositions « infaisables et dangereuses » de l'autre

L'économiste Patrick Artus renvoie M. Sarkozy et M^{me} Royal à leur copie

Le directeur de la recherche et des études d'IXIS-CIB voit tout de même « quelques bonnes mesures » chez la socialiste, et des points « intéressants » à l'UMP

Comment définiriez-vous le programme de Ségolène Royal ?

Le pacte présidentiel de M^{me} Royal est surprenant. La candidate commence par dire que, pour relancer la croissance, il faut stimuler la création d'entreprises ou encore soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et accroître l'efficacité de la dépense publique. On ne peut que souscrire à cette idée, mais rien n'est fait en ce sens dans son programme.

Il comporte quelques bonnes mesures, comme l'idée de réserver une part des marchés publics aux PME, de favoriser le cumul emploi-revenu d'inactivité ou de créer un service public de caution, mais il avance aussi des mesures infaisables ou dangereuses, et comporte des trous béants sur la fiscalité, le vieillissement et la protection sociale.

Que vous inspirent ses propositions salariales ?

Le smic à 1 500 euros va alourdir de 25 % le coût du travail peu qualifié. Les entreprises préféreront licencier, et nous aurons plusieurs centaines de milliers de chômeurs supplémentaires en deux ans. Plus d'une centaine d'études micro-économiques ont établi que la hausse du smic détruit des emplois non qualifiés. Les ignorer est scandaleux. Quant à l'idée d'une conférence annuelle sur les salaires, qui

date des années 1960, c'est précisément ce qu'il ne faut pas faire. Comment voulez-vous mettre autour de la même table de négociations, l'automobile qui se meurt et les entreprises pétrolières qui ne savent pas que faire de leur argent ? Le bon niveau de négociation, c'est la branche.

Faut-il conditionner les aides publiques à l'engagement de ne pas licencier ?

C'est le type même de mesure qui vise les grands groupes, mais sera sans effet sur eux, et risque de se retourner contre les PME qui ne peuvent pas gérer la localisation de leurs profits, de leurs capacités. La proposition de faire du contrat à durée indéterminée (CDI) la règle risque d'avoir le même effet.

D'une manière générale, certaines des propositions de M^{me} Royal entrent dans la catégorie du « généreux mais pas possible », par exemple, la revalorisation des petites

retraites, sauf à dire qu'on la financera en allongeant la durée de travail et de cotisation des fonctionnaires, et d'autres témoignent d'une méconnaissance des dossiers. Mais pour celles qui recrutent sans difficulté, exonérer les heures supplémentaires sans charges et d'impôt revient à privilégier les *insiders*, les salariés en place. On s'intéresse plus au salaire de ceux qui ont un emploi qu'à l'emploi de ceux qui n'en ont pas.

Que pensez-vous de la quasi-suppression des droits de succession ?

Cette mesure à 5 milliards d'euros n'est pas cohérente avec la volonté de revaloriser le travail. Il faut au contraire maintenir la taxation des successions et réduire l'imposition du travail. Quant au bouclier fiscal à 50 %, pourquoi pas ! A

du pouvoir d'achat. » Mais Nicolas Sarkozy le fait en multipliant les exonérations fiscales au risque de gâcher l'argent public ou de créer des distorsions néfastes à la croissance et à son renforcement. Il comporte des mesures intéressantes, mais part un peu dans tous les sens sur le terrain fiscal, laisse de côté le problème de la fiscalité personnelle du chef d'entreprise ou des seuils sociaux, pourtant central dans les PME.

L'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires est-elle de nature à favoriser l'emploi ?

De nombreux secteurs connaissent des difficultés de recrutement. L'ANPE recense 500 000 offres d'emploi non satisfaites. Une enquête du Medef auprès des PME montre que leur difficulté principale sur le chemin de la croissance, c'est le recrutement. Pour ces entreprises, la libéralisation des heures supplémentaires est une excellente chose.

Mais pour celles qui recrutent sans difficulté, exonérer les heures supplémentaires sans charges et d'impôt revient à privilégier les *insiders*, les salariés en place. On s'intéresse plus au salaire de ceux qui ont un emploi qu'à l'emploi de ceux qui n'en ont pas.

Que pensez-vous de la quasi-suppression des droits de succession ?

Cette mesure à 5 milliards d'euros n'est pas cohérente avec la volonté de revaloriser le travail. Il faut au contraire maintenir la taxation des successions et réduire l'imposition du travail. Quant au bouclier fiscal à 50 %, pourquoi pas ! A

« Aucun des deux ne s'intéresse sérieusement à l'université ou à l'école »



Patrick Artus. PATRICK MESSINA POUR « LE MONDE »

condition d'être conscient que c'est une usine à gaz pour ne pas supprimer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) qui coûte deux fois en TVA non perçue ce qu'il rapporte.

Les deux programmes comportent-ils des lacunes communes ?

Aucun des deux ne s'intéresse sérieusement à l'université ou à l'école. 100 000 jeunes quittent l'université sans diplôme

et 100 000 autres en sortent avec un diplôme qui ne permet pas de trouver un emploi. C'est une proportion énorme, plus de 40 % des entrants à l'université. Qui dénonce ce massacre ? Qui parle du contenu de l'enseignement au collège et au lycée ? Qui aborde la question de l'évaluation des enseignants ou celle de l'organisation de la recherche ? Personne. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE GUÉLAUD

Les principales propositions sociales et sociétales des candidats

Jeunesse. Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal souhaitent créer un service civique obligatoire de six mois. M^{me} Royal envisage une phase d'expérimentation. Philippe de Villiers veut rétablir un service militaire modernisé.

M. Sarkozy et M^{me} Royal proposent aussi d'accorder aux jeunes des prêts à taux zéro pour financer leurs projets. M^{me} Royal évoque 10 000 euros. M. Sarkozy parle de plusieurs milliers d'euros. Pour faciliter l'insertion professionnelle, M^{me} Royal entend instaurer un « droit au premier emploi » pour qu'« aucun jeune ne reste au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un emploi aidé ou un tutorat rémunérés ».

Ecole. M. Sarkozy veut supprimer la carte scolaire et permettre aux parents de choisir l'établissement de leurs enfants. M^{me} Royal prône son redécoupage « pour que les secteurs soient plus hétérogènes et que chaque famille ait le choix entre plusieurs établissements ». François Bayrou suggère de la faire évoluer en « équilibrant l'excellence au lieu de la concentrer sur les établissements les plus chanceux ».

Cernant les ZEP, M. Sarkozy veut « déposer leur bilan » sans renier pour autant « le principe de l'éducation prioritaire ». Il propose de transformer en cinq ans les établissements les plus déshérités en « établissements d'excellence », en divisant par deux le nombre d'élèves et en récompensant par des salaires plus élevés les enseignants. M^{me} Royal veut limiter à 17 le nombre d'élèves par classes en CP et en CE1. Elle veut renforcer la présence adulte dans les établissements classés ZEP et y implanter des classes préparatoires aux grandes écoles. Ces deux pistes se retrouvent dans le programme de M. Bayrou. M. Le Pen veut instaurer un chèque scolaire pour laisser le choix entre enseignement public et privé.

Enseignement supérieur et recherche. Ce domaine est prioritaire pour les candidats PS et UMP. La socialiste propose de faire progresser de 10 % par an le budget de la recherche et de porter en cinq ans la dépense par étudiant au niveau moyen des pays de l'OCDE. M. Sarkozy veut augmenter l'effort de recherche de 40 % et le budget de l'enseignement supérieur de 50 % en cinq ans. M. Bayrou a chiffré quant à lui l'effort en faveur de la recher-

che à 3 % du PIB dans les cinq ans. M. Sarkozy et M^{me} Royal s'accordent aussi pour favoriser l'autonomie des universités et leur regroupement.

Contrat de travail. Pour M^{me} Royal, le contrat doit être un élément de sécurité pour le salarié. Elle propose la suppression du contrat nouvelles embauches (CNE), instauré par Dominique de Villepin, et affirme la nécessité de faire du CDI la règle. Elle propose des bonifications pour les entreprises qui transformeraient les contrats « précaires », CDD, intérim, en CDI.

M. Sarkozy propose un contrat unique, dont les droits seraient progressifs. Il reprendrait certains traits du CNE, tout en réduisant la période d'essai de deux ans et en rétablissant la nécessité de justifier les raisons de la rupture du contrat. Son objectif est de sécuriser le licenciement pour le chef d'entreprise, en réduisant le coût et la période de contestation juridique. Olivier Besancenot (LCR) et Arlette Laguiller (LO) proposent l'interdiction des licenciements.

Dialogue social. Les deux principaux candidats veulent rénover le dialogue social et proposent de revoir les règles de la représentativité. Ils sont a priori d'accord pour les fonder sur une consultation électorale des salariés. M^{me} Royal ne précise pas les modalités du scrutin quand M. Sarkozy envisage d'ouvrir le premier tour des élections professionnelles à d'autres que les organisations syndicales. En revanche, M. Sarkozy propose d'encadrer le droit de grève (vote à bulletin secret dès le septième jour de conflit) et d'instaurer le service minimum dans les services publics, dès juin 2007. Il propose le non remplacement d'un fonctionnaire parti à la retraite sur deux.

Temps de travail. Si M^{me} Royal a pu, comme M. Sarkozy, critiquer les 35 heures, il n'est pas question de les supprimer. Elle n'a pas repris la proposition du PS de l'étendre à tous les salariés et propose d'ouvrir des négociations pour « déterminer comment on ne peut consolider cet acquis et réduire ses effets négatifs ». M. Sarkozy veut les supprimer de fait, en favorisant les heures supplémentaires. M. Le Pen veut supprimer les 35 heures, tandis que le PCF et la LCR proposent d'aller vers les 32 heures.

Pouvoir d'achat. M^{me} Royal prône l'augmentation rapide du smic à 1 500 euros et des bas salaires. Une conférence sur les revenus, en juin 2007, devrait en discuter. L'augmentation du pouvoir d'achat chez Nicolas Sarkozy se fera par le « travailler plus » et les heures supplémentaires sans charges à hauteur de quatre heures par semaine et la rémunération de toutes les heures supplémentaires avec une majoration de 25 %. Le PCF propose d'augmenter de 10 % les fonctionnaires et un smic à 1 500 euros tout de suite.

Retraites. M. Sarkozy propose de réformer les régimes spéciaux de retraite et de permettre aux Français de travailler plus longtemps. M^{me} Royal avance une augmentation des « petites retraites » de 5 %, sans préciser toutefois le mode de financement d'une telle mesure. Elle ne reprend pas la proposition du PS d'abrogation de la loi Fillon et renvoie à la discussion des partenaires sociaux, notamment, la réforme des régimes spéciaux. Elle n'a repris l'idée d'une CSG-retraite, proposée par François Hollande.

Santé. Le PS et l'UMP n'abordent plus la santé seulement sous l'angle de la maîtrise des dépenses. « Compte tenu (...) de l'aspiration bien naturelle de nos concitoyens à vivre en bonne santé, l'investissement dans la santé sera forcément majeur. », confiait, en janvier, M. Sarkozy. Le PS a la même approche. M. Sarkozy a proposé l'établissement d'une franchise par famille sur le remboursement des premiers soins « afin de responsabiliser les patients ». Il rejette une progressivité des cotisations maladie mais n'exclut pas une TVA sociale. M^{me} Royal ne s'est pas prononcé sur le financement de l'assurance-maladie. Elle a proposé la gratuité des soins pour les moins de 16 ans ainsi que la création d'une carte santé pour les 16-25 ans.

Logement. M. Sarkozy veut « faire de la France un pays de propriétaires » tandis que M^{me} Royal insiste sur la nécessité de développer une offre locative accessible aux plus modestes. Pour les accédants à la propriété, le candidat UMP propose de rendre déductible de l'impôt sur le revenu la totalité des intérêts d'emprunt de l'impôt et de vendre 1 % du parc de logements sociaux par an à leurs occupants (environ 40 000 habitations).

Favorable à l'accès à la propriété

des ménages qui ont loué une HLM pendant quinze ans, M^{me} Royal met l'accent sur la production de logements sociaux (120 000 par an). Elle propose de céder des terrains publics à moitié prix aux organismes HLM et de durcir les sanctions contre les communes qui ne respectent pas leurs objectifs de construction locative sociale. Olivier Besancenot réclame un blocage des loyers et l'arrêt des expulsions locatives.

Immigration. Si Dominique Voynet (Verts) et Marie-George Buffet (PCF) proposent la régularisation de tous les sans-papiers, Ségolène Royal comme Nicolas Sarkozy sont opposés à une régularisation globale. La candidate du PS préconise « une régularisation sur critères » (linguistiques, durée de présence sur le territoire, promesse d'embauche, scolarisation des enfants...), alors que celui de l'UMP défend une régularisation sur décision discrétionnaire des préfets.

M. Sarkozy défend une « immigration choisie » dans le cadre d'études ou l'exercice d'une profession, tandis que M^{me} Royal, voyant dans l'immigration un « facteur de dynamisme » démographique et économique, souhaite « faciliter les migrations de travail en permettant les allers-retours avec un même visa ».

Justice. La plupart des candidats sont favorables à une réforme de la justice et de la prison. Ils sont d'accord pour réformer la composition du Conseil supérieur de la magistrature et la carte judiciaire. M^{me} Royal propose de doubler le budget de la justice, tout comme M. Bayrou, qui veut créer un garde des sceaux indépendant. M. Sarkozy propose une augmentation sans préciser le montant. Il est favorable à la création d'un procureur général de la nation, de jurys dans les tribunaux correctionnels. M^{me} Royal et M. Sarkozy sont favorables à une plus grande fermeté vis-à-vis des mineurs délinquants. Le candidat UMP veut réformer l'ordonnance de 1945 et juger les mineurs de plus de 16 ans récidivistes comme des adultes. La socialiste demande des « sanctions fermes et rapides ». Pour les mineurs, elle veut supprimer les peines de prison (sauf atteintes graves aux personnes) et développer les centres éducatifs renforcés « si besoin avec un encadrement militaire ». ■

SERVICE FRANCE

Le coût des projets de l'UMP et du PS est sous-évalué

L'UMP et le PS auraient-ils engagé une course à la minoration du coût de leurs propositions présidentielles ? Dans un entretien aux *Echos* du 14 février, Nicolas Sarkozy assure que son projet « représente 30 milliards d'euros en cinq ans, dont 15 milliards d'allègements d'impôts et de charges ». Le candidat de l'UMP reprend ainsi le chiffrage de son parti – très éloigné de celui qu'en a fait le Parti socialiste (« plus de 77 milliards ») – mais aussi de celui, moins polémique, établi sur *Debat2007.fr* par la cellule de l'Institut de l'entreprise. Celle-ci, composée de trois experts budgétaires indépendants aux sensibilités politiques différentes, s'en tient à un coût d'un peu moins de 50 milliards d'euros.

« Ce n'est pas la même chose de dépenser pour assister et de dépenser pour investir », fait aussi valoir M. Sarkozy, qui dit attendre des recettes de TVA supplémentaires des allègements fiscaux et sociaux sur les heures supplémentaires. Il révèle aussi que son objectif est de « redéployer autour de 5 % des 590 milliards d'euros de dépenses publiques ». Et juge « intéressante si elle est portée au niveau européen » l'idée de taxer les mouvements spéculatifs de capitaux.

Interrogé mercredi sur Canal +, le premier secrétaire du PS a qualifié de « ni sincère ni fiable » l'évaluation de M. Sarkozy, n'estimant « pas sérieux aujourd'hui (...) de dire qu'on va baisser les impôts et les taxes quand on a une dette publique de cette importance ». François Hollande a évalué le pacte présidentiel de Ségolène Royal à « 35 milliards d'euros en net », comme le projet du PS présenté à l'été 2006.

Un chiffrage lui aussi très éloigné de celui de *Debat2007* (quelque 53 milliards d'euros) et qui fait débat à l'intérieur du parti. Mercredi, Eric Besson, secrétaire national à l'économie, a démenti avoir affirmé devant le bureau national du PS, mardi soir, que ces 35 milliards seraient « dépassés ». ■

C. GU.

La CFDT s'inquiète de « zones d'ombre » dans les programmes

LA CFDT a adressé aux candidats à la présidentielle ses propositions sur l'emploi, les salaires, la protection sociale, le logement, mais aussi l'Europe. Son secrétaire général, François Chérèque, a précisé, mardi 13 février, que cette adresse était destinée à François Bayrou, Marie-George Buffet, Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy et Dominique Voynet, excluant les candidats « d'extrême droite » et ceux qui, à l'extrême gauche, « ne s'inscrivent pas dans une logique de gouvernement ».

« Comment envisagez-vous de répondre à l'élévation inévitable des besoins de financement dans les domaines de santé, des retraites et de la dépendance ? », questionne la CFDT. Ou encore, quels leviers privilégier en matière de politique de rémunérations et de revenus ? Considérant la proposition de M^{me} Royal et de M. Bayrou d'augmenter les petites retraites, le syndicat se demande comment assurer son financement.

Ne voulant pas « comparer et se contenter de catalogues », la CFDT présente ses propres propositions sur la sécurisation des parcours professionnels, incluant la question du contrat de travail. Mais elle ne traite pas des 35 heures : « Tout le monde sait ce que l'on en pense et cette question n'est pas centrale », explique M. Chérèque.

Si les candidats font des propositions concrètes, M. Chérèque s'inquiète : « A vouloir aller dans le très concret, on crée des zones d'ombre sur le traitement global des problèmes. » Il a par ailleurs rappelé aux journalistes qu'ils devaient « interpeller les candidats à la présidentielle sur ce qu'ils disent », déplorant leur silence face à plusieurs affirmations factuelles « fausses » de M. Sarkozy, sur TF1, le 5 février.

Avant la CFDT, la CFTC et l'UNSA avaient envoyé leurs questions aux candidats. La CGT, à l'issue de la réunion de sa commission exécutive, le 1^{er} mars, fera une déclaration sur les enjeux de l'élection. ■

RÉMI BARROUX

Une militante PS, à Toulouse : « Je ne vois pas comment Ségolène Royal ne pourrait pas remonter »

Le discours de la candidate socialiste, à Villepinte, dimanche, a rassuré les militants. Ceux-ci continuent cependant de s'interroger sur le style de la campagne

TOULOUSE
ENVOYÉ SPÉCIAL

S'ils peuvent avoir des états d'âme, qui suscitent parfois des divergences, leur volonté commune de battre Nicolas Sarkozy est un ciment à toute épreuve. Rencontrés une première fois à Toulouse lors de la campagne interne au PS (Le Monde du 10 novembre 2006), ces militants socialistes se sont rangés sans barguigner derrière la candidature de Ségolène Royal. Partageant une même volonté d'en découdre avec la droite, ils expriment aujourd'hui leur détermination. Mais aussi certaines préoccupations.

L'ancien de la Ligue communiste révolutionnaire, Pierre Timsit, secrétaire de la section qui englobe le quartier « sensible » du Mirail, a remis ses préférences fabiusiennes de l'automne 2006. Mais il n'entend rien lâcher sur le terrain de « l'urgence sociale ». L'ancrage à gauche du discours prononcé par M^{me} Royal à Villepinte l'a « soulagé ». « Avant, elle papillonnait, personne ne comprenait. Là, elle a parlé fort », explique-t-il. Encore ne s'agit-il là que du « minimum syndical ». « Elle a permis de pouvoir parler à nouveau aux petites gens. Mais ils sont exigeants », prévient M. Timsit.

Secrétaire d'une section du centre-ville toulousain, Stéphane Carassou, qui avait voté « DSK » le 16 novembre 2006, se félicite lui aussi du retour en force des thématiques économiques et sociales ; l'un des signes, à ses yeux, d'un nécessaire recentrage de la candidate sur les orientations du

parti. « Elle évolue, c'est bien. Il y a des cohérences, des cultures politiques, qu'on ne bannit pas comme ça », souligne M. Carassou, en ajoutant cette mise en garde : « Ne nous laissons pas enfermer dans la stratégie d'hyper-personnalisation voulue par Sarkozy. »

Revenir aux « fondamentaux » : tel est, semble-t-il, le souhait de certains anciens militants qui, éprouvés par le « trou d'air » des dernières semaines, craignent que l'opinion soit désorientée par le style Royal. « C'est une femme, ce qui est une nouveauté. Et sa méthode est différente. Mais le "tout neuf" est aussi fragile », note l'ancien (très) jospiniste Jean-Marie Guilloux, qui souhaite que la candidate « mette en avant une équipe ». « La féminité et la nouveauté ne sont peut-être pas spontanément corrélées avec la "solidité" et la "crédibilité" », s'inter-

roge Henri Mateos, responsable de la plus importante section de Toulouse, en évoquant « un pari sur la modernité de ce pays ». Le meeting de Villepinte l'a lui aussi « rassuré » : « Elle a fait preuve d'un fort volontarisme, en assumant le socle de la gauche qui est la redistribution. »

« Gagner l'électorat populaire »

Les uns et les autres ont bien senti, sur le terrain, la tentation d'un vote Bayrou. « Il a pu être perçu comme une valeur refuge lorsque la méthode participative suscitait l'incompréhension », explique M. Guilloux. La menace que représente la candidature de Jean-Marie Le Pen est toutefois jugée plus préoccupante.

« Il nous faut gagner l'électorat populaire, sans se préoccuper des brebis égarées

chez Bayrou, qui reviendront au second tour », estime M. Mateos. « Les Français sont habitués au clivage droite-gauche. Et si même ils avaient envie de le dépasser, ce serait "tout sauf Bayrou", qui a toujours incarné la droite chrétienne », souligne Romain Cujives, responsable fédéral du Mouvement des jeunes socialistes.

Enthousiasme de la jeunesse ? Clémentine Lerévère (23 ans) et Anne-Sophie de Surgy (22 ans) voient l'avenir en rose. « Ségolène Royal a montré à Villepinte qu'elle avait une stature de présidente. On a un vrai projet de société. C'est maintenant tout à fait "faisable" », affirme la première. « Elle ne va qu'en s'améliorant. Je ne vois pas comment elle ne pourrait pas remonter », assure la seconde. ■

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

Les dirigeants socialistes sont convaincus qu'un « effet Villepinte » se produira dans l'opinion

ÇA PRENDRA un peu de temps, mais les dirigeants socialistes se disent convaincus que la tendance va s'inverser et que « l'effet Villepinte » – les cent propositions présentées par Ségolène Royal le 11 février – finira bien par se faire sentir. « Une dizaine de jours », pronostique Jean-Pierre Chevènement. « Trois semaines » estime Julien Dray. Les premiers sondages, mitigés, réalisés dès le lendemain du meeting de Villepinte, suscitent agacement et colère. « Laissez infuser et laissez-nous diffuser ! », s'est exclamé Jean-Christophe Cambadélis, en s'adressant aux journalistes.

Le député de Paris, proche de Dominique Strauss-Kahn, dénonce des « sondages sauvages » qui « mesurent une époque dépassée », celle où M^{me} Royal était attaquée sur l'absence de programme. Mais

d'autres arrivent et au PS, on guette avec anxiété le « frémissement ». Selon une enquête BVA-Les Echos-BFM réalisée le 12 février auprès de 1 003 personnes, les mesures proposées par la candidate rencontrent un vif succès : 87 % des personnes interrogées approuvent la hausse de 5 % des petites retraites, 79 % l'obligation faite aux entreprises de rembourser les aides publiques en cas de délocalisation et 76 % la création d'un nouveau métier de « répétiteur » dans les classes.

Toutefois, lorsqu'il faut choisir le « meilleur » programme économique et social, 36 % des sondés placent celui de Nicolas Sarkozy en tête, devant celui de M^{me} Royal (33 %). Un autre sondage BVA pour Le Figaro et LCI, réalisé aussi le 12 février auprès de 959 personnes, est plus dur : 53 % des sondés estiment

que M^{me} Royal n'a pas présenté un programme « convaincant ».

Pour les socialistes, ces données ne correspondent pas aux « remontées du terrain » qu'ils perçoivent. Après Villepinte, « je n'ai rencontré que des gens heureux », a lancé Pierre Mauroy, mardi soir, devant le bureau national du parti. « Il s'est produit un événement important le 11 février : l'entrée de la gauche en campagne », a assuré François Hollande.

Lors d'un « pot » avec les parlementaires réunis dans la soirée au PS, M^{me} Royal leur a demandé de se « saisir » de son pacte présidentiel. « Je sens qu'un nouveau souffle se lève après cette journée du 11 », a-t-elle lancé. Pour la première fois, les socialistes ont applaudi leur candidate au bureau national. ■

ISABELLE MANDRAUD

PUBLICITÉ

En 2006, les performances macroéconomi-

En 2007, pour la quatrième année consécutive, la crois-

ser ses taux plus rapidement qu'elle ne les a montés, la réactivi-
de la politique monétaire américaine n'étant plus à démontrer.
Dans la zone euro, un ralentissement économique modéré, dé-
amorcé au troisième trimestre, est probable. En plus des effe-
différés de la hausse du prix du pétrole, le resserrement de
politique monétaire de la BCE pesera sur les crédits immobili-
à taux variable des pays du sud de l'Union, les finances public-
devraient être consolidées dans plusieurs pays, notamment l'Ita-
lie et l'Allemagne (hausse du taux de TVA) et le ralentissement
balle

Le microcrédit ? Nous y croyons et nous le prouvons

Ouverture de 6 antennes de microcrédit par l'ADIE, en zones urbaines sensibles, avec le soutien de BNP Paribas

BNP Paribas collabore depuis déjà 5 ans avec des institutions de microfinance, qui accompagnent le développement des microentreprises dans les pays en voie de développement

BNP Paribas s'associe aux projets de l'ADIE depuis 1993 et a décidé de prolonger son engagement en signant un accord national en octobre 2004. BNP Paribas a accordé 7 millions d'euros pour le microcrédit (dont 5 millions d'euros de prêts et 2 millions d'euros de dons par l'intermédiaire de sa fondation), permettant de financer 1 400 projets. Au travers de ce partenariat, BNP Paribas entend ainsi, par une action solidaire, renforcer encore sa contribution à l'emploi en France et à la lutte contre l'exclusion.

BNP Paribas a lancé en 2005 le « Projet Banlieues », doté d'un budget de 3 millions d'euros, pour intervenir en zones urbaines sensibles dans trois domaines précis : le microcrédit, le soutien scolaire et l'aide aux associations locales.

En matière de microcrédit social, Cetelem, la société de crédit à la consommation du groupe BNP Paribas, a signé, fin 2006 avec la Caisse des dépôts, une convention permettant d'accorder des prêts sociaux à des personnes en situation d'exclusion du crédit bancaire.

Pour en savoir plus : nouscroyonsetnousleprouvons.com

GAUCHE ANTILIBÉRALE

José Bové constitue une équipe de campagne éclectique

L'ÉQUIPE DE CAMPAGNE est enfin constituée. Après un début de campagne de « joyeux bordel » comme le reconnaissait son entourage, José Bové présentait, mercredi 14 février au café associatif La Passerelle à Paris, sa panoplie de collaborateurs. Verts, communistes, trotskistes en rupture d'organisation, alternatifs et libertaires, syndicalistes, militants associatifs ou « électrons libres » comme ces inorganisés se définissent eux-mêmes : l'alliage est surprenant, mais pas pour déplaire au candidat qui veut « puiser dans cette diversité » sans dépendre de personne.

Jacques Perreux, conseiller général du Val-de-Marne, est chargé de piloter l'attelage. Ce communiste atypique a été un des premiers refondateurs à appeler à se rallier au syndicaliste paysan. Les deux hommes se sont connus sur le plateau du Larzac à l'été 2001 après le premier séjour en prison de José Bové.

Avec Patrick Braouezec, député (PCF) de Seine-Saint-Denis, et Fernanda Marucchelli, membre de la direction nationale du PCF, deux des porte-parole de la campagne, il est censé attirer les communistes refusant de faire la campagne de Marie-George Buffet. Jacques Perreux sera surtout « celui qui met de l'huile et permet à tous de travailler ensemble », s'amuse-t-il.

La campagne, toujours « collective », est en effet dotée d'une pléthore de porte-parole : une liste paritaire de dix-huit personnes dont cinq qui habitent en province, cinq issus des banlieues et une majorité venus des mouvements sociaux. Les plus en vue – Patrick Braouezec, Francine Bavay, vice-présidente (Verts) de la région Ile-de-France, Claire Villiers, conseillère régionale (Alternative citoyenne) d'Ile-de-France, Yves Salesse (Fondation Copernic), et François Dufour, ex-porte-parole de la Confédération paysanne – seront amenés à remplacer le candidat sur les plateaux télévisés et émissions de radio.

« Alterorganisés »

D'autres comme les militants associatifs Nordine Iznasni et Omeyya Seddik, anciens du Mouvement immigration banlieues (MIB) ou Eros Sana des Zones d'écologie populaire, porteront la dimension des quartiers populaires et des discriminations. Enfin, les inorganisés, ou plutôt « alterorganisés », seront représentés par l'écologiste Yannick Youlountas, responsable du site Web Unis avec Bové.

Deux autres sites sont dédiés à la campagne Bové. L'un « officiel », recensant meetings et discours du candidat, géré par le militant altermondialiste Christophe Aguiton. L'autre, par des jeunes militants issus de collectifs comme Vamos, les Clowns ou Attac campus. Ce dernier se charge de la campagne sur le Net, en multipliant blogs, fiches argumentaires et slogans à l'image de la campagne contre la Constitution européenne.

La collecte des parrainages a été confiée à Clément Aumeunier, collaborateur du maire de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) qui affiche 230 promesses récoltées. La communication sera assurée par Bernard Loche, un des animateurs de Convergence citoyenne, et l'organisation des meetings par Gilles Lemaire, ex-secrétaire national des Verts.

« On a maintenant une équipe plus opérationnelle et présentable », se félicite M. Aguiton. José Bové devrait la présenter, en expliquant de nouveau que son but est d'« aider la gauche à gagner ». ■

SYLVIA ZAPPI

Onze interpellations dans le cadre d'une enquête sur un réseau islamiste

Les personnes arrêtées seraient « mises en cause dans l'organisation d'une filière d'acheminement de djihadistes vers l'Irak » et sont soupçonnées d'être en liaison avec Al-Qaïda

La sous-direction antiterroriste de la police judiciaire a interpellé onze personnes, mercredi 14 février, dans le cadre d'une enquête sur un réseau d'acheminement d'islamistes en Irak, conduite depuis deux ans. Un individu a été arrêté en Seine-et-Marne, un autre dans l'Ariège, mais le cœur de l'opération s'est déroulé dans l'agglomération toulousaine, où la cellule salafite avait pris corps.

Dans un communiqué, le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy s'est félicité, dès mercredi matin, de la tenue de cette opération contre des personnes « soupçonnées d'être en liaison avec l'organisation terroriste Al-Qaïda ». Selon le ministre, « les individus originaires du Sud-Ouest de la France sont mis en cause dans

l'organisation d'une filière d'acheminement de djihadistes vers l'Irak. »

Pour l'heure, le lien direct avec Al-Qaïda reste à établir. Il est déduit du profil de deux individus, arrêtés mardi 13 février à l'aéroport d'Orly au moment de leur arrivée en France, en provenance de Syrie. Ils avaient été arrêtés à la mi-décembre 2006 dans ce pays lors d'une opération visant un groupe clairement assimilé à Al-Qaïda, explique une source policière.

Leur placement en garde à vue en France a entraîné le déclenchement du reste de l'opération, planifiée depuis des mois, après un long travail de surveillance des renseignements généraux.

Composé d'une vingtaine d'individus, le groupe de Toulouse présente un intérêt important pour les policiers en raison de ses relations avec d'autres cellules, en France et à l'étranger. En décembre 2006, onze Français avaient été arrêtés en Egypte, dans le cadre d'une opération antiterroriste. L'un d'eux était en relation avec ce groupe toulousain, dont trois membres sont déjà

partis en Syrie, en bus, afin de gagner l'Irak. Les policiers soupçonnent d'autres jeunes d'avoir fait ce voyage. Deux d'entre eux, des frères, se trouvent à l'étranger.

A l'origine de l'enquête se trouve, en avril 2005, l'interpellation d'un jeune homme de Toulouse, dénoncé par sa propre famille, qui craignait les conséquences de sa radicalisation religieuse. Les RG ont dès lors suivi ses proches et assisté au durcissement de leur démarche, en raison du conflit irakien.

Leur chef spirituel, O.C., est un Français né en Syrie âgé d'une soixantaine d'années, qui n'a pas de passé connu de combattant djihadiste. Sans profession déclarée, il a acheté une vieille bâtisse dans l'Ariège tout en se rendant régulièrement à Toulouse, où il a gardé de nombreux contacts. Ses études coraniques lui ont donné une aura, un pouvoir d'entraînement sur les jeunes qu'il a croisés. Certains d'entre eux sont d'origine musulmane, d'autres se sont convertis à l'islam. ■

PIOTR SMOLAR

FAIT DIVERS UNE TROISIÈME PASSAGÈRE DANS UN ÉTAT CRITIQUE

Deux adolescents meurent à bord d'une voiture volée en voulant échapper à un contrôle de police

LYON

CORRESPONDANTE RÉGIONALE

Deux adolescents lyonnais – le conducteur, âgé de 15 ans, et un passagère de 17 ans – sont morts, mardi 13 février, au volant d'une voiture volée en tentant d'échapper à un contrôle de police. Une troisième passagère de 17 ans, se trouvait toujours dans un état critique, mercredi matin. Un jeune homme est sorti indemne de l'accident, provoqué par une vitesse excessive après une consommation de stupéfiants et d'alcool. Peu avant 3 heures du matin, la voiture s'est encadrée dans le pilier d'un pont, à Saint-Fons (Rhône). Les quatre jeunes étaient originaires de la cité Mermoz, dans le 8^e arrondissement de Lyon.

Vers 00 h 15, le propriétaire d'une Ford Escort break a déclaré le vol de sa voiture à la police. Le numéro d'immatriculation est alors diffusé par le centre d'information et de commandement. Vers 2 h 40, une patrouille de la brigade anticriminalité (BAC) départementale a repéré une voiture blanche roulant à très vive allure sur la périphérie lyonnaise. Lorsque les policiers se sont approchés, les passagers ont caché leur visage derrière leur capuche. Après avoir vérifié l'immatriculation, les fonctionnaires ont actionné le gyrophare. Selon leurs dires, ils se trouvaient à bonne distance. C'est alors que le conducteur de la Ford a brusquement quitté le périphérique.

Le véhicule a alors emprunté un boulevard comptant de nombreux carrefours. De source policière, on indique qu'il aurait grillé trois feux rouges à une vitesse proche des 120 km/h, ce que confirmerait l'enregistrement d'une caméra de surveillance urbaine. Connaissant la dangerosité de l'axe, les policiers auraient été obligés de ralentir, tandis que les jeunes auraient poursuivi leur train, jusqu'au moment où ils ont perdu le contrôle de leur voiture dans un virage à angle droit. Les policiers se sont précipités vers la carcasse en feu mais n'ont réussi à sortir, dans un premier temps, qu'un seul passager.



Saint-Fons (Rhône), mardi 13 janvier, sur le lieu de l'accident. QUADRINI/KR IMAGES PRESSE

Pour le procureur de la République Xavier Richaud, l'enregistrement des conversations des policiers confirme qu'ils ont agi en mesurant « parfaitement la proportionnalité de la poursuite ». « On ne prend pas de risque, on va pas pousser à la faute. On va juste les suivre sans tenter de les interpellier », auraient déclaré les policiers de la BAC à leur centre de commandement. Pour le procureur, « il n'y a pas eu de choc direct entre jeunes et policiers, pas d'usage des armes et pas de manœuvre pour arrêter le véhicule ».

A l'intérieur du véhicule, les enquêteurs ont retrouvé une bouteille de vodka. Interrogé à l'hôpital, le rescapé aurait

expliqué qu'ils avaient fumé du haschich et bu de l'alcool, selon plusieurs sources. Ils auraient remarqué une voiture et y seraient entrés pour se mettre au chaud. Trouvant les clés de contact, ils auraient décidé de l'utiliser pour rentrer chez eux. Le jeune homme, qui n'a pas été placé en garde à vue, aurait confirmé la version policière. Mardi, en fin de journée, Gérard Collomb, maire de Lyon, retenu à Paris, a demandé à son directeur de cabinet accompagné du maire du 8^e arrondissement de se rendre auprès des familles. Le parquet et la mairie veulent éviter tout incident dans ce quartier sensible. ■

SOPHIE LANDRIN (AVEC P. SM.)

IMMIGRATION

Trois étrangers malades expulsés en un mois contre l'avis des médecins

IL AURA FALLU que parents d'élèves et enseignants de l'école Marie-Curie de Bobigny maintiennent la pression pour que, lundi 12 février, la préfecture de Seine-Saint-Denis accorde un titre de séjour à Arulappu Jude-Mariyathas, Sri-lankais menacé d'expulsion, père de trois enfants dont un atteint d'un syndrome de Lyell, souffrant de graves séquelles pulmonaires et en attente d'une greffe.

Si l'administration a ici fini par prendre en compte la gravité de la maladie de l'enfant, les associations membres de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE) s'inquiètent des menaces d'expulsion qui pèsent de plus en plus sur les étrangers malades : en un mois, trois d'entre eux ont été renvoyés dans leur pays contre l'avis des médecins inspecteurs de santé publique, a constaté la Cimade.

Le 3 janvier, un Comorien était expulsé alors que le médecin-inspecteur saisi par le service médical du centre de rétention du Mesnil-Amelot, où il était retenu, avait alerté la préfecture de Seine-et-Marne des conséquences que son renvoi pourrait entraîner, le traitement nécessaire à son état de santé étant inaccessible aux Comores. Le 27 janvier, puis le 2 février, c'était au tour de deux Géorgiens, en dépit des mises en garde du médecin-inspecteur. L'un, séropositif, était atteint d'une hépatite active. Mais la préfecture, affirmant s'appuyer sur une information attestant de l'existence d'antirétroviraux en Géorgie et de leur accessibilité gratuite, a maintenu sa décision de le renvoyer.

« Pourtant, comme nous l'a confirmé, dans les heures qui ont suivi, une personne de Médecins du monde présente en Géorgie, le médicament est manifestement difficile à trouver et, non pris en charge par l'Etat, il coûte très cher, souligne Marie Henocq, de la Cimade. La préfecture ne s'est ainsi soucieuse ni de l'accès effectif que ce monsieur aurait au traitement, ni des conséquences de la rupture du traitement en cours. »

« Application très officielle »

Pour Arnaud Weisse du Comité médical pour les exilés (Comede), on assiste à « une application très officielle » de la circulaire à laquelle le gouvernement a dû renoncer à l'automne 2006, sous la pression des associations. Ce projet de texte durcissait les conditions de régularisations des personnes dont l'état de santé nécessite des soins, et donnait, en la matière, plus de latitude aux préfets.

Alors que la loi pose un principe d'accessibilité « effective » aux soins, il prévoyait qu'à partir du moment où « le traitement existe dans la capitale ou au moins dans une ville du pays [d'origine] », le malade ne devrait plus être régularisé : peu importait que le médicament coûte trop cher, qu'il soit disponible en trop petite quantité ou dans un endroit éloigné. Pour décider du sort des patients, les médecins-inspecteurs (dont 65,2 % des avis sont aujourd'hui positifs) et les préfets devaient s'appuyer sur une liste indiquant l'existence du traitement dans chaque pays.

« Le gouvernement actuel délivre beaucoup plus de cartes d'étranger malade [6 307 hors renouvellement en 2005] que ne le faisait le précédent », fait valoir l'entourage du ministre de l'intérieur, tout en rappelant que « le préfet n'est pas tenu de suivre l'avis du médecin-inspecteur ». Reste que, « jusqu'alors, à 99 %, pour ne pas dire 100 %, les préfets suivaient l'avis des médecins », souligne M. Weisse. ■

LAETITIA VAN ECKHOUT

Vous possédez un appartement vacant à Paris ?



Louez le en toute sérénité avec l'aide de la Ville de Paris

0 800 2002 75*

*appel gratuit depuis un poste fixe

Subventions aux travaux * Avantages fiscaux * Garanties locatives renforcées

MAIRIE DE PARIS

www.louezgagnant.com

JUSTICE

Un travailleur saisonnier étranger va pouvoir obtenir un titre de séjour

Le tribunal administratif de Marseille a enjoint, le 8 février, le préfet des Bouches-du-Rhône – qui avait toujours refusé jusqu'à présent – de délivrer une carte de résident de 10 ans à un travailleur saisonnier de nationalité marocaine. Les juges considèrent que Baloua Ait Baloua, qui a travaillé pendant plus de vingt ans dans une exploitation agricole, doit être considéré « comme résident en France de façon régulière et à titre habituel depuis plus de dix ans ». Son retour annuel au Maroc n'était fait, selon eux, que « pour respecter l'apparence juridi-

que que son employeur et l'administration avaient entendu donner à son embauche et à son séjour sur le territoire français ». – (Corresp.)

Dieudonné demande la libération du leader de l'ex-Tribu Ka

Dieudonné a demandé à Jacques Chirac, mardi 13 février, de gracier Kemi Seba, leader de l'ex-Tribu Ka. Celui-ci a été condamné, le 9 février, à deux mois de prison ferme pour « outrages » envers le directeur de la sécurité publique d'Eure-et-Loir (Le Monde daté du 11 au 12 février). Lors d'une conférence de presse au Théâtre de la Main d'Or, en présence de plusieurs membres du groupuscule extrémiste noir dissous en 2006

puis réapparu sous le nom de « Génération Kemi Seba ». Dieu-donné a qualifié cette condamnation d'« injustice ».

PARLEMENT

Le PS s'abstiendra sur le statut pénal du chef de l'Etat

Après avoir voté pour à l'Assemblée nationale en première lecture et contre au Sénat, les parlementaires du PS ont décidé de s'abstenir sur le projet de loi constitutionnelle réformant le statut pénal du chef de l'Etat qui sera examiné, lundi 19 février, par le Congrès à Versailles. « C'est une position responsable de compromis », a affirmé, mardi 13, le président du groupe PS de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Projet de loi sur la délinquance : Sarkozy renonce au volet « santé mentale »

C'EST une victoire pour les psychiatres et les usagers en santé mentale : Nicolas Sarkozy a retiré, mardi 13 février, les dispositions contestées sur l'hospitalisation d'office, contenues dans son projet de loi sur la prévention de la délinquance. Lors de la seconde lecture à l'Assemblée nationale et alors que les psychiatres hospitaliers étaient en grève, le ministre de l'intérieur a affirmé n'avoir « jamais assimilé maladie et délinquance » et « être attentif aux craintes » des professionnels. Le candidat de l'UMP a toutefois confirmé sa volonté de réformer la loi de 1990 sur l'internement psychiatrique. « Je m'engage, si le peuple français me confie d'importantes responsabilités, à déposer ce texte au début de la prochaine session », a-t-il dit.

Le volet « santé mentale » du projet de loi sur la prévention de la délinquance avait été élaboré sans concertation avec les professionnels et usagers de la psychiatrie. Ne concernant que les hospitalisations d'office, soit les patients troublant l'ordre public, le texte renforçait les pouvoirs du maire et créait un fichier national des personnes hospitalisées. D'emblée, patients et psychiatres ont dénoncé un amalgame entre maladie mentale et délinquance et exigé une réforme d'ensemble de l'internement psychiatrique, dans un cadre sanitaire.

Face au tollé, le gouvernement avait accepté de renoncer à ces dispositions en introduisant, dans un autre projet de loi, la possibilité de légiférer par ordonnance sur la santé mentale. Mais le Conseil constitutionnel, saisi par le PS, avait censuré, le 25 janvier, cette possibilité. M. Sarkozy n'avait plus guère de choix : persister au risque d'une polémique ou jeter prudemment l'éponge à quelques semaines de l'élection présidentielle. ■

CÉCILE PRIEUR

Deux rapports soulignent les imperfections de la politique familiale

Les femmes des milieux défavorisés, premières bénéficiaires des congés parentaux, connaissent de grandes difficultés pour revenir sur le marché du travail

Certains chercheurs l'ont baptisé le « modèle français » : depuis l'an 2000, l'Hexagone combine des taux de fécondité élevés – la France est, avec l'Irlande, le pays le plus fécond d'Europe – et une forte implication des femmes dans la vie professionnelle – 80 % des 25-49 ans travaillent. Comment faire vivre ce nouveau modèle dans un pays où les tâches parentales et domestiques reposent encore principalement sur les femmes ? Faut-il créer un service public de la petite enfance ? Telles étaient les questions posées par Dominique de Villepin, en août 2005, à la porte-parole de l'UMP, Valérie Pécresse, et au Centre d'analyse stratégique (CAS, ancien Commissariat au plan).

Dans des rapports qui seront rendus publics dans les jours qui viennent, Valérie Pécresse et le CAS montrent que ces interrogations sont liées à de profondes transformations de la famille : près de 60 % des enfants de moins de six ans grandissent désormais au sein de couples « bi-actifs ».

Malgré cette petite révolution, l'arrivée des enfants pèse plus lourdement sur la carrière des femmes : leur taux d'activité, qui s'élève à 80 % lorsqu'elles ont un jeune enfant, chute à 60 % lorsqu'elles en ont deux et à 37 % lorsqu'elles en ont trois ou plus. Les hommes, eux, conservent, au fil des naissances, un taux d'activité supérieur à 90 %.

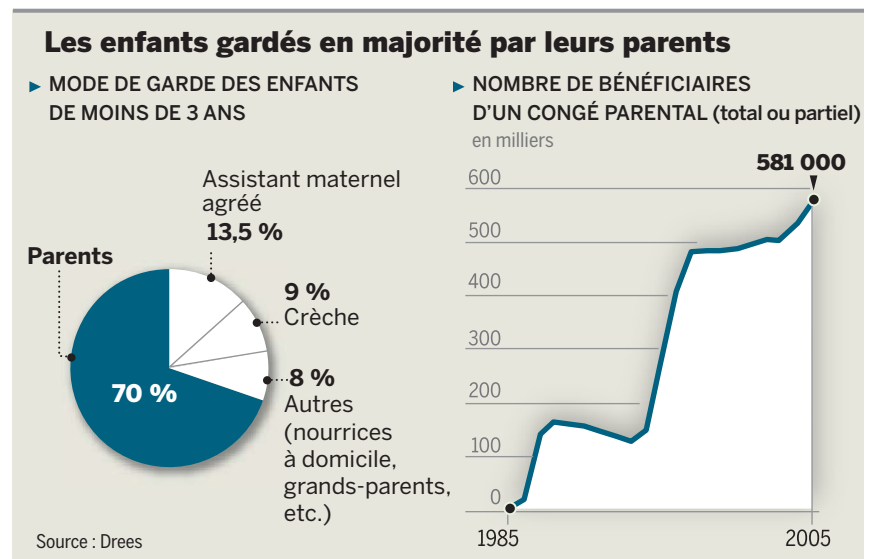
Pour accueillir ces enfants, la France a inventé une politique familiale qui comprend à la fois des prestations familiales versées aux parents, des réductions fiscales destinées aux particuliers comme aux entreprises et des investissements dans les structures d'accueil.

Selon le rapport du CAS, ces dépenses publiques s'élèvent à 19 milliards d'euros par an, soit plus d'un point de PIB. « La politique de la petite enfance s'est considérablement renforcée au cours des vingt dernières années grâce aux plans successifs de financement des crèches, à des prestations individuelles plus abondantes et à une revalorisation des métiers de la petite enfance », souligne le rapport.

Malgré cet effort financier, les insatisfactions demeurent. En raison de la progression spectaculaire des congés parentaux, 70 % des enfants sont aujourd'hui gardés par leurs parents, principalement par leur mère. Mais cette solution n'est pas toujours l'expression d'un véritable souhait : 37 % des bénéficiaires déclarent qu'elles n'avaient pas trouvé de solution de garde et environ 40 % que leurs horaires de travail ne convenaient pas.

Quant aux crèches, elles se sont développées – le nombre de places est passé de 292 000 en 2000 à 317 000 en 2005 – mais elles accueillent encore moins d'un enfant sur dix.

Faut-il aller plus loin et bâtir un véritable service public de la petite enfance, comme le promet Ségolène Royal dans son pacte présidentiel ? Dans son rapport, le CAS écarte l'idée de garantir à chaque famille une solution de garde sous la forme d'un droit « opposable ». « Une telle option supposerait une politique très active de déploiement de l'offre et aurait des implications financières extrêmement lourdes », souligne



le rapport. Le Centre estime qu'il serait préférable d'améliorer le système actuel en instaurant des schémas départementaux d'organisation de la petite enfance, en renforçant la qualité des assistants maternels et en faisant un effort d'information et d'accompagnement en direction des familles.

Dans la lettre de mission destinée à Valérie Pécresse, Dominique de Villepin s'interrogeait en outre sur une éventuelle réforme des « congés parentaux », qu'il s'agisse de l'allocation parentale d'éducation ou du complément de libre choix d'activité qui lui a succédé. Né en 1985, ce système qui prévoit des allocations de 350 à 750 euros par mois pendant un ou trois ans, dans les milieux défavorisés, durablement éloigné les mères du marché du travail. « Ce sont les femmes les plus fragiles par rapport à l'emploi, ou même qui étaient en recherche d'emploi, qui sont les plus nombreuses parmi les bénéficiaires », constate Valérie Pécresse. Ces congés, conclut-elle, ont des « conséquences très négatives » sur

l'emploi féminin et bénéficient, pour une part importante, à des mères qui « auraient souhaité continuer à travailler ».

La porte-parole de l'UMP ne souhaite pas leur réduction ou leur disparition pour autant : cette solution « plongerait de très nombreux parents dans une situation difficile, les modalités alternatives de garde n'étant pas en mesure d'accueillir leurs enfants ». Elle préférerait que l'on mette en place des plans personnalisés de retour à l'emploi, que l'on facilite l'accès à la formation professionnelle et que l'on reconnaisse les acquis de l'expérience.

Pour inciter les pères à s'impliquer davantage auprès des enfants, Valérie Pécresse propose également une réforme des congés parentaux : ils réserveraient aux pères 60 jours – qui seraient perdus pour la famille s'ils y renonçaient – et comprendraient une prime de 250 euros par mois si le congé était partagé au sein du couple. ■

ANNE CHEMIN

PUBLICITÉ

La banlieue ?

Nous y croyons et nous le prouvons.

Déjà
40 associations locales
aidées à travers
la France
dans le cadre du
« Projet Banlieues »

Dès 2005, BNP Paribas a lancé le « Projet Banlieues », doté de 3 millions d'euros, pour intervenir en zones urbaines sensibles dans les domaines du microcrédit, du soutien scolaire et de l'aide aux associations locales. Après Marseille, des antennes de microcrédit en zones urbaines sensibles seront prochainement ouvertes à Lyon et en région parisienne. Par ailleurs, le groupe BNP Paribas, qui compte déjà 3 600 emplois en Seine-Saint-Denis avec notamment sa direction informatique, prévoit de devenir le premier employeur privé de ce département en 2008, avec au total 6 000 emplois.

Pour en savoir plus :
nouscroyonsetnousleprouvons.com

Le groupe BNP Paribas prévoit de devenir le 1^{er} employeur privé en Seine-Saint-Denis en 2008

Énergie Le groupe pétrolier a dégagé un bénéfice de 12,6 milliards d'euros en 2006, en hausse de 5 %

Total annonce des résultats records sur fond de polémiques

Douze ans après avoir pris la présidence de Total, en 1995, Thierry Desmarest a, pour la dernière fois, présenté, mercredi 14 février, les résultats annuels du groupe pétrolier. Il devient en effet président non-exécutif du conseil d'administration tandis que Christophe de Margerie lui succède à la direction générale.

Les profits 2006 de la cinquième « major » mondiale par la production, en phase avec ceux de ses principales concurrentes (*Le Monde* du 8 février), sont historiques pour le groupe et sans précédent dans l'histoire industrielle française. Ils ont atteint 12,6 milliards d'euros, en hausse de 5 %.

Un bénéfice qui a réveillé l'appétit des partis de gauche, des associations de consommateurs et des mouvements écologistes. Les premiers réclament une « *taxe exceptionnelle sur les superprofits* » des compagnies pétrolières. Les derniers demandent à Total plusieurs centaines de millions d'euros pour dédommager les victimes de la marée noire causée par le naufrage de l'*Erika*, en décembre 1999, dont le procès s'est ouvert lundi.

Les résultats 2006 de Total sont vingt fois plus élevés qu'en 1995, l'année où M. Desmarest a pris les commandes du groupe. Entretemps, le prix du baril s'est envolé. Et celui que l'on surnommait alors « *le petit prince de l'or noir* » a racheté le belge Petrofina en 1998, puis absorbé son éter-

nel rival Elf-Aquitaine en 1999 pour réaliser son projet : faire de Total un « *groupe de taille mondiale* » capable de jouer dans la cour des grands au côté d'ExxonMobil, de Shell, de BP et de Chevron. Opération réussie : en douze ans, le chiffre d'affaires est passé de 20 milliards à près de 154 milliards d'euros.

« *L'année 2006 a été marquée par la persistance de conditions de marché globalement favorables pour l'industrie pétrolière* », constate M. Desmarest. Le baril de Brent de la mer du Nord a ainsi progressé de 19 % en moyenne pour s'établir à 65 dollars. Les marges de raffinage, en net retrait par rapport à 2005 (-31 %), sont restées « *à un niveau satisfaisant* ».

« Politique de dividende »

Il n'en reste pas moins que, globalement, la production d'hydrocarbures a reculé de 5 % en 2006 (à 2,356 milliards de barils équivalent pétrole). Cette baisse s'explique par un effet prix et la cession d'actifs « onshore » aux États-Unis. Mais elle est également due aux pertes de production importantes qu'ont entraînées, au Nigeria, les attaques de groupes rebelles sur les installations pétrolières du delta du Niger. La production en mer du Nord a également baissé. Et la mise en production de nouveaux gisements, comme le champs géant de Dalia en Angola, n'a pas permis de compenser intégralement ces déclin.

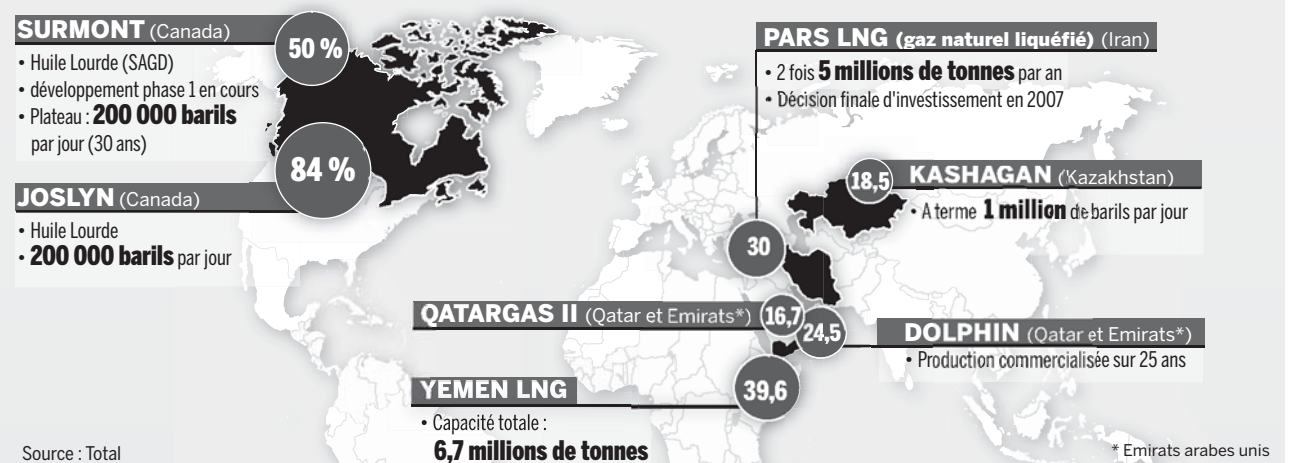
De nombreux projets, pétroliers et gaziers, devraient faire repartir la production, assure-t-on chez Total. Pour la période 2006-2010, le groupe prévoit qu'elle augmentera de plus de 5 % par an. Dès 2007, la croissance de la production devrait être de 6 %, et ceci en tenant compte d'une baisse de 1 % des quotas que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) impose à ses onze États membres (hors Irak).

Entre 2006 et 2010, la croissance devrait être proche de 13 % par an dans le gaz naturel liquéfié (GNL), un secteur où Total a beaucoup investi (Qatar, Nigeria, Yemen). A un horizon de quelques années, le groupe de Thierry Desmarest et Christophe de Margerie devrait réaliser 40 % de sa production dans le gaz.

Total n'est pas parvenu à gonfler ses réserves prouvées. Selon les chiffres de la Security and Exchange Commission améri-

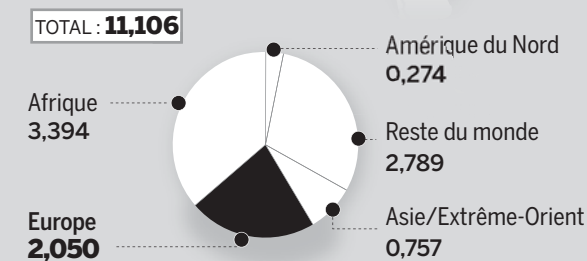
Des positions dans le monde entier

► PART DE TOTAL DANS LES SEPT PROJETS STRUCTURANTS POUR LA PÉRIODE 2010-2030



LES RÉSERVES D'HYDROCARBURES EN 2005

En milliards de barils équivalent pétrole



LES QUATRE PREMIERS GROUPES PÉTROLIERS PRIVÉS MONDIAUX

En milliards d'euros, en 2006

	CHIFFRE D'AFFAIRES	BÉNÉFICE NET
Exxon (E.-U.)	289	30,2
Shell (R.-U./P.-B.)	243,9	19,4
BP (R.-U.)	209,8	17
Chevron (E.-U.)	156,6	13

Source : sociétés

caine, qui homologue les réserves pétrolières dans le monde, elles sont restées stables en 2006, à 11,1 milliards de barils. Ce n'est pas un mauvais résultat dans cette période de réveil du nationalisme pétrolier où tous les pays – mais surtout la Russie, le Venezuela et la Bolivie – mènent la vie dure aux grandes compagnies internationales.

Ils renationalisent le secteur des hydrocarbures ou exigent que leurs compagnies

soient majoritaires dans les grands projets pétro-gaziers. Et, dans tous les cas, ils réclament une part plus importante des revenus du pétrole et du gaz.

Sur le plan financier, Total risque d'essuyer les critiques de tous ceux qui jugent que le niveau – et surtout l'utilisation – de ses profits est indu. Le groupe compte reverser plus du tiers de ses bénéfices à ses actionnaires en leur proposant de « *pour-*

suivre sa politique dynamique de dividende ». Celui-ci augmentera de 1,87 euro par action (+15 %) au titre de l'année 2006. Cette décision a été saluée, mercredi, à la Bourse de Paris, où le titre du groupe a pris 1,71 % à l'ouverture de la séance. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

► Lire aussi page 19, le portrait de Christophe de Margerie

Ségolène Royal et l'UFC veulent taxer les « superprofits »

L'UFC-Que Choisir ? ne désarme pas contre Total. Quatorze mois après avoir demandé au gouvernement d'imposer à la compagnie pétrolière une « *taxe exceptionnelle* » sur ses profits, l'association de consommateurs a relancé sa campagne, mardi 13 février. Elle est aujourd'hui relayée par la candidate socialiste à l'Élysée. Dans ses « 100 propositions », Ségolène Royal indique qu'elle créera un « *prélèvement exceptionnel sur les superprofits des sociétés pétrolières* » afin de « *développer les transports collectifs* ».

Pour sa défense, Total avait affirmé qu'il ne réalisait que 5 % de ses profits en France et payait autant de taxes à l'étranger qu'il faisait de bénéfices (12,2 milliards d'euros en 2005). L'UFC conteste ce chiffre de 5 % et l'estime à 18-20 %. L'association souligne que pour aboutir à 5 %, Total n'a pris en compte « *que les activités physiquement localisées en Fran-*

ce » (raffinage, stations-service) et totalement exclu les profits de l'exploration-production située à l'étranger. « *Or le consommateur français qui achète du carburant provenant d'une production amont de Total paie évidemment dans sa facture le coût de revient et les profits que le groupe réalise sur cet amont* », souligne l'UFC-Que Choisir.

Elle propose une taxe de « *1 milliard d'euros par an pendant cinq ans* » qui représenterait, selon ses calculs, « *un prélèvement de moins de 10 % sur les profits mondiaux de Total* ». Pour le financer, il suffirait au groupe de réduire d'un tiers ses rachats d'actions, massifs ces dernières années, ajoute-t-elle.

« *La nécessité de cette taxe ne fait que s'accroître* », selon l'UFC. Entre 2003 et 2006, la facture pétrolière annuelle a augmenté de 267 euros par ménage, calcule-t-elle. Entre 2002 et 2005, les profits

sont passés de 5,9 à 12,2 milliards (+106 %), tandis que l'investissement progressait de 47 %. Le reste est allé au rachat d'actions et aux dividendes.

Les 5 milliards financiers en partie un « *plan Marshall pétrole* » de 10 milliards à 25 milliards d'euros sur dix ans qui aurait quatre priorités : augmenter l'offre de transport collectif de proximité, aider à l'acquisition de moteurs économiques, relancer le fret ferroviaire et financer la recherche-développement dans les énergies alternatives.

« *On a la chance d'avoir un grand groupe pétrolier français qui fait des profits, tant mieux, a commenté, mardi, le député Pierre Leclouche (UMP), proche de Nicolas Sarkozy. Taxons-les, nous les tueons. L'idée qu'une entreprise nationale, parce qu'elle fait des profits, est par définition coupable, est une aberration.* » ■

J.-M. B.

CHIFFRES

Chiffre d'affaires : en 2006, il a progressé de 12 %, à 153,8 milliards d'euros (contre 137,6 milliards en 2005).
Bénéfice net ajusté : 2,74 milliards d'euros au quatrième trimestre et 12,6 milliards sur l'année 2006.
Investissement : 10,7 milliards d'euros (hors acquisitions), la majeure partie dans des projets d'exploration-production.
Production : 2,4 millions de barils par jour au quatrième trimestre.
Réserves : elles sont stables, à 11,1 milliards de barils (équivalent pétrole).
Dividende : le groupe a racheté 75,9 millions d'actions pour 3,9 milliards d'euros et propose un dividende de 1,87 euro par action, en hausse de 15 %.

BOLIVIE UNE RELANCE DES NATIONALISATIONS

La Paz veut reprendre le contrôle des mines, mais peine à gérer le gaz

DÉBORDÉ par des mouvements sociaux, le président bolivien, Evo Morales, relance les nationalisations. Le 9 février, l'armée a occupé une fonderie du groupe suisse Glencore, près d'Oruro. « *Le complexe métallurgique Vinto retourne sous le contrôle de l'Etat, a annoncé M. Morales. L'heure est venue de nationaliser toutes nos ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.* »

La Suisse « *reconnait le droit souverain du peuple bolivien* », selon son ambassade à La Paz, mais appelle à « *respect des droits internationaux et des conventions bilatérales* » sur les investissements. « *Nous sommes disposés à affronter les plaintes internationales* », a assuré M. Morales, qui refuse d'indemniser Glencore.

Le 8 février, la réforme des mines avait été mise à mal par la mobilisation des ouvriers regroupés en coopérative. Après deux jours de manifestations accompagnées d'explosions de bâtons de dynamite à La Paz, les mineurs sont parvenus à geler l'augmentation des taxes sur les exportations minières. Ces protestations intervenaient au moment où la nationalisation des hydrocarbures, décrétée le 1^{er} mai 2006, rencontre des difficultés.

L'entrée en vigueur des 44 nouveaux contrats signés avec les compagnies pétrolières étrangères opérant en Bolivie

a été suspendue. Selon l'entreprise publique Yacimientos Petroliferos Fiscales de Bolivia (YPFB), « *des erreurs de transcription des noms d'entreprises et des champs gaziers* » auraient été constatées. Le ministre des hydrocarbures, Carlos Villegas, « *très gêné* », a présenté sa démission, qui n'a pas été acceptée.

Deux décisions récentes ont contrarié le ministre. La première a été le choix du troisième patron d'YPFB depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, il y a un an, Manuel Morales Olivera, un militant sans expertise énergétique. La seconde a été la décision d'installer une des directions d'YPFB à Camiri (département de Santa Cruz), considérée jadis comme la « *capitale pétrolière de la Bolivie* », à la suite d'un mouvement social.

Les manifestants de Camiri avaient bloqué pendant une semaine la route reliant le pays à l'Argentine et au Paraguay, pour exiger « *une véritable nationalisation* » et une décentralisation d'YPFB favorisant l'emploi local. Une mobilisation dans la région du Chaco (département de Tarija) a débouché sur une concession similaire, alors que M. Villegas était partisan d'une concentration des directions d'YPFB à La Paz, pour en faire une entreprise « *opérationnelle* ». ■

PAULO A. PARANAGUA

JUSTICE UN DOCUMENT RÉDIGÉ PAR L'EX-DIRECTEUR JURIDIQUE DE LA COMPAGNIE

Procès « Erika » : une note contredit la défense de Total

TOUT est parti de ce mot-là, « *vetting* ». « *Du verbe "to vet", ausculter, soigner* », a expliqué le président Jean-Baptiste Parlos, qui avait décidé de lui consacrer une bonne partie de l'audience, mardi 13 février.

C'est que le mot tient une large place dans l'examen de la responsabilité des acteurs de la catastrophe de l'*Erika*, tel qu'il s'est ouvert devant la 11^e chambre correctionnelle de Paris. Il vaut à Bertrand Thouilin, ex-directeur juridique de Total, d'être le seul salarié du groupe à comparaître en son nom propre pour « *pollution* » et « *complicité de mise en danger d'autrui* » au côté de son entreprise poursuivie des mêmes chefs comme personne morale.

A la barre, l'homme s'attarde sur les conséquences que la guerre du Kippour, en 1973, a fait peser sur les compagnies pétrolières lorsque le président interrompt. « *Oui, mais le "vetting" ?* » Le prévenu renâcle. M. Parlos insiste. « *Et alors, le "vetting" ?* » On y vient enfin. Dans la langue particulière du transport pétrolier, explique M. Thouilin, ce mot désigne l'activité de contrôle technique et d'évaluation des navires mise en place par les affréteurs. « *Le but était d'assainir le marché et d'assurer la sécurité maritime* », dit-il.

L'explication ne satisfait que partiellement le président qui constate que le recours, par Total, à cette activité de contrôle au début des années 1990 succède à plusieurs graves accidents maritimes dans les-

quels des compagnies pétrolières étaient en cause, au premier rang desquels celui de l'*Exxon Valdez*. « *N'existerait-il pas un lien entre ces catastrophes et le développement du "vetting" ?* » s'enquiert-il. *Je vais vous rappeler ce que vous en disiez vous-même.* »

Du dossier, le président extrait alors un document saisi dans les jours qui avaient suivi le naufrage de l'*Erika*, en décembre 1999, au siège de la compagnie pétrolière. Il s'agit d'un long article signé de l'ancien directeur des services juridiques et publié dans un journal interne en 1998. M. Parlos en détache chaque mot.

« Prémonitoire »

« *Même en l'absence de texte, la responsabilité d'un affréteur peut toujours être recherchée sur le terrain délictuel ou quasi délictuel pour faute ou négligence dans le choix du navire* », écrivait Bertrand Thouilin. « *Il y a une tendance générale des juges à mettre en cause la responsabilité des "donneurs d'ordre" en matière de transports* », expliquait-il en évoquant l'épisode récent d'un accident maritime à Marseille « *dans lequel nous avons dû faire face à une enquête très serrée de l'expert judiciaire* ».

« *En cas de sinistre majeur, il faut prendre garde aux tentations de la "deep pocket" : dans un milieu où il y a beaucoup d'intervenants insolubles, le risque est grand de voir les juges se livrer, en l'absence de texte, à des contorsions juridiques pour mettre en*

cause celui qui dispose de la puissance économique et qui peut faire face aux réclamations, c'est-à-dire le propriétaire de la cargaison », poursuivait le texte.

Enfin, concluait le directeur juridique, « *l'histoire des catastrophes pétrolières a largement démontré que l'impact médiatique d'un accident peut porter un préjudice fatal à l'entreprise : la règle médiatique est souvent plus impitoyable que la règle de droit* ». « *Je pense que nous sommes nombreux à attendre vos explications sur cette note* », indique le président. « *C'était... disons... prémonitoire !* », souffle Bertrand Thouilin, en s'efforçant aussitôt de dissiper les interprétations fâcheuses de sa plume.

« *Il ne s'agit absolument pas d'une note d'instruction, mais d'information purement interne, une sorte d'article pédagogique destiné aux affréteurs* », explique-t-il. « *Le juriste que vous êtes a bien conscience que, dans cette enceinte, tout ce que vous avez écrit a du poids* », insiste le président. « *Mais je ne pensais pas du tout aux responsabilités d'ordre pénal !* », réplique le prévenu.

Le vice-procureur, Laurent Michel, semble goûter l'épisode qui met à mal la stratégie de défense de Total, réfutant toute responsabilité dans la catastrophe de l'*Erika* : « *Je ne relève qu'un point inexact dans votre note. C'est que vous seriez jugé selon des "contorsions juridiques". Je voudrais vous rassurer sur ce point, monsieur.* » ■

PASCALE ROBERT-DIARD

ECHANGES

En 2006, le déficit commercial américain a atteint un niveau record

EN 2006, les Etats-Unis ont connu un nouveau déficit commercial record de 763,6 milliards de dollars (583,4 milliards d'euros), après 716,7 milliards de dollars en 2005. Leurs exportations ont progressé de 12,8 % à 1 438 milliards et leurs importations de 10,5 % à 2 201 milliards.

L'une des causes de cette aggravation est la hausse de la facture énergétique qui s'est alourdie de 790 milliards de dollars. Il faut incriminer aussi la consommation croissante de produits d'importation à bas prix, notamment en provenance de Chine, qui a représenté 232,5 milliards de dollars, soit plus du quart du déficit total.

Ce mauvais chiffre de la balance commerciale américaine pourrait entraîner, en 2007, un ralentissement de la croissance aux Etats-Unis à moins de 3 %, au lieu des 3,5 % annoncé.

Il contribuera, aussi, au durcissement de la position de Washington dans les négociations internationales. « L'aggravation de notre déficit commercial et la perte concomitante de 3 millions d'emplois dans l'industrie sont une conséquence de notre politique commerciale », a déclaré l'Association des industriels américains pour une politique commerciale (Amtac) qui appelle le Congrès à riposter à la concurrence jugée déloyale de la Chine.

Ce raidissement pourrait compliquer les négociations, dites du « cycle de Doha », à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

ALAIN FAUJAS

A l'usine russe de Ford, les grèves se multiplient depuis un an

Les ouvriers veulent de meilleures conditions de travail. Ils touchent un salaire mensuel moyen de 17 000 roubles (500 euros), contre 10 000 roubles en moyenne dans le pays

MOSCOU

CORRESPONDANTE

Les ouvriers de l'usine Ford de Vsevoljoisk (région de Saint-Petersbourg) ont lancé un mouvement de grève illimité, mardi 13 février à minuit. Ils réclament de meilleures conditions de travail. La direction leur avait fait des propositions alléchantes - une hausse des salaires de 14 % à 20 % et une meilleure couverture médicale. Mais, mardi après-midi, le collectif de l'usine, réuni en assemblée générale, les a repoussées à la majorité. Le principal syndicat de l'usine, qui rassemble 1 100 des 1 900 salariés, veut un réaménagement de la convention collective.

« Les augmentations de salaire ne sont pas tout. Nous voulons que soit mis fin au travail intérimaire, que les ouvriers qui ont des problèmes de santé aient la garantie de l'emploi, que la nocivité du travail à l'atelier soit reconnue », explique Alexei Etmanov, le représentant du principal syndicat. Joint par téléphone, l'homme, entré à l'usine comme soudeur-électricien en 2003, ne s'en laisse pas conter.

La menace brandie par la direction de contrer la grève par une action en justice

le laisse de marbre : « Le tribunal tranche. » Selon lui, le droit de grève est garanti par la Constitution. Même s'il reconnaît que le code du travail, adopté en 2004, « est flou et ambigu sur la question ». Acquis aux méthodes occidentales depuis qu'il les a étudiées de près au Brésil, Alexei Etmanov a repris en main, depuis 2005, l'activité militante et syndicale au sein de l'usine Ford de Saint-Petersbourg.

Quelques mois après son arrivée, une première grève, partielle, est déclenchée, elle dure une semaine. En mars 2006, le mouvement repart de plus belle. La direction, qui a fait embaucher des intérimaires pour contrer ces arrêts de travail, finit toutefois par céder et accorde alors une augmentation de 14 % sur les salaires.

Les ouvriers de Ford ont beau figurer parmi les mieux payés de Russie avec un salaire mensuel moyen de 17 000 roubles (environ 500 euros), ils militent pour de meilleures conditions de travail, pour une sécurité de leur emploi mieux assurée et aspirent à des primes et à des loisirs.

Le « paquet social », c'est-à-dire l'ensemble des avantages offerts par l'entreprise - crèches, établissements de santé, prise en charge des vacances ou des études pour les enfants - est particulièrement prisé en Russie. Des entreprises du secteur public, comme Gazprom, sont réputées pour leurs « plus » sociaux. Leurs employés, envieux, cherchent à conserver leur place et, si possible, à faire

en sorte que leurs propres enfants puissent en bénéficier à leur tour.

Loin d'être à la traîne, l'usine d'assemblage de Ford, créée en 2002, offre un salaire plus élevé que la moyenne (10 000 roubles, soit 300 euros) et reconnaît le rôle de ce syndicat particulièrement actif dans un pays peu habitué aux conflits sociaux.

La grève ne saurait tomber plus mal pour le constructeur américain, qui a assemblé, en 2006, 66 000 Focus, un modèle très prisé en Russie, et compte produire 73 000 voitures en 2007. En pleine restructuration, Ford mise sur l'expansion du marché russe.

Comme d'autres constructeurs automobiles étrangers (Renault, General Motors, Volkswagen) qui multiplient les sites d'assemblage dans le pays, surtout dans la région de Saint-Petersbourg, présentée parfois comme le « Detroit russe » en devenant - du nom de la ville berceau de l'industrie automobile américaine.

Le marché local est prometteur. En 2006, près de 1,8 million de véhicules ont été achetés en Russie, par le biais du crédit à la consommation - un million sont produits par des marques étrangères, 800 000 par des constructeurs russes.

Le parc automobile n'est que de 16 millions d'unités pour 142 millions d'habitants, ce qui offre de belles perspectives aux constructeurs. D'autant que le pouvoir d'achat des Russes croît régulièrement.

MARIE JÉGO

TABLEAU DE BORD

France

Les investissements dans l'industrie manufacturière en France ont été stables en valeur en 2006, mais devraient augmenter en 2007 (+ 7 %), selon l'enquête trimestrielle de janvier de l'Insee, publiée mercredi 14 février.

Allemagne

L'indice Zew, qui traduit la confiance du secteur financier dans l'économie allemande, a augmenté de 6,5 points en février, selon le chiffre publié par l'institut Zew, mardi 13 février. Une reprise de l'économie est attendue au deuxième semestre 2007.

« L'Allemagne va connaître un creux de croissance au premier trimestre, mais pas un effondrement »

, a déclaré Axel Weber, président de la Bundesbank, mardi 13 février. Selon les prévisions de la banque centrale, la croissance devrait revenir à 1,75 % en 2007 après 2,8 % en 2006, sous l'effet de la hausse de la TVA de 16 % à 17 % intervenue le 1er janvier.

Chine

Les investissements directs étrangers (IDE) en Chine ont progressé de 13,86 % sur un an en janvier, totalisant 5,2 milliards de dollars (4 milliards d'euros), a annoncé le ministère du commerce, mercredi 14 février.

Equateur

Le gouvernement a repoussé d'un mois le paiement de 135 millions de dollars (104 millions d'euros) dus au titre des intérêts de sa dette internationale de 2,7 milliards de dollars, mardi 13 février. « Ilya environ 60 millions de dollars en caisse », a déclaré le nouveau vice-ministre de l'économie, Fausto Ortiz.

UNION EUROPÉENNE TEXTE DE COMPROMIS

L'Europe des 27 souhaite favoriser l'accès des PME aux marchés publics

APRÈS QUATRE ANS de lobbying, le Comité Richelieu, association française des entreprises de haute technologie, qui se bat pour que les PME européennes bénéficient d'un accès privilégié aux marchés publics, à l'instar du Small Business Act américain, a remporté une petite victoire.

Lundi 12 février à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Vingt-Sept ont adopté un texte de compromis entre les pays favorables à un traitement privilégié pour les PME (France et Italie en particulier) et les Etats opposés à de telles mesures (Royaume-Uni, Danemark et Pays-Bas, entre autres).

Le Conseil a rappelé que « l'accès effectif des PME aux marchés publics revêt une importance cruciale ». Il a souligné la nécessité de « mener rapidement à bien la révision » en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de l'accord sur les marchés publics (AMP).

Le texte du Conseil pourrait permettre, espèrent les Français, de faire pression sur Charlie McCreevy,

commissaire en charge du marché intérieur et opposé, comme l'OMC, à toute mesure en faveur des PME, au motif qu'il s'agirait de discrimination positive - les Etats-Unis bénéficiant d'une dérogation.

Conscient du temps nécessaire à un succès d'une telle démarche, le Comité Richelieu a formulé mercredi de nouvelles propositions, qui ne nécessitent pas l'approbation de Bruxelles ou de l'OMC. Il souhaite élargir son Pacte PME, méthodologie incitant et facilitant la passation de marchés entre des grandes entreprises et des PME innovantes, à d'autres acteurs (banques, investisseurs, laboratoires publics).

Ces derniers simplifieraient leurs procédures. Les pouvoirs publics participeraient au dispositif en accordant un accès privilégié aux aides existantes à ces PME, « pour qu'elles deviennent des leaders mondiaux en cinq ans », souhaite Emmanuel Leprince, délégué général du Comité Richelieu.

ANNIE KAHN

ET PHILIPPE RICARD (À BRUXELLES)

LES BOURSES DANS LE MONDE 14/2, 10h

Table with columns: Pays, Indice, Dernier cours, % var., Maxi 2006, Mini 2006, PER. Rows include France, Allemagne, Royaume Uni, Suisse, Etats-Unis, Japon.

COURS DE L'EURO

Table with columns: Achats, Vente. Rows include Dollar US, Yen, Couronne Tchèque, Couronne Danoise, Livre Sterling, Forint Hongrois, Zloty Polonais, Couronne Suédoise, Couronne Slovaque, Franc Suisse, Couronne Norvég, Rouble, Livre Turque, Dollar Australien, Dollar Canadien, Yuan Chinois, Won Sud-Coréen, Dollar Néo-Zéland, Rand Sud-Africain.

OR

Table with columns: Cours, % var. Row: MERCREDI 14 FÉVRIER 10h, 664,50, 1,30.

PÉTROLE

Table with columns: Cours, % var. Row: MERCREDI 14 FÉVRIER 10h, 59,06, 1,97.

TAUX

Table with columns: Taux j.e.c., Taux 3 mois, Taux 10 ans, Taux 30 ans. Rows include France, Royaume-Uni, Italie, Allemagne, Japon, États-Unis, Suisse.

VALEURS DU CAC40

Table with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code ISIN. Lists various companies like ACCOR, AGF, AIR LIQUIDE, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 14/2 à 9h

Table with columns: Valeur, Cours, date en euro, valeur. Lists various funds like OPCVM en ligne, CAISSE D'ÉPARGNE, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS.

Fonds communs de placements

Table with columns: Fond, Valeur, Date. Lists various funds like ATOUT EUROLAND D, ATOUT EUROPE C, etc.

(Publicité)

CIC JAPON, CIC OBLIGATIONS D, CIC PLAN BOURSE, etc.

Crédit Mutuel banque à qui parler

Fonds communs de placements, CM OBLIG L.T.C., CM ACTIONS EURO C, etc.

HDF

Fonds communs de placements, HDF CAPITAL APPR., HDF EUROPE EQUITY, etc.

(Publicité)

LBPAM ACTIONS DEV DUR C, LBPAM ACTIONS DEV DUR D, LBPAM ACTIONS EURO R, etc.

(Publicité)

LBPAM ALTERNA 10 R, LBPAM ALTERNA 25 E, LBPAM OBLI CREDIT, etc.

(Publicité)

F&C STEWARD.FD INT, F&C STEWARD.SHLINT, F&C US SM CAP USD, etc.

Chaque samedi avec Le Monde daté dimanche-lundi TV&Radio

Google News condamné par la justice belge pour la publication d'articles sans autorisation

Le tribunal de Bruxelles a donné raison aux éditeurs de journaux belges francophones qui poursuivaient le portail californien pour avoir exploité gratuitement leurs contenus

BRUXELLES
CORRESPONDANT
Les éditeurs de journaux francophones belges et quelque deux cents journalistes regroupés dans une société de gestion des droits d'auteur ont gagné une nouvelle bataille contre le moteur de recherche américain Google. Mardi 13 février, le tribunal de première instance de Bruxelles a confirmé, dans les grandes lignes, un premier jugement intervenu il y a cinq mois : Google News, dont la version francophone belge a démarré en 2006, ne peut publier sans autorisation et sans rémunération les

articles des journaux regroupés dans la société Copiepresse, qui défend les intérêts des éditeurs.

Ces derniers invoquent la protection des contenus établie par le droit européen et qui impose le paiement de droits d'auteur lors de toute reprise d'articles. Le tribunal a fortement réduit la première astreinte imposée à Google, la ramenant à 25 000 euros par jour de retard, ce qui réduit de 130 millions à 3 millions d'euros le montant dû, à ce stade, par la société californienne aux journaux.

Les responsables du moteur de recherche ont toutefois indiqué qu'ils ne comptaient pas s'acquitter rapidement de ce montant : ils feront appel du jugement. En agissant ainsi, la société semble écarter l'hypothèse d'une négociation, à laquelle les a conviés Copiepresse. Cette dernière espé-

rait débattre du référencement des articles « sur des bases enfin éclaircies ».

Les éditeurs belges ont engrangé une autre victoire. Ils avaient souligné que si la société Google avait retiré tous les articles litigieux de Google News, elle n'avait, en revanche, pas expurgé sa « mémoire cachée ».

Celle-ci comporterait encore près d'un million d'articles consultables gratuitement alors qu'ils sont payants dans les archives en ligne des journaux. Le tribunal a donné raison aux éditeurs en soulignant que ces articles étaient protégés par le droit d'auteur.

Si Google tente à nouveau de reculer les échéances, d'autres moteurs, comme Yahoo ! et MSN, pourraient, eux, être tentés de négocier avant d'être visés par des procédures judiciaires.

La décision de la justice belge semble,

en tout cas, beaucoup intéresser certains pays. Des actions seraient envisagées en Italie et en Autriche, notamment.

S'ils poursuivent leur action, les dirigeants de Google se verront sans doute objecter qu'ils ont, en fait, reconnu le principe du droit d'auteur mais seulement pour des photographes, des illustrateurs et des auteurs multimédias, avec lesquels ils ont signé des accords.

Google paraît, en fait, craindre le coût important que représenterait la rémunération des auteurs d'articles et un effet boule de neige – Google News est décliné dans une trentaine de pays.

Pour les avocats des éditeurs et des journalistes, Google News n'est, en réalité, pas un moteur de recherche, mais un véritable portail d'information qui puise ses articles chez d'autres. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Sur le monde.fr : le dossier « La guerre des moteurs de recherche »

Les responsables de Google News ne comptent pas s'acquitter rapidement des 3 millions d'euros : ils feront appel du jugement

PRESSE 20° BAROMÈTRE « LA CROIX »-TNS SOFRES

La radio reste le média le plus fiable, devant la presse écrite

LES FRANÇAIS continuent de mettre en doute les médias, mais la cote de confiance de ceux-ci progresse légèrement. Tel est le constat qui s'impose à la lecture du vingtième baromètre La Croix-TNS Sofres, réalisés les 7 et 8 février auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, publié dans l'édition du 14 février de La Croix. A quelques semaines de la présidentielle, et tandis que les médias sont accusés de partialité par plusieurs candidats, ce sondage était particulièrement attendu.

Globalement, les résultats témoignent d'une stabilité de l'opinion, avec une cote de confiance en légère hausse. La radio,

toujours en tête, se voit ainsi créditée d'une augmentation de 3 points, 57 % des personnes interrogées estimant que « les choses se sont passées vraiment ou à peu près » comme ce média les a relatées. La presse écrite se place au second rang avec une crédibilité de 51 % (en hausse de 3 points), devant la télévision, qui gagne toutefois 4 points. Internet, apparu en 2005 dans le baromètre, obtient une crédibilité de 30 %, contre 24 % en 2006.

Comme en 1987, date du premier baromètre, une majorité de Français – 60 % – doute de l'indépendance des journalistes. Seulement 30 % des personnes interro-

gées estiment qu'ils résistent aux pressions des partis politiques et du pouvoir.

Citoyens avides d'informations

Sans surprise, le sondage indique que Nicolas Sarkozy, candidat de l'UMP, et Ségolène Royal (PS), ont fait l'objet d'une « surmédiation ». A l'inverse, seuls 8 % des citoyens estiment que François Bayrou (UDF) a bénéficié d'une place « trop importante » dans les médias.

Parmi les sujets qui ont dominé l'actualité en 2006, le fameux « coup de tête » de Zinédine Zidane a donné lieu à une couverture excessive, estiment 81 % des

personnes interrogées. L'affaire des caricatures de Mahomet, la guerre en Irak, l'affaire Clearstream et le contrat première embauche (CPE) comptent parmi les sujets jugés suffisamment ou trop fréquemment traités.

A l'inverse, plus de la moitié des Français trouvent que les médias « n'ont pas assez parlé » du réchauffement climatique. Malgré tout, les citoyens restent avides d'informations : 75 % d'entre eux disent suivre l'actualité avec intérêt, chiffre supérieur de trois points à la moyenne des vingt dernières années. ■

SYLVIE KERVIEL

TÉLÉVISION L'AGENCE FRANCE-PRESSE VEUT CONCURRENCER AP ET REUTERS

L'AFP lance un nouveau service de vidéos sur l'actualité internationale



Sur l'écran, Pierre Louette, PDG de l'Agence France-Presse. DENIS/REA

L'AGENCE France-Presse (AFP) lance, sur le marché international, un service d'actualité vidéo en français et en anglais. Le directeur de l'AFP, Pierre Louette, l'a annoncé, mardi 13 février, à Paris, lors d'une conférence de presse. Baptisé AFP-TV, cette nouvelle entité, destinée aux chaînes et aux nouveaux médias, entre en concurrence avec l'offre de l'américaine Associated Press (AP) et de la britannique Reuters, déjà présentes sur ce segment depuis dix ans.

« L'exhaustivité n'est pas notre but, on ne fera pas toutes les poignées de main de la planète, a souligné M. Louette. On rejoint un monde où il y a déjà beaucoup d'images. Notre positionnement doit être très fort par la recherche d'angles inédits. On veut plus offrir un service complémentaire qu'un service fondamental. »

En 2001, l'AFP avait déjà lancé AFP Vidéo, un service axé essentiellement sur l'actualité française. AFP-TV complète ce service

français et se dote de onze nouvelles unités de production à l'étranger (Varsovie, Istanbul, Bagdad, Le Caire, Nairobi, New Delhi, Bangkok, Pékin, Rio de Janeiro, La Havane et Washington). Certaines sont créées de toutes pièces, d'autres s'appuient sur des antennes de l'agence, mais toutes ont vocation à rayonner sur plusieurs pays. Au total, quarante journalistes sont dédiés à ce nouveau support qui sera disponible en arabe et en espagnol mi 2007.

« Engagement capital »

AFP-TV diffusera 365 jours par an et devrait produire à ses débuts environ 150 sujets par mois d'un format court (1 mn 30 à 2 mn) dans « un langage vidéo propre à l'agence », souligne Pierre Louette. Quatre types de traitement seront proposés : reportages sur l'actualité mondiale, sujets d'investigation et enquêtes sur des grands thèmes de société, des contenus plus axés sur les

modes de vie, et enfin, une série d'interviews de leaders mondiaux, des acteurs de l'actualité et des célébrités. Ces vidéos seront livrées dans le cadre d'abonnements vendus à la carte ou au forfait, ou disponibles sous forme d'images brutes.

L'offre sera complétée par la fourniture d'un « minijournal » vidéo destiné aux sites Internet, aux téléphones mobiles et aux télévisions régionales ou thématiques. Il sera diffusé chaque soir, à 18 heures, via une plate-forme de distribution analogue à celle qui existe déjà pour la photographie.

« Cet engagement est capital pour l'ensemble de l'agence, c'est un enjeu majeur », a souligné Pierre Louette qui n'a pas voulu préciser le coût de ce nouvel outil. « Quelques millions d'euros », s'est-il contenté d'indiquer. A comparer au chiffre d'affaires actuel (3 millions d'euros) de la branche vidéo de l'AFP. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

PUBLICITÉ
Vincent Bolloré demande deux administrateurs chez Aegis
Vincent Bolloré repart à l'assaut de la société de conseil en médias britannique Aegis. Il va demander, mercredi 14 février, la convocation d'une nouvelle assemblée générale extraordinaire de cette entreprise afin d'obtenir la nomination de deux administrateurs. C'est la troisième fois que l'homme d'affaires, premier actionnaire d'Aegis avec 29 % du capital, formule cette exigence. Il avait échoué lors de ses deux précédentes tentatives.

Internet, moteur du marché publicitaire français en 2006
Selon les chiffres publiés, mardi 13 février, par l'IAB France et TNS Media Intelligence, Internet, avec 10,1 % des investissements publicitaires bruts, est le seul média dont la part de marché a progressé en France, en 2006. Le volume en données brutes est en hausse de 48,2 % à 2,18 milliards d'euros. Les principaux secteurs présents sur Internet sont les télécommunications, le tourisme, l'informatique et les services. Les entreprises qui ont le plus investi sur ce média, en 2006, sont, dans l'ordre, la SNCF, Switch Voyages, Ebay, SFR et France Télécom. Cette étude se base sur les déclarations de 36 régies publicitaires.

AUDIOVISUEL
Accord sur le texte de loi de la télévision du futur
Les députés et les sénateurs, réunis en commission mixte paritaire, mardi 13 février, se sont mis d'accord sur le texte de loi de la télévision du futur. Ce texte prévoit le basculement définitif de la télévision analogique vers le numérique, un processus qui aura lieu entre le 31 mars 2008 et le 30 novembre 2011. La commission a étendu « aux enregistreurs ou tout autre équipement », l'obligation faite aux téléviseurs vendus « dans les douze mois à compter de la promulgation de la loi », de disposer d'un adaptateur numérique. La loi devrait être entérinée par le Sénat et l'Assemblée, le 22 février.

A vous de juger

Les grands débats des présidentielles

François Bayrou, Marie-Georges Buffet, Philippe de Villiers et José Bové interpellés par des Français.

Ce soir à 20h50 sur **france 2** france2.fr

Des mesures sont instaurées après les violences dans le football allemand

Près de 60 matches vont être annulés ce week-end en Saxe, après les heurts entre hooligans et policiers en marge d'un match, samedi 10 février

BERLIN

CORRESPONDANCE

En réaction aux violences qui ont éclaté, samedi 10 février, à la fin d'un match de football à Leipzig, la Fédération de football en Saxe (SFV) a annulé près de 60 rencontres programmées ce week-end, dans plusieurs divisions.

Cette décision, qui fait suite à une demande de la Fédération allemande de football (DFB), se veut « un acte symbolique » en direction des policiers blessés samedi. Au terme d'une rencontre qui avait opposé le club Lokomotive Leipzig et Erzgebirge Aue II, près de 800 hooligans avaient attaqué les 300 policiers déployés autour du stade, faisant

42 blessés, dont 36 parmi les forces de police. D'après le club de Leipzig, tout semble indiquer que ces affrontements étaient planifiés, de nombreux hooligans présents ayant fait le voyage depuis plusieurs villes d'Allemagne de l'Est et de l'Ouest.

Procureurs sportifs

Face à ce nouvel épisode de violence dans le football allemand – les incidents se sont répétés ces derniers mois –, les représentants politiques et le monde du football sont divisés sur les mesures à prendre.

Le ministère de l'intérieur du Land de Saxe et la police ont dénoncé des contrôles de sécurité insuffisants. Le Lokomotive Leipzig a rejeté ces accusations en soulignant que les mesures de sécurité avaient été coordonnées entre la police et la ville de Leipzig.

De plus, près de 76 agents de sécurité étaient mobilisés pour le match, soit 40 % de plus que ce qui est prévu, a ajouté le club. Celui-ci risque néanmoins d'être

sanctionné par le tribunal sportif de la fédération régionale.

De son côté, le DFB considère le gouvernement de Saxe partiellement responsable de ces faits, car il ne finance pas d'actions préventives. A l'exception du Bade-Wurtemberg et de la Saxe, l'ensemble des régions allemandes finance des projets sociaux en faveur des supporters. Dans le même

Huis clos à Livourne pour la Coupe de l'UEFA

Le club italien de Livourne devait jouer à huis clos contre l'Espagnol de Barcelone, en 16^{ème} de finale aller de la Coupe de l'UEFA, mercredi 14 février. Le club toscain espérait obtenir l'autorisation d'ouvrir son stade à ses supporters avec une capacité réduite, mais la proposition a été rejetée par l'expert, mandaté par le gouvernement italien, qui a estimé que la sécurité du stade n'était pas encore aux nouvelles normes introduites pour combattre le hooliganisme.

temps, l'expert chargé de la sécurité au sein de DFB Helmut Spahn a exigé des clubs qu'ils prennent au sérieux leurs responsabilités en matière de sécurité. Il a annoncé de nouvelles directives qui devraient permettre d'interdire aux supporters violents l'accès dans les stades au niveau national.

Pour éviter à l'avenir la répétition de tels affrontements, le ministre de l'intérieur de Saxe, Albrecht Buttolo (CDU), a évoqué, mardi 13 février, le recours à des équipes de procureurs sportifs dans les stades pour prononcer rapidement des mandats d'arrêt contre les fauteurs de troubles. L'expérience a déjà été testée avec succès pendant la Coupe du monde de football disputée en Allemagne, en 2006.

De plus, si les clubs ne parviennent pas à rétablir la sécurité, il n'exclut pas d'interdire au public l'accès au stade, à l'image des mesures prises en Italie. « Je préfère un stade vide plutôt qu'un policier mort », a souligné le ministre. ■

CÉCILE CALLA



L'Autrichienne Nicole Hosp, après sa victoire en géant. BOB STRONG/REUTERS

SKI CHAMPIONNATS DU MONDE À ARE (SUÈDE)

Nicole Hosp donne enfin un titre aux Autrichiens

L'AUTRICHE peut souffler. Nicole Hosp lui a offert son premier titre des championnats du monde 2007 de ski alpin d'Are (Suède) en remportant le Géant, mardi 13 février, devant la Suédoise Maria Pietilae-Holmner et l'Italienne Denise Karbon. « J'ai rêvé de cette médaille d'or la nuit dernière », a expliqué Nicole Hosp, qui avait déjà remporté le bronze en descente, dimanche 11 février. Leader du classement provisoire de la coupe du monde de Géant, l'Autrichienne vise le petit globe de cristal de cette spécialité pour la fin de la saison, et le titre mondial de slalom, vendredi 16 février.

L'Américaine Julia Mancuso, championne olympique de Géant en 2006 à Turin, et vainqueur de la première manche, mardi, s'est finalement classée 5^{ème}. « Epuisée » et munie du bronze en Super-combiné, elle a renoncé au slalom.

Tenant du titre des deux éditions précédentes (2003 et 2005) en Géant, la Suédoise Anja Paerson, qui s'est déjà adjugé trois titres – Super-G, super combiné et descente – depuis le début de ces mondiaux (3-18 février), disputés à domicile, a chuté, mardi.

Septième de la première manche, elle menait de 63 centièmes à mi-parcours dans la deuxième, lorsqu'elle a commis une faute d'intérieur. Elle qui ponctue ses victoires de glissades sur le ventre dans l'aire d'arrivée s'est involontairement retrouvée dans la même posture au beau milieu de la piste, les skis toujours aux pieds et la bouche pleine de neige.

Sa victoire en descente, dimanche 11 février, avait fait d'elle la première skieuse au monde (hommes et femmes confondus) à avoir conquis des titres mondiaux dans les cinq disciplines individuelles au cours de sa carrière.

La Suédoise, qui participera encore au slalom, ainsi qu'à l'épreuve par équipe de dimanche 18 février, s'était partagée, jusqu'à mardi, les 11 dernières courses disputées lors de championnats du monde avec la Croate Janica Kostelic, qui a pris une année sabbatique pour résoudre divers problèmes de santé.

Les Françaises Ingrid Jacquemod, Marion Bertrand, Olivia Bertrand et Aurélie Santon se sont respectivement classées 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème}. ■

PATRICIA JOLLY

TENNIS MISE EN CAUSE D'UN DIRIGEANT

Les accusations et les excuses du père d'Aravane Rezaï

D'UN CÔTÉ, les cadres de la Fédération française de tennis (FFT) ; de l'autre, Arsalan Rezaï, père d'Aravane Rezaï, l'une des meilleures jeunes joueuses du pays (45^{ème} mondiale).

La querelle verbale entre les deux camps, depuis de nombreux mois, était devenue rituelle (*Le Monde* du 1^{er} juin 2006), mais restait à peu près contenue, jusqu'aux accusations publiques portées par Arsalan Rezaï contre Georges Goven, capitaine de l'équipe de France de Fed Cup, vendredi 9 février, dans le cadre du Centre national d'entraînement (CNE) de Roland-Garros, lors d'une altercation entre les deux hommes. « C'est un violeur de petites filles », aurait-il affirmé devant plusieurs témoins, cités par le journal *L'Equipe*, le 13 février.

Menace de plaintes réciproques entre les deux hommes, l'affaire paraissait devoir se conclure devant les tribunaux. Une rencontre, mardi, entre Arsalan Rezaï et Christian Bîmes, président de la

FFT, a momentanément aplani l'affaire. « A la suite de l'entretien que Christian Bîmes a eu avec Aravane Rezaï et ses parents, il a été pris acte qu'Arsalan Rezaï retirait ses accusations et présentait ses excuses au capitaine de l'équipe de France, Georges Goven. Le président saisira le bureau fédéral de cet incident et de ces entretiens avec la famille Rezaï lors du prochain bureau en date du 16 mars 2007, à Roland-Garros. Le bureau fédéral jugera alors des suites éventuelles à donner à cet incident », a fait savoir la FFT, dans un communiqué de presse.

Arsalan Rezaï n'en est pas à ses premiers démêlés. Le 5 octobre 2006, le tribunal correctionnel de Saint-Etienne l'a condamné à une amende de 500 euros pour « violences volontaires n'ayant pas entraîné d'arrêt total de travail », à la suite de menaces proférées à l'encontre du père d'une adversaire de sa fille, lors de la finale des championnats de France junior 2004. ■

PIERRE JAXEL-TRUER

RUGBY Le Stade français obtient la refonte du stade Jean-Bouin

Le conseil municipal de Paris a voté, mardi 13 février, la construction d'une enceinte de 18 000 places dédiée au rugby sur le site de l'actuel stade Jean-Bouin, où joue le Stade français (Top 14), dans le 16^{ème} arrondissement.

ATHLÉTISME Christine Arron va s'entraîner avec Stéphane Caristan

Christine Arron, la meilleure sprinteuse française, va désormais s'entraîner avec l'ancien recordman du 110 mètres haies, Stéphane Caristan, a annoncé la Fédération française d'athlétisme, mardi 13 février.

Le Monde de l'Opéra

Les plus grandes œuvres par les plus grands interprètes

Chaque week-end avec *Le Monde* et *Le Monde2*

7,45 €
en plus du Monde week-end

TCHAIKOVSKI
EUGÈNE ONÉGUINE
GALINA VISHNEVSKAYA
CHŒUR ET ORCHESTRE DU THÉÂTRE DU BOLCHOÏ



Ce week-end le double CD *Eugène Onéguine* et son livret chez votre marchand de journaux.

La collection exceptionnelle « *Le Monde* de l'Opéra », c'est chaque week-end chez votre marchand de journaux, les plus grandes œuvres du répertoire par les plus grands interprètes : Maria Callas, Monserrat Caballé, Luciano Pavarotti...

Vous avez manqué un ou plusieurs opéras, n'hésitez pas à le(s) commander auprès de votre marchand de journaux, ou téléphonez au 0825 120 219 (0,15€ TTC par min), ou renvoyez le coupon ci-joint.

Plus d'informations : www.lemonde.fr/opera

COMMENT VOUS PROCURER LES CD

A nos abonnés :
Une offre spéciale vous est réservée



Appelez le 0 825 120 219 (0,15 € TTC par minute)

Pour nos lecteurs : les CD sont en vente à la boutique du *Monde* : 80, bd Auguste-Blanqui - 75013 Paris, ou par correspondance en adressant ce bulletin à : *Le Monde* service VAD - B1200 - 60732 Sainte-Geneviève Cedex

OPERA1M

TITRE DU CD	Code	Prix	Qté	Total	
1 Carmen	OPERA101	4,50 €		€	
2 La Traviata	OPERA102	9,80 €		€	
3 La Bohème	OPERA103	9,80 €		€	
4 Fidelio	OPERA104	9,80 €		€	
Frais de port et d'emballage inclus				TOTAL COMMANDE	€

Vos nom, prénoms et adresse seront communiqués à nos services internes et, le cas échéant, dans l'avenir, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part, en cochant la case ci-contre

Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 6/04/07. Envoi sous 3 semaines.

Vous êtes abonné, n° abonné : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Je paie : Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société éditrice du *Monde*

Carte bancaire n° _____

Expire fin _____

Noter les 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte, près de la signature _____

43881893 RCS PARIS

Le Monde daté samedi + *Le Monde2* = 2,50 € TTC. *Le Monde* + *Le Monde2* + *Le Monde de l'Opéra* = 9,95 € TTC. Offre réservée à la France métropolitaine et dans la limite des stocks disponibles. Le double CD et son livret sont disponibles à la boutique du *Monde* - 80, boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris, au prix de 2 € TTC pour *Carmen* et 7,45 € TTC pour les opéras suivants.

Christophe de Margerie

Total pétrole

PARCOURS	1951	1974	1992	1999	2006	2007
	Naissance à Mareuil-sur-Lay-Dissais (Vendée).	Entre chez Total, à la direction financière.	Premiers contacts avec le Moyen-Orient, à la division commerciale.	Deviend patron du secteur stratégique de l'exploration-production.	Mis en examen dans l'affaire « Pétrole contre nourriture », en Irak.	Nommé directeur général du groupe pétrolier Total.

Le nouveau directeur général du groupe pétrolier Total a fait toute sa carrière dans l'entreprise. Le style décontracté et le franc-parler de ce dirigeant atypique rompent avec ceux de ses prédécesseurs



Chef de rang d'une grande brasserie parisienne ? Joueur de trombone dans une fanfare ? Officier de l'armée britannique des Indes qui aurait gardé cette curieuse moustache en pétard comme seul souvenir de son passage au service de Sa Majesté ? Christophe de Margerie ressemble à tout cela à la fois. Et puis la première rencontre dissipe vite le doute sur le pedigree de celui qui est devenu à 55 ans, mardi 13 février, le nouveau patron du groupe pétrolier Total, la plus grande et la plus riche des entreprises françaises.

Il y a bien chez lui cette bonhomie et cette rondeur qui lui ont valu le surnom de « big moustache » dans la maison. Ce franc-parler et ce refus de l'étiquette qui plaisent tant aux collaborateurs. Cette originalité et cet humour pince-sans-rire qui apportent un peu de chaleur dans ce monde du brut. Mais il y a aussi ces éternelles chemises au col anglais qui rehaussent son maintien un peu raide. Et les éclairs du regard, un moment malicieux et soudain impérieux, qui disent le patron qui sait en imposer.

L'homme est bien né. Par sa mère, Colette Taittinger, il est le petit-fils du fondateur de la maison de luxe. Par son père Pierre-Alain Jacquin de Margerie – « un homme redoutable », dit-il –, il descend d'une dynastie qui a pourvu la France d'ambassadeurs et de chefs d'entreprise. Ce gamin « timide et solitaire » a fréquenté des écoles privées portant toutes un nom de saint. Il répète que « la famille, c'est sacré ». On céderait bien au cliché de l'aristo-catho-diplo.

Aristo ? « Je n'étais pas malheureux,

mais je n'ai jamais vécu dans le monde des princesses », corrige-t-il. Il aime « le langage imagé qui permet de faire passer bien des choses ». Catho ? L'ancien élève des jésuites perce sous le patron quand il cite l'Evangile de saint Matthieu et sa parabole des talents. Etre bien né, cela crée des devoirs. « Il faut rendre ce que l'on nous a donné », résume-t-il.

Une carrière au Quai d'Orsay ? « Non vraiment, je n'aurais pas aimé. Moi, je fais de la diplomatie, plus tout le reste. » Quinze ans à sillonner le monde l'ont rompu aux subtilités des négociations avec les bouillants pétroliers vénézuéliens, les hiérarques russes, les potentats africains assoiffés de pétrodollars, les satrapes d'Asie centrale. Et surtout les princes du Golfe assis sur les deux tiers des réserves d'or noir de la planète.

D'où vient ce goût du brut, « la plus belle des sources d'énergie » ? S'il n'avait pas été pétrolier, confie-t-il, il aurait pu être « fermier ». Il y joue quelques rares week-ends, juché sur son tracteur, dans sa propriété de la Manche. Il se serait bien vu « pilote » aussi. Il a une passion pour la vitesse, court et gagne des compétitions de karting, s'est longtemps fait verbaliser à bord de grosses cylindrées. Mais c'est dans le baril qu'il est tombé en 1974. « Par hasard », dit-il. A 22 ans, le jeune Sup de Co Paris préfère Total à IBM ou Alcatel parce que le siège de la « vieille dame d'Auteuil », dans le 16^e arrondissement de Paris, est à deux pas de chez lui. L'entourage est consterné. L'avenir

n'est pas radieux pour les big oil, encore moins pour les poids moyens du secteur comme Total. L'OPEP a décrété un embargo contre les alliés d'Israël en octobre 1973, et la nationalisation des hydrocarbures va bon train dans les pays producteurs depuis le début de la décennie. « On m'a dit : tu as fait le plus mauvais

« Je n'étais pas malheureux, mais je n'ai jamais vécu dans le monde des princesses »

choix, Total aura disparu dans quelques mois », s'amuse-t-il encore.

La multinationale est aujourd'hui dans le top 20 des entreprises mondiales, et Margerie n'y est pas pour rien. « C'est au Moyen-Orient que j'ai écloré », confie-t-il. En 1992, Serge Tchuruk, alors PDG du groupe, lui confie la responsabilité du commerce pour cette vaste zone. Trois ans plus tard, il devient le patron de l'exploration-production. Il y apprend le respect des cultures plus que le choc des

civilisations et y noue de solides amitiés. Il y écrit aussi le vade-mecum du bon pétrolier : accepter de faire antichambre de longues heures, ne pas entrer brutalement dans le vif du sujet, négocier jusqu'au bout de la nuit. « Rien ne remplace la chaleur humaine et la poignée de main, professe-t-il. Vous n'arrachez jamais un contrat au téléphone. »

Mais ses responsabilités passées lui valent aujourd'hui d'être entraîné dans la tourmente judiciaire. Le 19 octobre 2006, au terme de 48 heures de garde à vue suivies d'une interminable audition, il est mis en examen par Philippe Courroye. Le juge soupçonne Total d'avoir versé des commissions occultes pour contourner le programme de l'ONU « Pétrole contre nourriture » en Irak. Et Margerie était alors patron du Moyen-Orient. « Le dossier est vide », jure-t-il, ruminant encore sa colère contre le traitement subi à la brigade financière, menotté, sans ceinture et sans lunettes.

S'il s'assoit aujourd'hui dans le vaste bureau du 44^e étage de la tour Total à la Défense, c'est qu'il est « légitime », disent les grands barons de la maison. Il a accompagné et parfois devancé les projets de ses boss, Serge Tchuruk puis Thierry Desmarest. Il a su décrocher des permis d'exploitation pour renouveler et gonfler les réserves du groupe. Miser plusieurs milliards de dollars sur les huiles lourdes du Venezuela, les sables bitumineux du Canada et le gaz naturel liquéfié du Golfe. Plier sans rompre face au réveil du nationalis-

me pétrolier. Négocier des contrats avec des pays honnis de Washington malgré la pression des Etats-Unis, toujours prompts à accuser la France de collusion avec des régimes infréquentables.

Thierry Desmarest a créé la cinquième « major » en absorbant le Belge Petrofina en 1998 et Elf-Aquitaine un an plus tard. Las, le fameux big is beautiful n'est plus une assurance tous risques. Son successeur sait qu'au rythme actuel la production atteindra un pic en 2020-2025. Sa maison brûle ? Haussement d'épaules : « Je suis foncièrement optimiste et je ne suis pas inquiet pour l'avenir. » S'il ne croit pas à la fin prochaine du pétrole, il prépare déjà l'après-pétrole.

Margerie n'a pas tardé à imprimer sa marque. Tôt ou tard, prévient-il, le groupe se lancera dans l'« aventure » nucléaire. Il compte investir davantage dans la biomasse (biocarburants) et croit à l'avenir du charbon... propre. Il vient de lancer à Lacq (Pyrénées-Atlantiques) un projet de captage et de stockage géologique du CO₂.

Promesse ou mauvais présage, le procès de l'Erika s'est ouvert, lundi 12 février, devant le tribunal de Paris, la veille de son sacre. Il plaide non coupable, tout en concédant qu'il a « évolué sur l'environnement ». « C'est un devoir », dit-il. Cela tombe bien : il va aussi devoir nettoyer l'image de pollueur qui colle à Total comme du fioul lourd à la peau. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

PHOTO STÉPHANE REMAËL/L'GIL PUBLIC POUR « LE MONDE »

Téléphonie mobile

Le défi de la deuxième offre

Lancés pour faire bouger le marché, les opérateurs de téléphonie mobile virtuels n'ont pas encore réussi à être de véritables challengers pour Orange, SFR et Bouygues Telecom. En 2006, ils ont toutefois séduit un client sur trois

Au moment où l'industrie des télécommunications tient sa grand-messe, du 12 au 17 février au salon 3GSM de Barcelone, anticipant les évolutions pour trouver de nouvelles sources de profit - diffusion de programmes télé, de films, téléchargement de musiques, etc. -, une autre partie se joue en France.

Le marché des opérateurs de téléphonie mobile virtuels (Mobile Virtual Network Operators ou MVNO), ces opérateurs qui n'ont pas de réseau propre mais achètent en gros des minutes de communication à un opérateur existant, tente tant bien que mal de grignoter des parts de marché sur celui des mastodontes. A côté d'Orange (23,4 millions de clients), de SFR (17,9) et de Bouygues (8,7), la dizaine d'opérateurs virtuels comme Tele2 Mobile, Virgin Mobile ou encore NRJ Mobile font figure de nains.

Fin décembre 2006, selon l'Autorité de régulation des télécommunications (Arcep), leur part de marché n'atteignait que 2,79 %. Leur capacité à recruter de nouveaux clients reste certes encourageante : en 2006, ils ont séduit un nouveau client sur trois. Mais même s'ils ont stimulé la concurrence, ces nouveaux venus ne feront jamais vraiment de l'ombre aux opérateurs « historiques ».

« Cela ne signifie pas que c'est un échec... mais en trois ans, il n'y a pas eu l'explosion attendue », admet Jean-Louis Constanza, fondateur et patron du MVNO Ten. « Pour toucher 5 millions de clients, soit 10 % de part de marché, il faudrait qu'Orange, SFR et Bouygues Telecom arrêtent de vendre pendant trois ans. Aberrant » Un opérateur

Lorsque le premier acteur, Debitel, est apparu, en juin 2004, son arrivée correspondait à l'ultime solution imaginée par l'Arcep et le gouvernement pour faire bouger un secteur figé autour des trois réseaux existants. Un marché « verrouillé » selon le mot de Patrick Devedjian, alors ministre délégué à l'industrie, qui avait exhorté les opérateurs existants à signer des accords de ce type.

Les accords se sont succédé avec Orange et SFR. Mais Bouygues, hormis un contrat signé en décembre 2001 avec Transatel, spécialisé dans la téléphonie mobile à destination des grands voyageurs, a toujours été hostile à l'idée d'accueillir des opérateurs virtuels sur son réseau. Il a préféré signer des accords de licence qui lui permettent de rester propriétaire de la carte SIM, le microprocesseur où est stocké l'ensemble des informations (abonnement et services) concernant l'abonné. « Le chapeau m'a coûté une fortune, ce n'est pas pour que des romanichels viennent s'installer sur la pelouse ! », avait déclaré à l'époque Martin Bouygues, président du groupe du même nom, pour justifier sa position.

Orange et SFR ont toujours tenu un discours plus modéré, même s'ils ont fait en sorte d'empêcher les nouveaux entrants d'émerger réellement. « Depuis le début, les conditions commerciales [le prix auquel les MVNO achètent les minutes et les

SMS] se sont améliorées mais pas au point de faire place à un challenger face aux trois opérateurs », reconnaît Geoffroy Roux de Bézieux, patron de Virgin Mobile. Attention, l'Arcep pourrait être amenée un jour à réguler ce marché. En 2006, Paul Champ-saur, son président, avait d'ailleurs indiqué que l'autorité resterait vigilante sur l'évolution des accords passés entre les opérateurs mobiles virtuels et les opérateurs de réseaux mobiles « qui ne [leur] laissent pas aujourd'hui assez de liberté ».

« Plutôt que signer des accords avec des opérateurs souhaitant casser les prix, nous préférons privilégier ceux qui ont développé un marketing de niches », fait-on valoir chez Orange. Les opérateurs de réseaux préfèrent se concentrer sur l'augmentation des revenus par abonné plutôt que d'essayer de conquérir de nouveaux clients.

Breizh Mobile s'est attaqué à la Bretagne, où le taux de pénétration était l'un des plus bas de France. NRJ Mobile, Universal Music Mobile et M6 ont voulu séduire les jeunes en se focalisant sur la musique. Lors de son lancement en octobre 2005, Jean-Paul Baudecroux, fondateur du groupe NRJ, avait indiqué que « le téléphone est l'iPod de demain ».

Virgin Mobile vise les 15-35 ans, gros consommateurs de SMS, à qui il a donc décidé de faire une offre SMS illimitée. Chez les opérateurs classiques, le SMS est à 15 centimes d'euro l'unité. « Mais Virgin Mobile est plus cher que nous sur les communications voix », remarque-t-on chez Orange.

Tele2Mobile vise les nouveaux entrants au budget limité ; Auchan et Carrefour ont choisi la simplicité. Chez Ten, Jean-Louis Constanza a voulu imiter la stratégie de Free, le fournisseur d'accès à Internet : un abonnement à prix fixe et un empaquetement de services gratuits (courriel, messagerie instantanée illimitée et bientôt Internet gratuit). Debitel veut jouer le « low cost » de la téléphonie mobile, avec des offres spéciales chômeurs et famille nombreuses.

Les communautés étrangères sont aussi ciblées. Budget Telecom a signé avec

Au Japon, l'ouverture aux nouveaux opérateurs pourrait relancer la guerre des prix

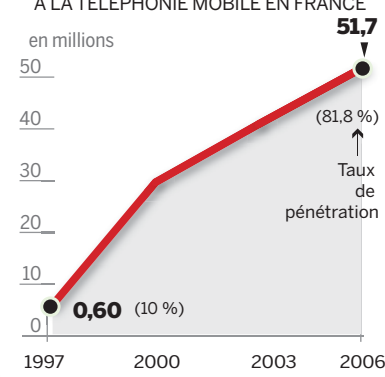
TOKYO
CORRESPONDANCE
L'année 2007 devrait voir arriver de nouveaux opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO) sur le marché japonais. Une nouvelle réglementation, en cours d'élaboration par le ministère de la gestion publique, devrait en effet faciliter l'accès des entreprises à cette activité.

Cette perspective intervient au moment où deux nouveaux opérateurs de téléphonie mobile, eAccess et IPMobile, arrivent sur le marché. Ces deux fournisseurs d'accès à Internet ont obtenu des licences en novembre 2005, en même temps que Softbank, pour des services de troisième génération (3G). Ils devraient démarrer leur activité au printemps.

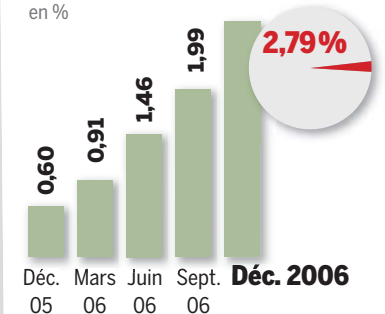
Softbank a lancé ses services de téléphonie mobile en octobre 2006, après avoir racheté pour 1 900 milliards de

Télévisions, enseignes de distribution... se disputent le marché

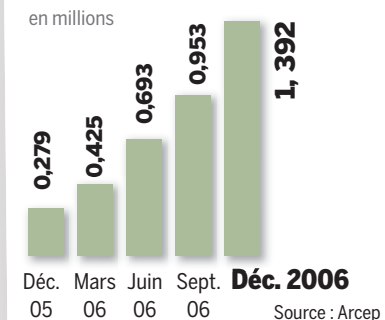
► NOMBRE D'ABONNÉS À LA TÉLÉPHONIE MOBILE EN FRANCE



► PART DE MARCHÉ DES MVNO



► NOMBRE DE CLIENTS DES MVNO



► LES ACCORDS SIGNÉS DEPUIS 2004

Opérateur hébergeur	Partenaire	Date de lancement	Nombre de clients en milliers (décembre 2006)
orange	M6 (accord de licence)	Juin 2005	767
	Virgin Mobile (MVNO)	Avril 2006	304
	Tele 2 Mobile (MVNO)	Juin 2005	350*
	Breizh Mobile (MVNO)	Juillet 2004	96
	Carrefour (MVNO)	Nov. 2006	n.c.
	Ten (MVNO)	Juin 2006	n.c.
SFR	Fnac (accord de licence)	Juill. 2006	n.c.
	NRJ Mobile (MVNO)	Oct. 2005	312,4
	Debitel (MVNO)	Juill. 2004	160
	Neuf Mobile (MVNO)	Avril 2006	100**
	Auchan (MVNO)	Oct. 2006	n.c.
	Mobisud (MVNO)	Déc. 2006	n.c.
Bouygues telecom	Coriolis (MVNO)	Mai 2006	***
	Universal Music Mobile (accord de licence)	Août 2004	650**
	TF1 Mobile (accord de licence)	Mai 2006	60****
	Transatel Voyageurs Fréquentes (MVNO)	Août 2000	10

* fin septembre 2006 - ** fin janvier 2007 - *** objectif : 500 000 d'ici à 3 ans - **** fin août 2006
Source : sociétés - Infographie : Le Monde

Opérateur mobile virtuel : (MVNO ou Mobile Virtual Network Operator) opérateur qui n'a pas

de réseau propre et qui achète des minutes de communication et des mini-messages (SMS) en gros à un opérateur (Orange, SFR et Bouygues Telecom, en France). Un MVNO est un opérateur à part entière : il fixe sa politique commerciale et possède son propre fichier clients.

Accord de licence : Une société décide de lancer, avec un opérateur, une offre commerciale en mettant en avant, par exemple, la diffusion de contenus spécifiques (comme la musique). L'opérateur qui possède le réseau reste propriétaire du fichier clients et responsable de la fourniture du service.

Transatel un accord de téléphonie mobile internationale à destination des résidents anglo-saxons et l'opérateur Maroc Telecom a lancé Mobisud, une offre de mobile destinée aux personnes habitant en France mais qui ont des attaches au Maghreb.

Tous ces acteurs vont-ils pouvoir continuer à se développer ? Olivier Anstett, directeur général de Tele2, veut croire que « 2007 sera l'année du changement ». Les MVNO espèrent en effet que l'introduction de la portabilité prévue au 1^{er} janvier mais retardée au printemps accélérera leur développement. Depuis cette date, le délai pour passer d'un opérateur à l'autre, en conservant son numéro, est réduit à dix jours. Un décret sur la portabilité du numéro, publié le 28 janvier 2006, prévoit que l'abonné donne mandat au nouvel opérateur pour effectuer l'opération de

portage du numéro et résilier le contrat auprès de l'ancien opérateur. En 2005, en France, seulement 1,1 % des clients ont changé d'opérateur en gardant leur numéro de téléphone. On est loin de la moyenne européenne (2 % à 3 %) et très loin du taux affiché par la Finlande (16 %).

Toutefois les restructurations et les concentrations semblent inévitables. « D'ici à fin 2007, trois ou quatre MVNO auront 500 000 abonnés. Cela passera forcément par une consolidation », affirme M. Roux de Bézieux, de Virgin Mobile, qui indique que son groupe regardera « très sérieusement » les dossiers. Déjà Debitel, dont le nombre de clients stagne avec 160 000 clients fin 2006 contre 150 000 fin 2005, est à vendre.

De son côté, NRJ Mobile a fait l'objet d'une reprise en main de la part du Crédit

mutuel, qui était auparavant actionnaire à hauteur de 10 %. En échange d'un investissement de 60 millions d'euros, la banque en détiendra 50 %.

NRJ Mobile comptait conquérir 1 million de clients en trois ans et atteindre l'équilibre à la fin de cette année. Les pertes opérationnelles devraient être supérieures à 20 millions d'euros. Ce soutien financier n'est pas suffisant. La filiale du groupe radiophonique a dû revoir son modèle commercial qui reposait jusqu'à présent sur des cartes prépayées à durée illimitée. Les clients ne les utilisaient pas et se faisaient appeler. « Nous allons lancer des forfaits au cours du premier semestre », assure-t-on aujourd'hui chez NRJ Mobile. Les MVNO continuent d'y croire. ■

NATHALIE BRAFMAN

yens (12 milliards d'euros), la filiale locale du britannique Vodafone, qui disposait d'un portefeuille de plus de 15 millions de clients.

Le marché nippon de la téléphonie mobile est toujours en développement, même s'il compte 94,5 millions d'utilisateurs, soit 71 % de la population de l'archipel. Il est dominé par l'opérateur historique NTTDoCoMo, avec 52 millions de clients. Suivent ses rivaux KDDI, avec 26,4 millions d'utilisateurs, et Softbank Mobile. L'entreprise Willcom, opérateur qui utilise la technologie PHS (Personal Handyphone System, un système à mi-chemin entre le portable et la téléphonie fixe sans fil), dispose quant à elle de près de 4 millions de clients.

Le système de MVNO, encore marginal au Japon, a pourtant déjà attiré plusieurs entreprises. Japan Communications (J-com) loue des lignes à Willcom

pour son service de transmission de données. Le constructeur automobile Toyota passe par le réseau de téléphonie mobile à haut débit de KDDI pour envoyer ses informations aux terminaux G-Book installés dans certains de ses véhicules. Enfin, la société de sécurité Secom utilise le réseau sans fil de KDDI pour la localisation des écoliers qui sont équipés d'un émetteur-récepteur ad hoc.

Tarifs peu incitatifs

Avec les nouvelles règles du ministère, d'autres MVNO devraient se lancer. Tokai, une société de Shizuoka travaillant dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (le GPL), de la fourniture de services Internet à haut débit et de la télévision par câble, a annoncé son intention de démarrer ses propres services de téléphonie mobile, en association avec Softbank, au second semestre. Plusieurs

acteurs de la grande distribution et des sociétés émettrices de cartes de crédit ont aussi fait part de leur intérêt pour ce marché.

Mais le coût de location des lignes rend encore hasardeux le commencement d'une activité de MVNO. Aujourd'hui, seul NTTDoCoMo est obligé d'accepter le dégroupage, mais les tarifs en vigueur, fixés par règlement, sont peu incitatifs.

La nouvelle réglementation pourrait contraindre NTTDoCoMo et KDDI à accepter les futurs contrats MVNO. Cependant, les deux opérateurs s'y opposent, par crainte d'une intensification de la guerre des prix dans la téléphonie mobile, déjà très vive depuis que la portabilité du numéro (changement d'opérateur en conservant son numéro) a été mise en place, en octobre 2006. ■

PHILIPPE MESMER

Le livre
du jour

Les empoisonneurs
venus du froid

Curare, ricin, strychnine, thallium, polonium : de Lénine à Andropov, des poisons divers et variés ont été utilisés sous de multiples formes par les services soviétiques, qui n'hésitaient pas à éliminer « renégats », dissidents, « ennemis du peuple » et opposants potentiels sur le territoire de l'URSS et bien au-delà. Avec l'effondrement de l'URSS, en 1991, le laboratoire de toxicologie n° 12 du KGB, créé par Lénine en 1921, semblait être tombé en désuétude. Rien de tel. En fait, la cuisine diabolique de la Loubianka (le nom du siège moscovite du FSB, l'ex-KGB) n'a jamais cessé de fonctionner, explique Arkadi Vaksberg dans un livre passionnant. Une vague de mystérieux empoisonnements survenus récemment en Russie, en Ukraine et en Grande-Bretagne laisse à penser qu'il en est bien ainsi.

La mort suspecte du député russe Iouri Tchetchekotchikhine, décédé en quelques

Le Laboratoire des poisons, de Lénine à Poutine
d'Arkadi Vaksberg
Editions Buchet-Chastel, 220 p., 20 €

jours d'une « méga-allergie » en 2003, la tentative d'empoisonnement sur le président ukrainien, Viktor Iouchtchenko, en 2004 et enfin la mort brutale d'Alexandre Litvinenko, transfuge des services russes de sécurité décédé à Londres le 23 novembre 2006 après une ingestion de polonium 210, une substance radioactive, renforcent les interrogations.

S'appuyant sur des documents d'archives, l'écrivain retrace, depuis 1917, l'histoire des meurtres politiques perpétrés par les services russes de sécurité. Certaines morts mystérieuses, comme celle, en 1925, du général soviétique Mikhaïl Frounze, ont été au centre de l'attention des historiens. La mort mystérieuse en 1936 de l'écrivain Maxime Gorki ou celle, deux ans plus tôt, de son fils, Maxime Pechkov, ont fait couler beaucoup d'encre. D'autres sont moins connues. Parmi les victimes du laboratoire figurent aussi, selon le livre, la veuve de Lénine, le général de l'armée tsariste Piotr Wrangel, le chef communiste bulgare Gueorgui Dimitrov, mais aussi l'ancien maire de Saint-Petersbourg Anatoli Sobtchak ou l'ex-garde du corps de Vladimir Poutine Roman Tsepov.

Dans la plupart des cas, les enquêtes sur les circonstances de ces morts suspectes sont menées à la va-vite. Les dossiers médicaux sont inaccessibles. A l'époque de Staline – qui conserve entre autres celui de la veuve de Lénine dans ses archives personnelles –, cela n'a rien d'étonnant. Mais en 2003, l'accès au dossier médical du député Tchetchekotchikhine est refusé à sa femme et à ses enfants. Sa consultation relève du « secret médical », expliquent les médecins de la clinique centrale du Kremlin à la famille. Le parquet russe refuse d'ouvrir une enquête. Arkadi Vaksberg revient ainsi en détail sur la mort du banquier russe Ivan Kivélidi, décédé brutalement en août 1995. Isotope radioactif ? Gaz innervant ? Nul ne sait exactement quel type de substance, placée dans le combiné de son téléphone, a provoqué la mort de cet homme d'affaires riche et mécène, surnommé « l'Onassis russe ». Comme à l'accoutumée, l'enquête n'aboutit pas. Mais une chose doit être retenue : l'homme, nous dit Arkadi Vaksberg, s'était intéressé de près à l'« or du parti », le trésor de guerre du Parti communiste volatilisé aux premières heures de l'effondrement de l'URSS, en août 1991, tandis que son trésorier, Nikolai Krouchtchina, se défendait. La mort du transfuge des services russes de sécurité, Alexandre Litvinenko, victime, selon Scotland Yard, d'un « empoisonnement apparemment délibéré », vient renforcer la thèse du livre. Toutefois, l'intoxication mortelle du colonel Litvinenko, régalié par ses anciens collègues du FSB d'une tasse de thé au polonium 210 dans un hôtel de Londres, n'est pas abordée par l'auteur. Le livre, qui était sous presse à ce moment-là, éclaire pourtant l'affaire d'un jour cru, rappelant combien les services russes n'ont jamais hésité à frapper l'émigration en tous points du globe. ■

MARIE JÉGO

La climatologie n'est pas la météo

Attendre des assurances à 100 % sur le réchauffement, c'est se condamner à l'irréversible

Serge Galam, physicien et épistémologue, nous livre dans *Le Monde* du 7 février un navrant article de méthodologie scientifique à propos du réchauffement climatique. Sous le titre « Pas de certitude scientifique sur le climat », il développe une argumentation en trois points : la corrélation constatée entre réchauffement et augmentation de la teneur en gaz carbonique ne vaut pas causalité ; les météorologues sont incapables de prévoir le temps à deux semaines, comment peuvent-ils prétendre prévoir le climat à cent ans ? ; les consensus des spécialistes ne prouvent rien, ils peuvent se tromper tous ensemble.

A l'appui de ce dernier point, Serge Galam en appelle à l'histoire des sciences : Galilée, affirme-t-il, avait raison de penser la Terre ronde quand le consensus la voyait plate. Mais ce qui s'est joué à l'époque n'était nullement la sphéricité de la Terre, dont tout le monde était convaincu depuis jolies lures, mais sa rotation autour du Soleil ! C'est peut-être un détail (encore que, pour un épistémologue...), mais il indique tout de même un certain relâchement intellectuel chez notre collègue, relâchement présent aussi dans les deux autres points de l'argumentation. N'est pas Galilée qui veut.

Corrélation ne vaut pas causalité, certes. Le nombre de visiteurs de la tour Eiffel augmente au cours du temps, le prix des ordinateurs diminue : un graphique montrant l'une des quantités en fonction de l'autre montrera une relation linéaire parfaite. Cela ne prouve pas que la croissance des visites de notre monument national soit causée par le développement de la technologie informatique ! Mais prétendre que l'étude du climat en est là revient à nier que les spécialistes réunis dans le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) utilisent non seulement des données empiriques, mais également des lois et théories physiques à l'appui de leur argumentation.

Une théorie physique permet d'établir des causalités, là où des mesures brutes

Jacques Treiner

Physicien à l'université
Pierre-et-Marie-Curie - Paris-VI

sont indispensables mais muettes sur cet aspect. Lorsque les climatologues affirment que, sans atmosphère, la température moyenne de surface de la Terre serait de -18 °C, et que c'est l'effet de serre naturel qui fait passer cette température à +15 °C, c'est au nom de lois physiques établies depuis plus de cent ans concernant l'interaction entre lumière et matière. Ces lois gouvernent le fonctionnement de milliers d'appareils de notre vie quotidienne, elles sont testées par une pratique sociale devenue banale.

Lorsque ces climatologues projettent à l'échelle de cinquante ou cent ans les conséquences des émissions anthropiques (liées à l'activité humaine) de gaz à effet de serre, ils utilisent les mêmes théories, ils ne se contentent pas de faire des relevés de température ou de concentration en traçant des courbes à main levée. Ces théories fonctionnent dans les deux sens : pour faire des projections vers le futur, mais aussi pour tenter de reproduire les variations passées du climat. On peut constater, sur le site du GIEC, que ces variations sont bien reproduites si l'on tient compte à la fois de l'effet de serre naturel et de l'effet de serre anthropique, et ne sont pas reproduites dans le cas contraire. Cela constitue une validation essentielle des modèles utilisés, qui va bien au-delà de l'établissement de simples corrélations.

Abordons la prévision à quinze jours et à cinquante ou cent ans. Demander une prévision du temps qu'il fera à quinze jours, c'est exiger de reproduire des fluctuations, c'est-à-dire de petites variations, à la fois temporelles et spatiales, du temps. C'est techniquement très difficile, et la difficulté augmente exponentiellement avec le temps de prévision.

Mais les prévisions à long terme ne sont

pas le prolongement de la météorologie, c'est d'une autre physique qu'il s'agit : celle qui, par exemple, permet d'affirmer que, dans l'hémisphère Nord, il fait froid en hiver, et chaud en été, en raison de l'inclinaison des rayons du Soleil sur la surface de la Terre. Et pourtant, il se peut très bien qu'une fluctuation de température en hiver soit du même ordre de grandeur que la différence de température moyenne entre l'été et l'hiver. La météorologie s'occupe de données moyennées sur un jour, voire moins, alors que la climatologie considère des moyennes sur plusieurs années. Dans ces moyennes, les fluctuations disparaissent, restent les tendances de fond, plus faciles à prévoir.



Il n'y a de certitude qu'en mathématique, les autres sciences cherchent à quantifier le probable



Les scientifiques ont développé dans tous les domaines des méthodes pour faire surgir une tendance moyenne de données présentant des fluctuations. En ce qui concerne le climat, la différence de température moyenne entre une période glaciaire et une période interglaciaire est de l'ordre de 5 degrés, ce qui est plus petit que la différence de température moyenne, en France, entre l'été et l'hiver. Mais on sait relier l'occurrence d'une période glaciaire à des variations des caractéristiques de l'orbite terrestre. De façon tout à fait analogue, on sait relier l'évolution à long terme du climat de la Terre à la concentration en gaz à effets de serre de l'atmosphère.

Qu'en est-il de la « certitude scientifi-

Afrique : la liberté de la presse en péril

Jacques Chirac peut-il rester silencieux sur le sort alarmant des journalistes

Pour alimenter les derniers feux de son mandat à la tête de la République française, le président Jacques Chirac reçoit sur la Croisette l'essentiel des chefs d'Etat africains, les 15 et 16 février, à l'occasion du 24^e sommet France-Afrique. Un rendez-vous solennel, qui doit marquer la sortie de scène d'un président français profondément attaché à l'Afrique. Pendant deux jours, il accueillera ceux qui, quotidiennement, font et défont le destin d'un continent meurtri par des conflits armés insolubles et par une mondialisation féroce. Alors, rêvons un peu.

Cette perspective remplit d'espoir le cœur des démocrates africains. Particulièrement les 44 journalistes incarcérés sur le continent pour avoir exercé leur métier. Car il est certain que Jacques Chirac ne manquera pas cette occasion unique de quitter l'Élysée avec panache. Au nom des valeurs de la République, sans aucun doute plaidera-t-il leur cause auprès de ceux qui sont responsables de leur incarcération. Et qui partageront sa table pendant deux jours.

Comment pourrait-on en douter ? Certes, Jacques Chirac n'a jamais cru bon de s'emporter contre le régime tunisien, malgré la corruption et le népotisme qui le caractérisent. Mais cette fois, il ne ratera pas l'occasion de défendre ces journalistes, intellectuels et militants des droits de l'homme que le président Zine El-Abidine Ben Ali et sa police font taire, tabassent ou emprisonnent. Jacques Chirac, n'en doutons pas, changera de vocabulaire pour s'adresser au chef de l'Etat tunisien. Il lui dira combien la méthode tunisienne, faite de filatures et d'arrestations brutales, aggrave la situation. La liberté d'expression lui semblera, cette fois, un droit fondamental sur lequel la France ne transige pas, au même titre que le droit à l'alimentation et à la santé.

Robert Ménard

Secrétaire général de RSF

Léonard Vincent

Responsable du bureau Afrique de RSF

De même, il est certain que le président Chirac prendra le premier ministre éthiopien Meles Zenawi à partie. Il lui dira combien la France réprovoie le maintien en détention, depuis dix-huit mois, d'une vingtaine de directeurs de journaux, accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement, alors qu'ils n'ont fait que soutenir l'opposition. Il aura, bien entendu, un mot tout particulier pour la jeune journaliste Serkalem Fassil, qui a donné naissance à un petit garçon dans sa cellule, en juin 2006. Le président de la République française exigera leur libération.

Jacques Chirac réservera un traitement particulier au président Issaïa Aferworki, chef de la jeune République d'Erythrée, dont l'ancienne ambassadrice en France vient d'être décorée de la Légion d'honneur. Dans les 314 prisons de ce pays crouissent, depuis septembre 2001, des centaines de prisonniers politiques, dont une quinzaine de journalistes, arrêtés alors que le monde regardait ailleurs, vers les tours du World Trade Center. La France exigera des explications sur le sort d'au moins quatre d'entre eux qui auraient succombé aux conditions de détention d'une cruauté inouïe qui règnent dans les bagnes érythréens. Refusant de serrer la main du Ceausescu de l'Afrique de l'Est, il clamera haut et fort que le comportement d'un régime aussi féroce mérite d'être sanctionné.

RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

Environnement. Dans l'article intitulé « Bruxelles veut pénaliser les crimes contre l'environnement », paru dans *Le Monde* du jeudi 8 février, il était indiqué par erreur que le Conseil de l'Europe avait refusé d'adopter une directive de la Commission européenne. C'est bien le Conseil (de l'Union européenne) qui avait refusé ce texte, et non le Conseil de l'Europe, organisation basée à Strasbourg qui comprend 46 pays, dont la Russie.

Sibérie. Si les joueurs de cithare représentés sur la photo illustrant notre article « Les esprits de Sibérie en musique au Quai Branly » (*Le Monde* daté 4-5 février) appartiennent bien au peuple Mansi, les deux chanteuses à côté d'eux appartiennent à l'ethnie Khanty, et non Selkoup, comme indiqué par erreur dans la légende. Les Khantys appartiennent aussi aux peuples les plus occidentaux de la Sibérie.

Abbé Pierre. Vanni Mulinaris, qui fut au centre d'un des combats de l'abbé Pierre, comme l'évoquait *Le Monde* du 23 janvier, tient à faire savoir les faits suivants : « L'abbé Pierre m'a défendu en France et en Italie à partir de 1982, en tant qu'innocent (et non membre des Brigades rouges), victime d'une erreur judiciaire et d'une détention provisoire interminable. Cet engagement de l'abbé Pierre a alors été rapidement soutenu par Amnesty International, la Fédération internationale des droits de l'homme, ainsi que de nombreuses personnalités françaises et italiennes. Le procès qui a enfin eu lieu en décembre 1990 devant la cour d'assises de Venise s'est conclu par mon acquittement. En 1993, l'Etat italien m'a versé des dommages et intérêts pour mes trois années d'emprisonnement injustifiées. »

Jérusalem. La carte de la vieille ville de Jérusalem publiée dans nos éditions du 8 février comportait une erreur. La porte appelée porte des Maghrébins, sur le mur d'enceinte de la vieille ville, est en fait la porte des Immondices. La porte des Maghrébins se trouve sur le mur d'enceinte de l'esplanade des Mosquées, le mont du Temple pour les juifs, à quelques centaines de mètres de là.



Les jeunes pilotes, « contraints à être volontaires », avaient parfois moins de 100 heures de vol et pas assez de carburant pour rentrer. 10 % d'entre eux touchaient leur cible. HULTON-DEUTSCH COLLECTION/CORBIS

Kamikazes

malgré eux

Rares sont ceux qui esquissent un sourire. Ils ont entre 17 et 28 ans. La plupart portent un casque d'aviateur et des lunettes sur le front. Certains sont en grande tenue de sous-officier. Ils vont mourir et ils le savent. Un millier de photos, en buste, occupent les panneaux de la première salle du Musée de la paix à la mémoire des « pilotes-suicides » de la petite ville de Chiran, au sud de Kyushu, où se trouvait l'une de leurs bases.

De tous âges, silencieux, les visiteurs regardent ces visages d'adolescents, se penchent sur les vitrines pour lire leurs derniers messages ou leurs ultimes poèmes calligraphiés avec soin et laisser vagabonder l'imagination sur les objets leur ayant appartenu : une mascotte en chiffon, une « étoffe aux mille points » – tissée par un millier de femmes –, porte-bonheur dont se ceignait la taille celui qui avait reçu la « feuille rouge » : l'ordre de partir au front.

Sur une photo, un groupe de cinq jeunes pilotes à l'air joyeux. L'un d'eux tient

par le cou une femme rieuse qui pourrait être sa mère : Tome-san. Elle tenait en ville un petit bistrot et était un peu leur mère à tous, celle devant laquelle ils n'avaient pas peur d'avoir peur. A la veille de son départ, un jeune pilote lui avait dit en cadeau d'adieu : « *Je te donne mon âge.* » Jusqu'à sa mort, à 89 ans, Tome-san s'est souvenue : « *C'est pour quoi j'ai pu vivre si longtemps...* » Peu avant la défaite, un autre lui avait dit qu'il reviendrait sous forme d'une luciole. Par la suite, elle appela son petit bistrot l'auberge de la Luciole.

Le petit musée de Chiran suscite un intérêt nouveau chez les Japonais. Un travail de mémoire, encore trébuchant et trop longtemps différé, commence. Un ouvrage publié par le quotidien de centre droit *Yomiuri* (traduit en anglais sous le titre *Who Was Responsible?*) est symptomatique de ce retour sur les origines et les conséquences d'une guerre qui com-

Près de 10 000 jeunes sont morts dans des opérations-suicides en 1944-1945.

Ils n'étaient pas tous fanatiques, ni même volontaires. Les Japonais réhabilitent leur mémoire

PHILIPPE PONS,
CHIRAN, ENVOYÉ SPÉCIAL

mença en Chine en 1931 et s'acheva quinze ans plus tard par la défaite du Japon. Rédigé par une équipe éditoriale du premier quotidien japonais par le tirage (10 millions d'exemplaires), ce travail comporte encore des zones d'ombre. Il a toutefois le mérite de se démarquer du négationnisme qui a gagné du terrain ces dernières années.

Des livres et des films cherchent à saisir les hommes derrière les soldats. A reconstruire l'image du super-patriote : le *kamikaze* (« vent divin », en référence aux bourrasques qui repoussèrent une invasion mongole au XIII^e siècle). Admires pour leur courage, les pilotes-suicides sont de plus en plus perçus comme des jeunes sacrifiés à une cause perdue.

C'est le cas dans le film tragi-comique *The Winds of God : Kamikaze* (titre en anglais), sorti durant l'été 2006, que Masayuki Imai a tiré d'une pièce de théâtre, *Réincarnation*, jouée depuis la fin des

années 1980. « *L'opération kamikaze était inhumaine, mais ceux que l'on envoyait à la mort étaient des jeunes ordinaires* », expliquait-il à la sortie du film. Un sentiment analogue a animé Ken Takakura, acteur qui plus que tout autre incarne la virilité nippone, avec le film *Luciole*, grand succès de 2001, inspiré de la vie d'un survivant légendaire, Shigeoyoshi Hamazono.

Des chercheurs américains se penchent aussi sur ce que l'étranger perçoit comme la figure emblématique du fanatisme. Dans *Kamikazes Diaries, Reflexions of Japanese Student Soldiers* (2006), l'anthropologue Emiko Ohnuki Tierney reconstruit des pans de ces vies. « *Loin de moi l'idée d'exonérer le Japon des atrocités commises* », écrit-elle, mais les kamikazes sont une illustration aux résonances très actuelles de « *la vulnérabilité humaine à se laisser entraîner dans les pires tragédies* ».

Après la défaite, les pilotes-suicides furent perçus comme le symbole d'un passé dont le Japon se détournait. Puis la droite en fit une figure culte de la tradition



ordre de départ. Les pilotes n'étaient pas les seuls à constituer les « unités d'attaques spéciales ». Il y avait aussi des marins qui partaient à bord de torpilles pour se précipiter sur une cible. Près de 10 000 jeunes aviateurs et marins périrent dans des opérations-suicides. Il n'y a jamais eu de tradition d'attaques-suicides dans le code d'honneur du guerrier. L'état-major eut recours à cette tactique à la fin de 1944, lorsque la guerre commença à tourner mal.

La plus grande partie des forces navales et aériennes avait été détruite à Leyte, aux Philippines. C'est là, le 20 octobre 1944, que les kamikazes firent leur apparition. Les soldats devaient se battre jusqu'au dernier et préférer une « mort honorable » à la capture, mais c'était la première fois que des pilotes recevaient l'ordre de se jeter sur l'ennemi. L'idée en revint au vice-amiral Takijiro Onishi, qui se suicida, le lendemain de la défaite, le 16 août 1945, en laissant une lettre d'excuse aux « âmes héroïques des pilotes des unités spéciales ».

Les sorties de kamikazes se multiplièrent entre avril et juin 1945, lors de la meurtrière bataille d'Okinawa. Plus de 3 000 intervinrent et pratiquement tous périrent. Le taux de réussite était faible : à peine 10 % touchaient leur cible. Les pilotes avaient parfois moins de 100 heures de vol, rappelle Iwao Fukagawa. Souvent, leurs appareils étaient des « cerceaux volants » en raison de leur mauvais état et faute de carburant pour revenir. L'un des plus chevronnés, Shigeyoshi Hamazono, qui survécut, ne cache pas sa rancœur à l'égard des chefs qui, eux, ne partaient pas : il rappelle, dans le quotidien *Asahi Shimbun*, qu'en se dirigeant vers son appareil, le 6 avril 1945, il buvait du saké au goulot et qu'il avait pris les commandes en hurlant : « Bande de c... »

Les rescapés connaissaient un autre calvaire : ils étaient envoyés dans un camp de rééducation où ils enduraient les pires humiliations, raconte Kenichiro Onuki, qui passa les mois les plus horribles de sa vie avec une centaine d'autres parias dans un de ces camps, à Fukuoka. Ils avaient offert leur vie et, parce qu'ils l'avaient par miracle conservée, ils étaient dépouillés de leur dignité...

Les derniers messages des jeunes pilotes de Chiran ou les témoignages des rares survivants donnent une image bien différente de celle de fanatiques. Il y avait assurément des illuminés parmi eux, mais la grande majorité partait parce qu'ils n'avaient pas le choix. « Nous nous réconfortions en nous berçant de l'idée qu'au moins nous serions des héros », note l'un d'eux dans son journal. Selon Hideo Den, qui survécut, « c'est le désespoir qui nous menait ».

Volontaires ? « Nous étions censés l'être. En réalité, nous étions désignés et il était impossible de se dérober. La pression sociale était trop forte », dit Iwao Fukagawa. Ils « étaient contraints à être volontaires », écrit Emiko Ohnuki-Tierney dans un autre livre, remarquable d'intelligence critique (*Kamikaze, Cherry Blossoms and Nationalisms: the Militarization of Aesthetics in Japanese History*, 2002). Comme l'Allemagne nazie s'appropriait Wagner, montre l'auteur, le Japon impérial mit au service de son idéologie l'esthétique de la fleur de cerisier, symbole d'un indéfectible « esprit japo-

nais ». Les premières unités de kamikazes furent baptisées de noms évoquant les fleurs de cerisier, dont les pétales, d'une déchirante délicatesse, sont emportés par la moindre brise : face à la gran-

« Nous étions désignés et il était impossible de se dérober. La pression sociale était trop forte »

Iwao Fukagawa, commandant, à 21 ans, d'une petite unité de kamikazes

On leur avait appris à mourir. Pas à vivre », explique Iwao Fukagawa. Les autres se sont fondus dans l'anonymat. Certains sont devenus des artistes de renom : Soshitsu Sen, grand maître de l'art du thé, Masayuki Nagare, célèbre sculpteur...

Les jeunes pilotes étaient, pour la majorité d'entre eux, des cadets ou des étudiants soldats. Avant de partir, ils devaient rédiger un testament officiel dans lequel ils évoquaient la « grande cause

pour laquelle ils allaient mourir. Mais dans les derniers messages à leur famille, qu'ils remettaient secrètement aux jeunes employées de la base, aucune grandiloquence.

« Il n'est pas vrai que je veux mourir pour l'empereur... Mais il en a été décidé ainsi pour moi », écrit l'un d'eux. Il ajoute que ses camarades comme lui-même n'avaient qu'une envie : rentrer chez eux. Une fois désignés, rappelle Shigeyoshi Hamazono, « ils se repliaient sur eux-mêmes, et leurs camarades n'osaient même plus venir leur parler ». Mort inutile ? « Ils étaient courageux et sincères. Et c'est pour cela qu'il faut honorer leur mémoire », estime Iwao Fukagawa.

Les journaux laissés par les kamikazes, longs soliloques de questionnements sur le sens de la vie, sont émaillés de citations d'auteurs japonais, mais aussi de Kant, Goethe, Rousseau... Certains étaient idéalistes, d'autres romantiques, parfois marxistes, chrétiens, d'origine coréenne (la péninsule était alors sous le joug nippon)... « Que signifie patriotisme ? Des millions de morts et la privation de liberté pour des millions d'autres », écrit Hachiro Sasaki, mort à 22 ans, en avril 1945.

Tous partaient en sachant que la guerre était perdue. Mais ils espéraient enrayer le bombardement des populations civiles (plus de 100 000 morts en mars 1944 à Tokyo, rasée par des bombes incendiaires américaines).

« C'est à ceux qui étaient à l'arrière, à nos familles, que nous pensions », dit Iwao Fukagawa. « Je pars demain. C'est le peu que je puisse faire pour vous, père », écrit dans son message d'adieu l'un des derniers jeunes pilotes partis de Chiran. ■



Deux petites filles visitent, à Chiran, le Musée de la paix édifié à la mémoire des « pilotes-suicides ». SHINGO ITO/AFP

martiale. Le romancier Yukio Mishima, qui se suicida en 1970 en s'ouvrant le ventre à la manière des samourais, épinglea leur acte comme une expression de l'esthétique nationale : mourir pour un absolu.

Symptôme de l'ambivalence, sinon du malaise, que suscitent les kamikazes chez les Japonais, les « unités d'attaques spéciales » (*tokko-tai*) dont ils faisaient partie sont évoquées en une ligne dans les manuels scolaires. Dans la littérature ou au cinéma, leur saga a été traitée sur le registre nationaliste, nostalgique ou sentimental. Aujourd'hui, elle tend à se dépolitiser : c'est la vérité intime de ces dizaines de milliers d'étudiants soldats, parmi lesquels étaient désignés les membres des « unités spéciales », qui retient l'attention.

Un autre petit musée vient d'ouvrir non loin de l'université de Tokyo, où sont rassemblés les journaux, lettres et testaments d'une quarantaine de ces étudiants soldats recrutés à partir de 1943. Ces textes, publiés au lendemain de la défaite, furent, dans les années 1950-1960, la bible du mouvement pacifiste. Le recueil commence par ce poème : « Ecoutez-les. Pleurent-elles ? Sont-elles furieuses ? Ou gardent-elles le silence ? Ces voix qui nous viennent de la mer infinie » (traduction anglaise *Listen the Voices From the Sea*, Kappa Books, 2000).

La reconstruction de la figure du kamikaze a été stimulée, à la suite des attentats du 11-Septembre, par l'amalgame pratiqué à l'étranger avec les terroristes. Nombre de Japonais ont été indignés de cette appropriation d'un mot sorti de son contexte historique et culturel. « Cet amalgame est insensé », s'insurge Iwao Fukagawa, qui, à 21 ans, commandait une petite unité de kamikazes : « Les terroristes agissent par haine et visent des civils. Nous étions des soldats qui exécutaient un ordre et dont les objectifs étaient militaires. » Lui-même a survécu parce que la défaite est intervenue avant un

« Des Japonais ont réintroduit la pratique au Moyen-Orient »

Professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris, membre arabisant de la chaire Moyen-Orient Méditerranée, Jean-Pierre Filiu est aussi l'auteur de *Les Frontières du jihad* (Fayard, 2006).

Peut-on considérer les auteurs d'attentats-suicides comme les « continuateurs » des kamikazes japonais ?

L'idée d'utiliser le sacrifice suprême pour compenser un rapport de forces écrasant traverse toutes les cultures et tous les conflits de l'humanité. Dès le VII^e siècle, lors de la conquête islamique, de grands guerriers arabes comme Khaled Ben Walid en Mésopotamie affirment, pour terroriser l'ennemi, qu'ils « aiment la mort autant que leurs adversaires aiment la vie ». Cinq siècles plus tard, certains des fameux « assassins » iront jusqu'à se suicider face à l'ennemi. Cela permettait de lever des rançons en contrepartie de la paix.

A quel moment le concept réapparaît-il dans l'ère moderne ?

Ce sont des Japonais qui ont réintroduit la pratique au Moyen-Orient. Sur une base

totale laïque d'ailleurs, un peu comme les Tigres tamouls du Sri Lanka, qui utilisent beaucoup la méthode et qui sont plutôt proches du marxisme. Au Moyen-Orient, cela se passe en mai 1972, à l'aéroport israélien de Lod. Un commando de trois hommes de l'Armée rouge japonaise, très liée à l'extrême gauche palestinienne, massacre 26 personnes avant de se suicider sur les lieux. Sauf un qui a pu être capturé vivant, et qui sera échangé treize ans plus tard et remis au FPLP-Commandement général d'Ahmed Jibril, organisation gauchiste s'il en est.

Et la méthode sera ensuite récupérée par des groupes islamistes...

Certes, au prix d'un certain nombre de « bricolages » théologiques. Dans la théorie de l'islam, les femmes et les enfants ne sont jamais des cibles légitimes. Mais il y a eu un travail assez nauséabond effectué par les djihadistes, selon lesquels il est légitime de frapper des enfants « qui deviendront des soldats », ou des femmes qui peuvent être militaires. La nouveauté est que

les interdits dogmatiques de l'islam sont effacés au nom même de l'islam. L'expression « kamikaze », en l'occurrence, n'est employée que par la presse occidentale. Dans le monde arabo-musulman, au début du cycle de ce type d'attentats, on parlait d'« opération-suicide ». Désormais, le suicide étant interdit en islam, ce sont des « opérations martyres ». L'expression employée en arabe pour qualifier les candidats au martyre signifie : « ceux qui donnent leur vie en témoignage ».

Y a-t-il une différence entre « martyrs » arabes et kamikazes japonais dans le rapport aux familles ?

Disons que la dimension « volontaire » du « candidat au martyr » semble être aussi discutée dans les deux cas. Au Moyen-Orient, on connaît la pression exercée sur l'individu. Il y a aussi la dimension financière. Dans les milieux désespérés, le pactole promis à la famille après l'opération-martyre peut faire la différence. Cela dit, les cas avérés de soutien collectif émanant de la famille ou de la tri-

bu sont très rares. Le groupe social ne se grandit jamais en envoyant l'un des siens au sacrifice. C'est pourquoi le candidat est généralement isolé plusieurs semaines avant l'opération. L'idée est d'effacer l'identité de l'individu pour l'amalgamer à une cause. S'il a accepté, dans un moment d'égarement ou d'exaltation, le candidat ne peut plus faire marche arrière, sous peine de mort.

Comment combattre ce phénomène ?

Certainement pas en confondant l'ennemi et la tactique qu'il emploie. Lors d'une conférence à Dubaï le mois dernier, j'ai entendu le général Anthony Zinni, commandant en chef des troupes américaines au Moyen-Orient jusqu'en l'an 2000, qualifier lui-même « d'absurdité » le concept même de « guerre contre le terrorisme » lancé par l'administration Bush. Le président Roosevelt, rappelait le général, n'a jamais fait la guerre aux kamikazes japonais, mais au Japon. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICE CLAUDE

Chinois, japonais ou vietnamiens : 6 000 restaurants de la capitale se contestent appellation et labels. Au point de ranimer de vieilles querelles

La communauté asiatique s'apprête à fêter le Nouvel An du calendrier agricole, dimanche 18 février, sous le signe du cochon de feu. Cette fête annuelle ne tombe pas à date fixe, car le calendrier chinois est à la fois lunaire et solaire, à la différence du calendrier grégorien. Le zodiaque chinois se développe sur un cycle de douze années, chacune placée sous le signe d'un animal symbolique et bienfaisant, en l'occurrence le cochon pour cette année.

La fête réussira-t-elle à chasser les mauvais esprits qui, depuis plusieurs années, semblent s'acharner sur les restaurants chinois, au point de rejaillir sur l'ensemble des tables asiatiques, y compris japonaises, dont le plus grand nombre – on parle de 90 % – seraient dirigées en France par des Chinois ?

Depuis la découverte de concentrations importantes de produits toxiques (propanols chlorés hautement cancérogènes) dans des sauces au soja jusqu'au au riz transgénique entreposé chez un importateur de produits du Sud-Est asiatique, la liste est longue des enquêtes de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui mettent en cause les produits asiatiques et les conditions de leur mise en œuvre.

La découverte, en 2004, de véritables usines clandestines de

fabrication de *dim sum* (raviolis) dans des conditions d'hygiène déplorables avait fait grand bruit et entraîné une baisse immédiate de la fréquentation dans la plupart des 6 000 restaurants asiatiques de la région parisienne. A tel point que, fin 2005, l'Union des cafés, hôtels, restaurants asiatiques (Uchra), créée avec le concours de l'Union patronale de l'industrie hôtelière (UPIH), tentait de redorer l'image bien ternie des restaurants asiatiques en décernant un « Label qualité Asie » aux établissements ayant satisfait aux principes d'une charte garantissant l'hygiène et la traçabilité des produits employés.

Une première liste d'une quinzaine d'établissements fut même publiée, première étape d'un mouvement qui, selon le trésorier de l'Uchra, était destiné « à tirer vers le haut un millier de restaurants

et traiteurs » dans toute la France. Il semble que depuis cette date rien n'ait vraiment changé, puisque aucune liste nouvelle d'établissements labélisés n'a été publiée.

On attendait les Chinois – ce sont les Japonais qui ont tiré les premiers. Les Japonais, en effet, ont réagi vigoureusement devant l'augmentation subite – 30 % en deux ans en France – du nombre de restaurants dits « japonais » qui seraient en réalité propriétés de Chinois, passant subrepticement du canard laqué au yakitori et du riz gluant au sushi.

L'affaire a été rondement menée avec l'intervention du Jetro (organisation japonaise du commerce extérieur), qui a dépêché un Comité d'évaluation de la cuisine

japonaise chargé d'apprécier l'authenticité des plats et produits servis dans les pseudo-restaurants japonais.

La question n'a pas été seulement soulevée en France. Lors d'une visite aux Etats-Unis, en 2006, le ministre japonais de l'agriculture s'est étonné de voir un barbecue coréen servir aussi des sushis. Dans le même temps, éclatait dans le sud-ouest de la Chine le scandale d'une dégustation de sushis et d'algues servis sur le corps de jeunes filles nues, selon la tradition – ancienne et tolérée au

Le principe d'une charte garantissant l'hygiène et la traçabilité des produits utilisés

Japon – du *nyotaimori* (littéralement « repas pris sur le corps d'une femme »), pour lequel les amateurs payaient jusqu'à 1 000 yuans (environ 100 euros) pour déguster fleurs, coquillages, sushis et sashimis sur les corps d'étudiantes de

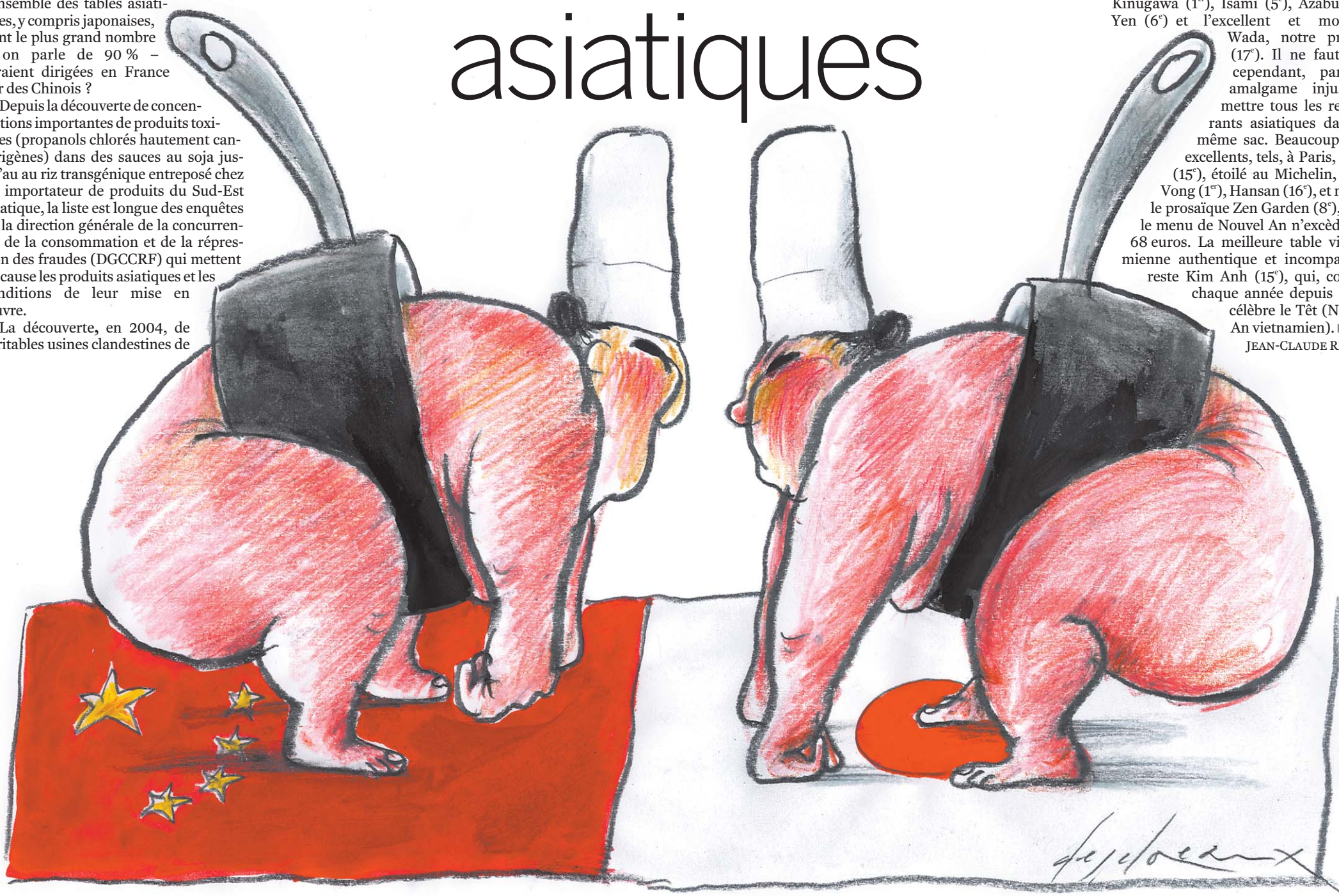
l'université tranquillement étendues. La Chambre de l'industrie et du commerce de Chine est intervenue rapidement, jugeant cette pratique « dégradante pour la personne humaine ». Elle a également proscrit la nudité dans les bars « pour d'autres buts que les repas et les divertissements », y compris le « repas sur les seins » servi dans la région de Changsha, dans la province du Hunan, et les modèles nus dans les expositions d'art de la montagne Wuyi, dans le sud de la Chine.

Ces pratiques, dans le contexte des relations, difficiles depuis quelques années, entre le Japon et la Chine ont provoqué un large débat dans la presse nipponne, tout aussi scandalisée par le sushi au foie gras du jeune chef australien Scott Hallsworth au restaurant Nobu de Londres. Le Comité d'évaluation de la cuisine japonaise vient de rendre publique une première liste de cinquante restaurants japonais authentiques en France (publiée sur le site Internet <http://www.cecj.fr>), à Paris, mais également en régions, à Nice, Aix-en-Provence, Beaune, Rennes, Bordeaux, Colmar, Lille et Monaco. Figurent en bonne place à Paris : Issé (dans le 1^{er} arrondissement), Kinugawa (1^{er}), Isami (5^e), Azabu (6^e), Yen (6^e) et l'excellent et modeste

Wada, notre préféré (17^e). Il ne faut pas, cependant, par un amalgame injustifié, mettre tous les restaurants asiatiques dans le même sac. Beaucoup sont excellents, tels, à Paris, Chen (15^e), étoilé au Michelin, Chez Vong (1^{er}), Hansan (16^e), et même le prosaïque Zen Garden (8^e), dont le menu de Nouvel An n'excède pas 68 euros. La meilleure table vietnamienne authentique et incomparable reste Kim Anh (15^e), qui, comme chaque année depuis 1985, célèbre le Têt (Nouvel An vietnamien). ■

JEAN-CLAUDE RIBAUT

Confusions asiatiques



Gastronomie

Publicités

PARIS 6^e

Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
« Ce lieu que fréquentèrent, tour à tour, Verlaine, Hemingway, Gide et Boris Vian... maintient des bons plats bien de chez nous, à prix modérés et la belle carte des vins perpétue la tradition ».
Menu midi 12 € (entrée, plat, dessert) et 20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 18^e

HANOUMAN
海珍大酒樓
Fête le nouvel an chinois le samedi 17 février

32-36, rue de Torcy
01.46.07.25.79 - M^o Max Dormoy

Rens. Publicité "GASTRONOMIE"
01.57.28.39.35

Bonnes Tables Vietnam : Kim Anh

Kim Anh est devenue l'invisible magicienne qui envoie à la minute des plats d'une fraîcheur absolue comme le sampan d'ananas frais en salade, le rouleau impérial aux crabe et crevettes. Le même sort est réservé au suprême de mer, aux crevettes sur canapé ou bien aux gros escargots de mer. Les plats qui ont fait la réputation de Kim Anh sont nombreux et variés, à commencer par la salade de bœuf émincé au citron vert, le potage au tamarin. Service féminin vigilant. Menu gastronomique : 34 €. A la carte, compter 40 €.

51, avenue Emile-Zola, 75015 Paris. Tél. : 01-45-79-40-96. Ouvert seulement le soir, sauf lundi.

Chine : Chen -Soleil d'Est
La cuisine de Fung-ching Chen, génial cuisinier de la région de Wenzhou (l'Aveyron chinois),

étoilé Michelin depuis 1999, est fidèlement reproduite depuis sa mort par sa brigade au complet. Aux cinq saveurs de l'équilibre taoïste répondent cinq parfums épicés (badiane, fenouil, poivre de Sichuan, casse et girofle moulu). Exceptionnel canard pékinois. Service dirigé par un grand professionnel. Tarifs et carte normale pour le Nouvel An. Menu : 40 € (déj.) et 75 €. A la carte, compter 80 €.

15, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 01-45-79-34-34. Fermé dimanche.
Chez Vong
Vong Vai Kuan a installé depuis vingt-cinq ans une aimable auberge campagnarde. Cuisine garantie sans glutamate, réalisée avec des produits labélisés ou d'AOC et des préparations « maison » : poulets de Bresse, canettes de Challans et bœuf de Normandie. Délicieux accueil de M^{me} Vong. Menu (au déj.) : 23 €.

A la carte, compter 35 €. 10, rue de la Grande-Truanderie, 75001 Paris. Tél. : 01-40-26-09-36. Fermé le dimanche.

Hansan
Dans les murs de l'ancien Vivarais et son mobilier Knoll, la cuisine chinoise doit, selon Lao Tseu, permettre « au sage de savourer la non-saveur ». C'est le paradoxe de cette cuisine aux fadeurs parfois intenses et aux mets délicatement épicés, tels les crevettes sautées au poivre, le canard laqué à la pékinoise, le bœuf aux oignons. Ambiance apaisante. A la carte, compter 35 €.

192, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 01-45-04-04-31. Fermé le lundi.
Zen Garden
Le Zen Garden a succédé à l'éphémère Nobu, avec un décor un peu naïf et une cuisine simple à prix modestes. Le patron, M. Chen, invite régulièrement des chefs chinois de différentes provinces.

Pour le Nouvel An, menu à 68 €, avec les sept trésors de la fleur de lotus, les pinces de crabe, un filet de bar à la vapeur et le canard caramélisé. Menus : au déjeuner, à partir de 16,50 €.

15, rue Marbeuf, 75008 Paris. Tél. : 01-53-23-82-82. Tous les jours.

Japon : Wada
Le discret Hideo Yamaguchi choisit ses poissons chez les meilleurs mareyeurs de Rungis : bar de ligne, saumon Label rouge, thon... pour confectionner sushis et sashimis, roses de saumon parfumé au saké ou bien poissons marinés sur un lit de légumes. Le riz et la soupe miso accompagnent ces merveilles. Décor très modeste ; prix en conséquence. Menus (au déj.) : 20 € et 35 €. Dégustation : 61 €. A la carte : 30 €.

19, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. : 01-44-09-79-19. Fermé le dimanche.

Empêcher les jeux dangereux à l'école

Le ministère de l'éducation nationale va diffuser un document pour aider les adultes à prévenir les jeux du foulard et autres activités à risque

Dans les cours de récréation, les jeux dangereux seraient en augmentation. Pour les empêcher, le ministère de l'éducation nationale s'appuie sur les parents, les enseignants, les infirmières scolaires... de les repérer et d'organiser une prévention appropriée.

Dans le même temps se déroule une campagne télévisée contre le jeu du foulard, organisée par l'Association de parents d'enfants accidentés par strangulation (Apeas). A l'écran, 25 visages d'enfants défilent avec un message : « Ils ont joué au jeu du foulard. Ils en sont morts, comme des centaines d'autres. Arrêtons le désastre. » M6 a diffusé le spot en janvier, TF1 devrait lui succéder du 12 au 19 mars.

Les jeux de strangulation (jeu du foulard, du cosmos, rêve bleu, rêve indien...) sont les plus meurtriers. Se pratiquant en groupe ou seul, ils consistent à freiner l'irrigation sanguine du cerveau en comprimant les carotides dans le but de ressentir des sensations intenses, des visions de type hallucinatoire. Ces jeux tueraient une dizaine de jeunes par an, selon les associations.

Il n'existe pas de statistiques officielles. Réanimateur responsable du service médical d'urgence et de réanimation pédiatrique de l'hôpital Necker-enfants malades (SAMU de Paris), Jean Lavaud a fait une enquête auprès des SAMU de France à la demande du groupe de travail ministériel. Les 68 antennes sur 97 qui ont répondu ont dénombré, en 2005, sept accidents par strangulation conduisant à cinq décès - exception faite des suicides. Le plus jeune enfant avait 7 ans, le plus âgé 13. « Deux enfants ont survécu car ils ont perdu connaissance dans la cour de récréation et les secours ont pu intervenir », précise le docteur Lavaud. « Ceux qui sont morts jouaient seuls chez eux. »

La pratique de ces jeux dits de « non-oxygénation » est surtout répandue dans les collèges, moins dans les écoles. Grégoire Michel, professeur de psychopathologie à l'université de Bordeaux-II et psychologue à l'hôpital Robert-Debré à Paris, a réalisé deux enquêtes auprès de



Les jeux de strangulation tueraient une dizaine de jeunes par an, selon les associations. OLIVIER CULMANN

400 collégiens issus de plusieurs établissements d'Indre et d'Indre-et-Loire. Résultat : plus de 12 % des jeunes avaient déjà pratiqué des jeux de « non-oxygénation » et autant s'étaient adonnés à des jeux dits « d'agression ». Et un même enfant peut se livrer à ces deux familles d'activités...

Les jeux de « non-oxygénation » concernent aussi bien les filles que les garçons, et l'âge moyen est de 12 ans. « Les collégiens qui avaient joué au jeu du foulard consommaient occasionnellement davantage de toxiques (tabac, alcool, cannabis) que les autres, commente le professeur Michel. Ils se distinguaient par un niveau élevé de recherche de sensations intenses et une attirance plus forte pour des sports violents. »

Les jeux de « d'agression », eux, concernent essentiellement les garçons. Les jeux intentionnels sont à distinguer des jeux contraints. Dans les premiers (petit pont massacreur, jeu de la cannette...), les enfants participent de plein gré : un groupe joue avec une cannette ou un ballon ; s'ils parviennent à faire passer l'ob-

jet entre les jambes de l'un d'eux, celui-ci est roué de coups. Dans les seconds, l'enfant attaqué n'a pas choisi de participer. Ainsi, dans « la mort subite », un groupe désigne une couleur au hasard ; celui qui dans la cour porte le plus de vêtements dans cette teinte est frappé.

Depuis plusieurs années, l'Apeas et SOS-Benjamin, deux associations créées par des parents d'enfants victimes du jeu du foulard, interviennent dans les établissements scolaires. Mais le plus souvent, c'est à la suite d'un incident, plus rarement de manière préventive.

L'Apeas dénonce l'insuffisance d'information et de prévention. « Nous n'avons cessé de supplier les pouvoirs publics de réagir, assure Françoise Cochet, sa présidente. Mais les notes de service envoyées aux inspecteurs d'académie ne sont pas suffisamment relayées dans les établissements scolaires et les écoles. » « Peu de choses ont été faites par l'éducation nationale, qui répugnait à en parler par peur d'inciter à ces jeux », renchérit la présidente de SOS-Benjamin, Magali Duwelz.

Cette dernière avait plaidé, en 2004, auprès de Claude Beau, aujourd'hui vice-présidente au tribunal de grande instance de Paris, pour la mise en place d'un groupe de travail. Celui-ci a vu le jour au sein de l'Institut national des hautes études de sécurité (Inhes), et ses travaux ont été repris, au printemps 2006, au ministère de l'éducation nationale.

A la direction générale de l'enseignement scolaire, on rappelle qu'une note de service visant à alerter les chefs d'établissement et les directeurs d'école sur les jeux dangereux a été diffusée aux inspecteurs d'académie en septembre 2006. Et on insiste sur la « démarche de prévention dans un cadre rigoureux et cohérent » qu'incarnera le document qui sera mis en ligne en mars. Comme le souligne Grégoire Michel, « les campagnes de prévention informant juste sur les risques liés à ces jeux peuvent être contre-productives auprès des adolescents » et « le message ne doit être ni incitatif ni moralisateur ». L'exercice apparaît délicat mais nécessaire. ■

MARTINE LARONCHE

Sites Internet : www.jeudufoulard.com ; sosbenjamin.com ; www.eduscol.education.fr

ÉTUDE INSEE

Les inégalités sociales reproduites au troisième âge

TOUT au long de la vie, état de santé et niveau social vont de pair. Même au sein du troisième âge, l'espérance de vie suit la hiérarchie des diplômes et des catégories socioprofessionnelles, constate une étude de l'Insee publiée mercredi 14 février. Lorsque la vieillesse arrive, mieux vaut être un ancien cadre, marié et vivant dans un logement ordinaire qu'un ex-ouvrier, veuf et en maison de retraite.

A 86 ans, « les plus diplômés peuvent espérer vivre encore 20 % plus longtemps que les non-diplômés », souligne l'étude. Cet écart est particulièrement marqué chez les femmes. Celles qui ont obtenu, dans leur jeunesse, au moins le baccalauréat ont encore à cet âge une espérance de vie moyenne de 7,1 ans contre 6,1 ans pour les sans-diplôme. Chez les hommes, cette différence passe respectivement de 5,2 ans à 4,5 ans.

Les anciens cadres mieux lotis

Au cours des années 2000-2002, parmi les personnes âgées de 85 ans et plus, ce sont les anciens ouvriers et employés qui ont eu, chaque année, les risques de décès les plus importants. Ces risques sont supérieurs de 6 % à ceux que courent les anciens artisans-commerçants et de 11 % à ceux des anciens cadres ou des professions intermédiaires. Le constat apparaît identique chez les femmes, avec une surmortalité des anciennes ouvrières et employées et une sous-mortalité des cadres. Ce n'est qu'une fois parvenus à un très grand âge que riches et pauvres deviennent égaux face à la mort. Ainsi, indique l'étude de l'Insee, lorsque le cap des 92 ans est franchi, les différences suivant le niveau de diplôme et de fortune ont - enfin - quasiment disparu.

A ces écarts liés aux études et aux catégories sociales s'ajoutent le statut matrimonial et le lieu de vie. A quoi bon vivre si vieux quand l'être aimé a disparu, semblent nous dire les aînés. Ainsi, après 85 ans, les risques annuels de mortalité sont bien plus élevés pour les veuves et les veufs que pour les hommes et les femmes mariées ou célibataires. Enfin, l'étude souligne que les personnes âgées vivant en collectivité ont « un risque de décès nettement plus élevé » que celles résidant toujours chez elles. Ce constat ne surprendra pas. Vivre en maison de retraite est davantage subi que choisi et souvent lié à un état de santé qui oblige la personne âgée à quitter son logement. ■

SANDRINE BLANCHARD

TENDANCES

Le renouveau du tatouage en Polynésie

MOOREA
ENVOYÉ SPÉCIAL
Moorea, à une heure de bateau de Tahiti, est le paradis du tatouage polynésien. Dans cette île sont installés les artisans du renouveau de cet art ancestral. Les tatoueurs Chimé, Purotu, Roonui - qui vient d'émigrer au Canada - y sont quasiment devenus des légendes vivantes. Dans les années 1980, ils ont redécouvert les motifs traditionnels.

Les tatoueurs ont plusieurs types de clientèle. Certes des touristes, qui veulent rapporter un souvenir intime et permanent de leur séjour en Polynésie française. Et surtout des Polynésiens, pour qui le tatouage est une manière de renouer avec la culture de leurs ancêtres. Comme Nina-Here, 21 ans, sur l'épaule et le haut de la poitrine duquel travaille Chimé. Pour ce jeune Polynésien, c'est presque une épreuve initiatrice. « C'est personnel, justifie-t-il. Je veux savoir ce que cela fait d'être tatoué. Si j'arrive à résister à la douleur. En plus, c'est typiquement polynésien. Cela fait partie de ma culture. »

Le tatouage avait été interdit au XIX^e siècle par les missionnaires chrétiens comme une pratique diabolique. La mémoire des motifs s'était conservée à travers les sculptures sur bois, et aussi les tapas, ces étoffes peintes, réali-

sées à partir d'écorce d'arbres, répandues dans tout le Pacifique. Les tatoueurs avaient aussi à leur disposition quelques exemplaires du livre d'un Allemand, Karl von den Steinen, qui avait visité les Marquises en 1897 et publié ses dessins. « On faisait des photocopies et on s'en inspirait », se souvient Chimé. L'ouvrage, *Les Marquisiens et leur art*, a été réédité par le Musée de Tahiti. Et depuis 2000, la Polynésie française accueille Tatoonesia, un festival international du tatouage.

Chimé compare volontiers son travail à celui d'un sculpteur. « On peut dessiner n'importe quelle forme, mais il faut suivre le corps. Je ne dessine pas de motifs au préalable. Je crée au fur et à mesure que j'avance. C'est comme de la gravure sur bois ou de la peinture. » Il lui arrive de tatouer selon la méthode artisanale, avec un peigne fait en dent de porc. Une technique plus longue et plus douloureuse.

Les motifs qu'il dessine sont chargés de symboles : la tortue représente la longévité, la dent de requin la force, la pieuvre l'océan Pacifique. De Chimé, on dit en tahitien qu'il a le « mana ». Un mot intraduisible : la force, l'aura qui se dégage d'une personne. Quelque chose d'invisible et de sacré, qu'il transmet dans son art. ■

XAVIER TERNISIEEN

Le Monde

Service Lecteurs Opération Patrimoine
A renvoyer avant le 16 février 2007 à :
OPÉRATION PATRIMOINE 2006
B.P. 80629 - 95004 CERGY PONTOISE CEDEX

Pour recevoir les documents « Patrimoine » de votre choix, il vous suffit de nous renvoyer ce coupon en cochant les cases correspondant aux sociétés. Les informations ci-dessous sont nécessaires au traitement de vos demandes et aux services qui y sont associés (priorité sera donnée aux coupons dûment remplis).

Je désire recevoir gracieusement les documents Patrimoine correspondant aux cases cochées :

0 TOUS les documents Patrimoine	<input type="checkbox"/>
1 CARAC	<input type="checkbox"/>
2 CITIGROUP (TURBOS)	<input type="checkbox"/>
3 COFF	<input type="checkbox"/>
4 LYXOR ASSET MANAGEMENT	<input type="checkbox"/>
5 SOCIETE GENERALE Produits de bourse	<input type="checkbox"/>

M. M^{me} Mlle

Nom

Prénom

Adresse e-mail

Société

Tél.

Adresse professionnelle personnelle

Code Postal [][][][][][]

Ville

Pays

TRANCHE D'AGE

1 Moins de 25 ans
2 25 à 34 ans
3 35 à 49 ans
4 50 à 65 ans
5 Plus de 65 ans

DEPARTEMENT/SERVICE

S Direction générale
A1 Finance
A2 Gestion/Comptabilité
B Administration
C Commercial/Ventes
D Export
E Marketing/Publicité
F Achats
G Fabrication/Production
H Etudes/Méthodes
J Informatique
K Gestion du Personnel/Ressources Humaines
L Communication/ Relations Publiques
M Autre

FONCTION

1 PDG/DG
2a Directeur/Sous-Directeur
2b Cadre
3 Profession libérale

4 Employé
5 Retraité
7 Autre

ETES-VOUS DETENTEUR DE VALEURS MOBILIERES

Oui Non

INVESTISSEZ-VOUS DANS

l'assurance vie
 l'épargne retraite
 les SICAV et les FCP
 les produits dérivés

UTILISEZ-VOUS CES DOCUMENTS

à titre personnel
 à titre professionnel
 à double titre

ETES-VOUS ABONNE AU MONDE

Oui, à titre personnel
 Oui, à titre professionnel
 Non

Gilbert & George, l'art c'est la vie

Le couple star d'artistes anglais, qui se considère comme des « sculptures vivantes », a installé ses photos géantes à la Tate Modern de Londres

LONDRES
ENVOYÉE SPÉCIALE

Les artistes Gilbert and George ont envahi la Tate Modern de Londres. Partout, leurs silhouettes sous tailleur de tweed, leurs visages inquiets et poupins, apparaissent dans leurs photos gigantesques et un espace saturé de couleurs psychédéliques. C'est leur plus grande exposition (200 images) et une revanche pour ces deux faux bourgeois qui, depuis quarante ans, se considèrent comme des « sculptures vivantes » et vivent leur art dans leur chair. « *Sexe, argent, race et religion* » : voilà les motifs qui obsèdent ces charmants sexagénaires.

Vous avez exigé d'exposer à la Tate Modern alors que les artistes britanniques sont cantonnés à la Tate Britain.

Les Britanniques ont fait l'énorme erreur de diviser la Tate par nationalité, par race : idée désuète, stupide, cruelle, qui évoque l'apartheid. Nous avons refusé et avons bien fait de réclamer la Tate

Modern, car nous avons gagné : nous sommes les premiers Britanniques à y exposer, et peut-être les derniers.

C'est l'exposition la plus importante de votre vie ?

C'est un moment extraordinaire, une explosion. Notre dernière rétrospective dans ce pays a eu lieu en 1981 ! Cela fait quarante ans que nous sommes rejetés par l'establishment de l'art, et cela continue : les critiques sont en train d'aiguiser leurs couteaux. Mais ils oublient que nous avons un public énorme, ici. L'important, aussi, c'est que nous n'avons eu aucun problème de censure avec cette exposition. Elle ne pourrait jamais avoir lieu dans un musée américain : même pas dans un million d'années !

Faites-vous finalement partie de l'establishment ?

Pas du tout. Le *Sunday Times*, qui est un vrai bastion de cet establishment, a annoncé qu'il ne visiterait pas l'exposition. Nous ne comprenons pas ce mépris. Sans doute a-t-il des origines sexuelles, on n'est pas loin de l'homophobie.

Vous ne semblez guère faire confiance aux commissaires d'exposition.

Nous ne faisons plus confiance à personne. Dans cette exposition, nous avons tout fait, du choix des œuvres et des cartes d'invitation à la publicité. Les commissaires pensent à leurs propres goûts, pas au visiteur. Nous, c'est notre obsession : faire de l'exposition un moment excitant.



« The Wall », de Gilbert and George (1986), où les artistes sont représentés dans le fond rouge. THE ARTISTS/MARIO TESTINO COLLECTION

Vous dites ne pas vouloir être de bons artistes. Quelle est votre ambition ?

Nous voulons être aimés, compris par le public. Notre art est basé sur la vie, c'est le contraire de l'art pour l'art.

Vous considérez-vous toujours comme des sculptures vivantes ?

On n'a même pas à répondre à la question, il suffit de nous voir dans le bus.

Vous n'avez jamais envisagé de redevenir des êtres humains normaux ?

Nous sommes normaux. Normaux et étranges. Nous nous sommes faits à cette vie parfaite. On a simplifié notre vie, pour n'avoir à réfléchir à rien et nous nous consacrer à notre art à chaque seconde.

Votre quartier de Spitalfields, dans l'East London, semble être votre principale source d'inspiration.

C'est le centre de l'univers. Il y a quarante ans, c'était un quartier à la Dickens,

avec ses réfugiés russes. Aujourd'hui il y a des centaines d'artistes autour de nous. Mais ce quartier reste très inspirant, avec son église et sa mosquée. Nous sommes au cœur de cette question essentielle de la société contemporaine : la lutte entre le monde islamique et le monde occidental. Certaines de nos images sont de vraies prémonitions du 11 Septembre.

Vous dites avoir découvert une dimension morale dans vos photographies de sang, d'urine ou d'excrément.

On nous a appris depuis l'enfance que la merde, c'est mal. C'est la faute à la religion ! Alors que nous sommes faits de merde : tout pourrit en nous et un beau jour c'est fini ! C'est la dimension cosmologique de nos œuvres. Tout fait partie de nous, jusqu'à la moindre petite pierre.

L'art peut-il changer le monde ?

Bien sûr ! Il y a quarante ans, on finis-

sait en prison dès qu'on était différent, sexuellement ou racialement. Aujourd'hui on peut s'exprimer librement. Nous aimons à penser que nous avons joué notre petit rôle dans cette évolution.

Comment définiriez-vous votre relation à la politique ?

Tout ce en quoi nous croyons, c'est en l'économie de marché.

Si vous êtes des sculptures vivantes, qu'advient-il de vos corps à votre mort ? Les ferez-vous momifier ?

Non, la mort, c'est bien. Nous n'avons pas besoin d'aller au paradis. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BÉRÉNICE BAILLY

« Gilbert and George : major exhibition », Tate Modern, Bankside, Londres (Grande-Bretagne). Tél. : 00-44-020-78-87-88-88. www.tate.org.uk. Du dimanche au jeudi de 10 à 18 heures, vendredi et samedi de 10 à 22 heures. Jusqu'au 7 mai. 10 £.

Le Monde vous invite...

... au cinéma

pour découvrir le film de Kevin Macdonald

LE DERNIER ROI D'ÉCOSSE

Pour recevoir votre invitation valable pour deux personnes (100 places au total),

envoyez vos coordonnées à :

opération « LE DERNIER ROI D'ÉCOSSE »

Le Monde Publicité - Service Culture

80, boulevard Auguste-Blanqui - 75707 PARIS Cedex 13



DANSE À L'OPÉRA GARNIER LE 14 FÉVRIER

Les adieux de Laurent Hilaire, danseur étoile « sauvage et instinctif »

DANSEUR étoile à l'Opéra de Paris, Laurent Hilaire, 44 ans, fait ses adieux à la scène. Nommé étoile en 1985 par Rudolf Noureev à l'issue d'une représentation du *Lac des cygnes*, ce danseur de haut vol a imposé son profil sous tension entre retenue et voracité. Au Palais Garnier, le 14 février, il interprète *Apollon musagète* (1928) de George Balanchine, et *Le Chant du compagnon errant* (1971) de Maurice Béjart.

Prendre sa retraite à 44 ans (la moyenne est de 42 à l'Opéra) n'est pas une mince affaire. Soucieux de ne pas se retrouver comme certains danseurs « le nez dans le mur », Laurent Hilaire a eu « la chance de pouvoir anticiper ce virage ». Depuis un an, il est maître de ballet. « Je me tourne vers les autres et me sens très en appétit. Formuler pour des jeunes ce que j'ai compris d'un rôle me passionne. J'aime cette façon officielle de quitter la scène en remerciant le public. 2 000 personnes à Garnier à chaque représentation, c'est un luxe. Une grosse partie de ma vie s'est passée sur ce plateau. Il est temps de passer à autre chose. »

« Je me suis lâché »

Les limites de l'âge ? Il ne les ressent pas. « Je pourrais continuer à danser. Il y a des spectacles-marathons dont on sort épuisé, au bord du vomissement parfois, comme certaines pièces de Forsythe ou des grands ballets chorégraphiés par Noureev, mais ça a toujours été dur. Si j'étais sportif, j'aurais perdu quelques secondes. »

De son enfance de gymnaste, Laurent Hilaire a conservé le sens de la compétition. A l'Opéra de Paris, il a été à bonne école. « Je me suis construit avec un capital de durée, musculaire et énergétique, qui a fait ses preuves bien que je ne me sois jamais économisé. J'ai gagné en maîtrise. Avec moins de peur, plus de confiance en l'autre. »

En 1987, le rôle d'Abderaman,



MURIEL VEGA POUR « LE MONDE »

dans *Raymonda*, de Petipa, fut un déclencheur. « Je me suis lâché sur scène comme je suis intimement ; sauvage, instinctif. » Celui de Des Grieux dans *Manon*, de Kenneth MacMillan, l'a bouleversé en conjuguant amour et abnégation. Casanova, d'Angelin Preljocaj, lui a fait pousser un hurlement inoubliable. « C'était d'une extrême violence. Une grande victoire aussi. J'aime découvrir, je suis toujours prêt à partir en campagne. »

Transmettre pour Laurent Hilaire, c'est s'attacher au sens des cho-

ses. « Je trouve parfois une solution à un problème technique à travers le sens du mouvement. Il faut aussi apporter au rôle sa propre créativité, lui ouvrir un espace de liberté, dans le cadre du ballet. A 20 ans, on danse la tête dans le guidon. A 40 ans, on relève le nez et on regarde le paysage. On n'interprète plus seulement l'histoire, on danse un univers. » ■

ROSITA BOISSEAU

Soirée Laurent Hilaire. Opéra Garnier, Paris-9^e. M^o Opéra. Le 14 février, à 19 h 30. Tél. : 08-92-89-90-90. De 6 € à 80 €.

Juliette Gréco, le triomphe des émotions magnétiques

MUSIQUE

La chanteuse, en revisitant le répertoire de Trénet, Le Forestier, Gainsbourg Ferré ou Piaf, livre une performance d'anthologie, au Théâtre du Châtelet

Chapeau, l'artiste ! Madame Gréco a soulevé le Châtelet le 13 février, dans un récital impeccable, quatre-vingt-dix minutes pour remporter la mise et lamener tous ceux qui penseraient encore que le talent s'improvise. En ouverture, *Non Monsieur, je n'ai pas vingt ans* – elle vient d'en avoir 80 –, en deuxième position *Utile*, chanson politique écrite par le rouge Etienne Roda-Gil pour son ami Julien Clerc, puis *Jolie Môme*, du Ferré grand cru. Ainsi, en neuf minutes et quelques secondes, Gréco se définit-elle.

Elle présente un spectacle déshabillé des vastes orchestrations du *Temps d'une chanson*, l'album de reprises paru fin 2006. Au piano, Gérard Jouannest, à l'accordéon Jean-Louis Matinier. Et ça suffit. Le rideau s'ouvre, deux mains s'avancent dans le noir, puis un visage pâle, et une robe, longue, noire, aux amples emmanchures, qui lui donne, quand elle lève les bras, des airs de vestale.

L'ovation, salle debout, commence à cet instant. Et puis surgit ce timbre grave, si particulier. Cette sonorité inusitée passe au crible de l'interprétation la *Folle Complainte* de Charles Trenet, ralentit dans un verbe taciturne *Né quelque part* de Maxime Le Forestier. L'auteur la regarde de la salle, fasciné, transformer une chanson dansante et rondement politisée en une séquence purement freudienne (« *On choisit pas ses parents, on choisit pas sa famille* »).

Sans aucun artifice ni béquille

Elle est une interprète d'exception. A un âge où Charles Trenet faisait des économies d'énergie pour tenir en scène, l'enfant Gréco se bat comme un lion, elle croque la vie à pleines dents, ordonne *Déshabillez-moi* comme en 1967, quand elle créa cette chanson, avant la vague contestataire de Mai 68. Sans aucun artifice ni béquille, Gréco prend comme un enfant gourmand. Elle pique à Edith Piaf l'une de ses interprétations mythiques, *Les Amants d'un jour* (musique de Marguerite Monnot, qui sûrement, si Piaf le lui avait autorisé, aurait pu tailler sur mesure des chansons pour Gréco). Elle détourne, carnassière et têtue, *Avec le temps*, de Ferré, hymne international de la douleur de perdre, qu'elle adoucit, parce que le temps qui passe, elle connaît, elle a déjà donné.



Juliette Gréco, au Théâtre du Châtelet, à Paris, le 13 février. MAUD BERNOS

Au rayon des classiques de Gréco, il y a bien sûr Serge Gainsbourg (*La Javanaise*, *La Chanson de Prévert*), et puis *Le Temps des cerises*, que jamais elle ne cessa de chanter en scène, qui clôt son tour de chant. Mais ce récital est aussi un hommage à Gérard Jouannest, son compagnon et mari depuis 1989, qui l'accompagne au piano

avec une finesse virtuose. Avec Jacques Brel pour parolier, Jouannest a composé *Mathilde*, *Bruxelles*, *La Chanson des vieux amants*, *Ne me quitte pas*, des chefs-d'œuvre que Gréco revisite avec ampleur, et puis *J'arrive*, extraordinaire dialogue avec la mort, un summum livré à cru par une grande dramaturge aux gestes précis, aux émotions magnétiques : « *J'arrive, j'arrive/Mais qu'est-ce que j'aurais bien aimé/Encore une fois traîner mes os/Jusqu'au soleil jusqu'à l'été/Jusqu'à demain jusqu'au printemps* ».

Et la salle debout encore, de crier « *bravo* », et « *encore* », pour que jamais elle ne parte ni ne s'absente. ■

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Juliette Gréco. Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Jusqu'au 17 février. 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 15 € à 60 €. *Le Temps d'une chanson*, 1 CD Polydor/Universal.

SPECTACLE CINQ TABLEAUX POUR CINQ CHANSONS

Arielle Dombasle chante et s'exhibe avec les beautés du Crazy Horse

LE CRAZY HORSE est un luxe, un plaisir. La chorégraphe Molly Molloy y a longtemps conçu des ballets sur mesure pour ses pensionnaires, filles aux corps parfaits et aux noms dévastateurs : Nooka Karamel, Azy Nenuphar, Lasso Calypso, Rita Casablanca, Slow Motion, Venus Oceane... Aujourd'hui, Molly Molloy est relayée par Sofia Balma, qui a imaginé la revue « *Taboo* ». Les bouchons de champagne sautent, les lumières habillent la nudité absolue – hors les poils pubiens – de ces artistes sans vulgarité.

Tableau magnifique que celui du déshabillage de deux jambes et d'un buste, cadré serré, sur fond noir, et sculpté de lumières bichromes. Euphorisantes, ces longues jambes rouges, les bustes bleus, les torsos ombrés. Le genre impose parfois les nunucheries de service – défilé militaire au carré, dix clones aux perruques cendre et aux derrières en ligne. Mais le Crazy Horse, c'est classe.

Guest stars

Le cabaret parisien, créé en 1951 par Alain Bernardin, a su préserver son identité, même s'il vient d'ouvrir des annexes à Las Vegas et à Singapour. Cette marque de fabrique implique une esthétique corporelle particulière. Les filles du Crazy Horse – le nom d'un guerrier sioux né vers 1840 dans le Dakota du Sud – ont des proportions calibrées selon la vision idéale d'Alain Bernardin, décédé en 1994. Depuis, rien n'a changé, jambes tout en hauteur prolongées par des talons, hanches abondantes, derrières ronds, seins comme on veut, mais pas trop gros. Aucun défaut apparent.

Cette année, le nouveau directeur du groupe Crazy Horse, Philippe Lhomme, et son bras droit parisien, Andrée Deisenberg, ex-membre du Cirque du Soleil, ont introduit une nouveauté dans ce



Arielle Dombasle et les filles du Crazy Horse. MARTIN BUREAU/AFP

rituel bien huilé : des guest stars. Dita Von Teese, la « diva de l'effeuillage » et ex-épouse du rocker gothique Marilyn Manson, a inauguré la formule. C'est au tour de l'actrice française Arielle Dombasle de s'inscrire, en cinq tableaux, dans cet « art du nu », comme disait Bernardin.

Cinq chansons donc, en play-back, puisque c'est la règle du genre (les filles des cabarets miment), à commencer par *Besame mucho*, le fameux boléro composé en 1940 par la Mexicaine Consuelo Velazquez, ici susurré au téléphone par M^{me} Dombasle, très déshabillée et toutes lèvres (rouges) dehors. L'art de Molly Molloy lui a évité le sautellement. Celui du couturier Thierry Mugler (dentelles, transparence, voiles pour la partie supérieure du corps) a équilibré la confrontation de cette nouvelle Dolorès Sugar Rose avec ses compagnes de plateau.

On ne dévoilera pas la date de naissance d'Arielle Dombasle, car le temps ne fait rien à l'affaire. Quand on chante, on chante. *Tico Tico*, du Brésilien Zequinha Abreu (1880-1945), *Moi je m'ennuie*, un classique de Marlene Dietrich (1933). Diva, non de l'effeuillage, mais de composition de rôle, Arielle Dombasle sort d'un cercueil de néon sur les accents criés du *Roi Arthur*, d'Henry Purcell (*The Cold Song*), avant de se laisser effleurer par des girls en bouquet. Le finale revient aussi à l'invitée : *C'est magnifique*, un inusable de Luis Mariano (1952), musique de Cole Porter, avec lancer de jambes et maigreur assumée. ■

V. MO.

Arielle Dombasle et la troupe du Crazy Horse, jusqu'au 18 février. 20 h 30 et 23 heures. 12. av. George-V, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. Tél. : 01-47-23-32-32. De 35 € à 110 €.

MUSIQUE A LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Quand Soweto joue et transcende Rameau

CE MARDI SOIR, 13 février, on serait bien allé au concert de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam qui venait, à Paris, faire entendre sa notoire splendeur sonore au Théâtre des Champs-Élysées. Mais on s'est éloigné des « beaux quartiers » et du « beau son » pour écouter un orchestre de jeunes musiciens noirs d'Afrique du Sud, invités par Sir John Eliot Gardiner dans le cadre de sa résidence parisienne à la Cité de la musique (*Le Monde* du 13 février).

Quelle belle et généreuse idée que d'avoir mis en lumière, dans la capitale où toutes les « étrangeretés » artistiques ont été bienvenues, le travail que fait l'artiste Rosemary Nalden, à Soweto (Afrique du Sud), depuis le début des années 1990. Elle a mis son énergie dans la fondation d'une école de musique et d'un orchestre, le Buskaid Soweto String Ensemble, dans les quartiers pauvres, s'y est mise en danger (au point d'être agressée physiquement) mais a tenu bon. L'un des résultats de cette entreprise est ce concert, émouvant et exaltant.

Gardiner, qui, il y a dix ans, avait fait travailler ces jeunes musiciens, a vite constaté leur étonnante affinité avec la musique de Rameau. Ils l'ont donné, dimanche 11 février, lors d'un grand

moment qui les faisait rencontrer un orchestre baroque, les English Baroque Soloists, retrouver Gardiner, en état de grâce, et la compagnie de danse ancienne Roussat-Lubek, d'une fantaisie poétique incomparable. Baroque, le Buskaid ne l'est en rien mais ses membres ont tout compris de la féline souplesse des danses ramistes, ce que confirment quatre danseurs qui transcendent à leur façon la cambure rythmique de cette musique.

Ce 13 février, ils jouent aussi Mozart, Bartok et Corelli, avec un débridé élégant, et des musiques urbaines sud-africaines, notamment le *kwela*, semi-improvisation accorte et souriante, qui était pourtant le signal d'alerte de l'arrivée des cars policiers du temps des atrocités de l'apartheid.

L'une des violonistes danse, joue de la flûte, puis chante *Georgia on my Mind*, de Ray Charles, d'une voix à faire pâlir Diana Krall. Une altiste prend un micro et entonne *Fever*, comme ça, de chic, donnant la musique en vrai partage. La salle est debout, et cette soirée à tomber. ■

RENAUD MACHART

« *Domaine privé* », de John Eliot Gardiner. Cité de la musique, Paris, jusqu'au 17 février. Tél. : 01-44-84-44-84.

MUSIQUE À L'OPÉRA-COMIQUE

Le « Carrosse », de Busser, sauvé par l'Atelier Ostinato

IL EST des noms de l'histoire de la musique qui demeurent pour des raisons subalternes. On retient celui d'Henri Busser (1872-1973), d'abord parce qu'il fut l'orchestrateur de certaines compositions de Debussy. Mort centenaire, il aura traversé la musique du XX^e siècle avec la superbe indifférence d'un second couteau peu concerné par les crépuscules mortifères à la manière du dernier Richard Strauss et encore moins par les petits matins qui déchangent de l'avant-garde de l'après-seconde guerre mondiale.

Lorsqu'il compose, en 1948, l'opéra en un acte *Le Carrosse du Saint-Sacrement* (d'après la pièce de Mérimée, 1850), Strauss vient d'achever ses *Quatre derniers Lieder* et Pierre Boulez son hérissée *Deuxième Sonate pour piano*...

On ne regrette pas de s'être rendu à cette soirée à l'Opéra-Comique, le 12 février, mais il faut avouer que ce *Carrosse* ne mérite guère de sortir de l'ornière dans lequel sa médiocrité musicale l'a confiné et ce en dépit des efforts notables d'une distribution de jeunes chanteurs entourant le vétéran qu'est Michel Trepont et l'énergie du chef Olivier Holt à la tête de l'Orchestre-Atelier Ostinato, une formation de jeunes musiciens qui apprennent ainsi le métier de musicien de fosse en faisant acte de défricheurs. ■

R. MA.

Le Carrosse du Saint-Sacrement, d'Henri Busser. Avec Michel Trepont (baryton), Orchestre-Atelier Ostinato, Olivier Holt, Opéra-Comique, Paris, le 12 février.

THÉÂTRE « L'USINE », DE MAGNUS DAHLSTRÖM

Bienvenue à l'usine et à ses rapports de forces

LA SCÈNE s'ouvre sur des personnages que l'on voit peu au théâtre – et peu en général, tant ils ont disparu de nos représentations : des ouvriers en bleu de travail. Dès ce premier tableau, il n'y a pourtant rien de platement réaliste, de bête ment misérabiliste dans cette *Usine* que met en scène Jacques Osinski : à l'image du beau décor de béton brut, à la fois simple et sophistiqué, qui symbolise cet univers sidérurgique où la froideur du métal reflète l'état de glaciation des relations humaines et des espérances sociales.

L'Usine est signée par un auteur suédois contemporain, Magnus Dahlström, né en 1963, que l'on connaît peu en France. Seul Stanislas Nordey l'a jusqu'à présent mis en scène – c'était en 2002, à Rennes, avec sa pièce *L'Épreuve du feu*. Dahlström met ici aux prises, en un huis clos brûlant, un groupe d'hommes et de femmes employés de l'usine.

Il y a là John, paranoïaque persuadé que les puissants de ce monde cachent aux gens l'existence des extraterrestres ; Douglas, possesseur de quelques actions et convaincu des bienfaits du libéralisme ; Sirpa, d'origine étrangère, qui semble recouvrir sa fragilité sous un discours « psy » stéréotypé et finit par s'ouvrir les veines ; Lena, virago à bout de nerfs, à la féminité lessivée par le labeur quotidien ; Einar, vieux syndicaliste usé, cassé, ne croyant plus en rien ; Rolf, handicapé préposé au café, figure christique, bouc émissaire ; Sven, le contremaître, inquiétante marionnette aboyant les ordres du pouvoir ; Gisela, qui a décidé de vivre, enfin, après la mort de son mari ; et Sara, jeune

débutante encore humaine, qui va se retrouver au cœur de rapports de forces d'une violence inouïe et en sera broyée.

Un monde déshumanisé

Magnus Dahlström va mener ces rapports de forces jusqu'au paroxysme avec une vérité saisissante. Révélant l'aliénation d'une société industrielle finissante où le travail est synonyme d'insécurité – physique et psychique. Un monde déshumanisé où les liens traditionnels se sont défaits, où la faillite du politique laisse les êtres humains, et notamment ceux qui auraient le plus besoin de s'unir, de se solidariser, livrés à leurs instincts sauvages, à leurs pulsions haineuses, autodestructrices.

La mise en scène rigoureuse, à l'économie, de Jacques Osinski repose avant tout sur une excellente direction d'acteurs. Cela passe par la vérité des corps, la force concrète des situations et une légère étrangeté qui rend au réel tout son poids d'inquiétude, de menace. Bienvenue à *L'Usine*, métaphore de notre monde aux idéaux laminés. ■

FABIENNE DARGE

L'Usine, de Magnus Dahlström (traduit du suédois par Terje Sinding, éd. Les Solitaires intempestifs). Mise en scène : Jacques Osinski. Avec Michel Baudinat, Vincent Berger, Christine Brucher, Gréteil Delattre, Sonia Floire, Alice Le Strat, Eric Petitjean, Thomas Rathier et Pierre Hiessler. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, av. Franklin-D. Roosevelt, Paris-8^e. M^o Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-44-95-98-21. Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 17 h 30, jusqu'au 25 février. De 8,50 € à 26 €. Durée : 1 h 45.

M. Aillagon : le projet vénitien du Guggenheim est « du bluff »

Le représentant de la Fondation Pinault défend son projet artistique face à celui de l'institution américaine pour occuper la pointe de la Douane

La tension est au plus haut entre la Fondation Guggenheim et celle de François Pinault, qui se disputent la pointe de la Douane, à Venise, pour y présenter des œuvres d'art. Dans un entretien au *Monde* du 8 février, Alberto Rigotti, président de la banque d'affaires ABM Merchant, allié de la Fondation Guggenheim, affirmait que le Guggenheim est prêt à investir une surface bien plus grande que la douane, englobant l'Arsenal et les friches du port de Marghera. Et donc que son projet, plus ambitieux, était supérieur à celui de M. Pinault.

Jean-Jacques Aillagon, directeur du Palazzo Grassi de Venise, où est logée la Fondation Pinault, répond à M. Rigotti sur un dossier qui oppose aussi la ville de Venise (plutôt proche de M. Pinault) à la région Vénétie (proche du Guggenheim).

Quelle est votre réaction aux déclarations d'Alberto Rigotti ?

Ces déclarations sont surprenantes. L'Arsenal et le port de Marghera ne sont pas concernés par l'appel d'offres pour la pointe de la Douane. Je crains donc que les projections mégalomaniaques que développent ces déclarations soient hors sujet. Les services de la commune semblent d'ailleurs ne pas avoir eu de contact avec le Guggenheim à ce propos. Cette surenchère s'apparente à un bluff. La Fondation Guggenheim, parfois en parvenant à ses fins, parfois en échouant, a souvent abusé

de cette technique qui vise à impressionner l'opinion et les partenaires publics locaux qui seront, *in fine*, les payeurs. Elle le fait toujours, avec habileté, en avançant le nom de grands architectes et urbanistes. De la même façon, à Venise, les associés du Guggenheim sont tentés d'aménager non seulement la pointe de la Douane mais le tiers de la ville et tout cela sans prendre l'avis de la municipalité élue par les citoyens de Venise. C'est cocasse.

M. Rigotti fait état du désir de la région Vénétie de se joindre à ce projet...

Que la région soutienne des projets culturels, c'est son droit et même son devoir. On peut cependant difficilement imaginer que, s'agissant d'un projet voulu par la commune pour son territoire, la collectivité régionale cherche à y prendre part sans concertation avec elle.

Où en est le dossier, selon vous ?

Le bâtiment de la Douane appartient à l'Etat italien, qui en a confié la concession à la commune de Venise. Celle-ci veut en faire un centre d'art contemporain et recherche un opérateur qui prendra en charge les travaux et le fonctionnement. Massimo Cacciari, maire de Venise, a invité Pinault à s'intéresser à ce bâtiment au moment même de l'acquisition du Palazzo Grassi. Quand l'appel d'offres a été lancé, tout le monde savait que nous serions candidats. Le Guggenheim avait indiqué qu'il ne le serait pas. Un de ses conservateurs avait d'ailleurs été nommé par la commune comme membre de la commission d'appel d'offres. C'est de façon inopinée, et peu confraternelle dans la forme, que ce musée s'est porté candidat. C'est son droit mais il aurait pu l'exercer de façon plus élégante.

La région Vénétie, de droite, a joué un rôle majeur dans cette initiative, non sans malice à l'égard du maire de gauche. Les candidatures ayant été déclarées d'intérêt culturel égal par la commission, c'est

désormais à l'administration municipale de faire son choix. Nous l'attendons avec sérénité.

Estimez-vous avoir une chance ?

Oui. Je crois notre offre meilleure et plus solide. Présentée par Palazzo Grassi, institution italienne, elle bénéficie de la capacité financière de François Pinault et de la disponibilité de sa collection d'art contemporain, reconnue comme l'une des plus remarquables du monde. Face à notre offre claire et lisible, il y a une alliance d'intérêts composites. Si le Guggenheim a une belle collection historique, sa collection contemporaine n'a pas la force de celle de François Pinault. Rappelons que la collection du Guggenheim est déjà affectée à l'activité de beaucoup de sites - New York, Bilbao, Venise et demain dit-on Abou Dhabi. La multiplication des œuvres, comme celle des pains, est miracle assez rare.

Quant au financement de l'engagement du Guggenheim à la pointe de la Douane, il est tributaire de la capacité et de la volonté de ses partenaires. La région est prête à mobiliser de l'argent mais je crois les banques un peu frêles et plus à la recherche d'opérations à piloter et à exploiter que de projets à soutenir par du mécénat.

M. Rigotti affirme que la collection Pinault n'est qu'« une collection privée parmi des milliers d'autres »...

Il oublie que la commission d'appel d'offres n'a pu trancher entre l'offre Pinault et l'offre Guggenheim, dont elle a considéré que les collections étaient d'égal intérêt. Tout cela me laisse perplexe. Pendant que les uns font ces déclarations de tranchement, Tom Krens, patron du Guggenheim, cherche à rencontrer François Pinault, sans doute pour lui suggérer un accommodement. Pour notre part, nous nous en tenons au sérieux de notre offre.

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL DE ROUX

OUVERTURE À TOKYO DU CENTRE NATIONAL D'ART

Beaubourg inaugure le plus grand musée du Japon

TOKYO

CORRESPONDANCE

L'exposition « Paris du monde entier. Artistes étrangers à Paris, 1900-2005 » a ouvert ses portes à Tokyo mercredi 7 février. Elle réunit 211 œuvres tirées des collections du Musée national d'art moderne (MNAM) du Centre Pompidou, qui vient de fêter son trentième anniversaire. Cette exposition inaugure un des espaces du nouveau Centre national d'art, bâtiment imaginé par l'architecte Kisho Kurokawa, installé au cœur de la capitale japonaise et ouvert au public depuis le 21 janvier. Ce musée, le plus grand du Japon avec ses 14 000 m², est installé à Roppongi, quartier cosmopolite du centre de Tokyo en cours de transformation pour devenir d'ici le mois de mars un véritable centre de l'art au Japon.

La nouvelle installation complète le Mori Art Museum, installé au sommet du complexe Roppongi-Hills. Un troisième bâtiment, le Tokyo Midtown, doit être inauguré en mars et accueillir le Suntory Museum of Art. Ces trois bâtiments formeront l'ensemble Art Triangle Roppongi, un projet imaginé dans les années 1970 et qui se concrétise en 2007.

L'artiste étranger installé à Paris

Le Centre national d'art, qui abrite une bibliothèque et un restaurant placé sous la houlette de Paul Bocuse, n'accueille que des expositions temporaires. Il entend ainsi s'inscrire dans le mouvement général - et polémique - d'internationalisation des musées et des collections, auquel prend part activement le Centre Pompidou. Pour le président de Beaubourg, Bruno Racine, participer à l'inauguration du nouveau musée de Tokyo « est un privilège ». C'est aussi un moyen de financer son établissement. Car les expositions montées clés en main, à partir des collections du MNAM

sont rémunérées, expliquait Bruno Racine au *Monde* : « Cette activité a fait rentrer 3 millions d'euros dans les caisses du Centre pour les années 2005, 2006 et 2007. Essentiellement grâce à deux expositions, l'une à Hongkong, en 2006, et celle de Tokyo. »

Le choix de l'établissement français doit beaucoup au principal mécène de l'événement, le grand quotidien *Asahi*, qui travaille depuis longtemps avec le Centre Pompidou, puisqu'il a contribué au financement des travaux de l'atelier Brancusi et a organisé la venue au Japon de quelque 150 œuvres de Beaubourg en 1997. L'exposition avait alors été organisée au MOT, le Museum of Contemporary Art de Tokyo.

L'*Asahi*, confronté à une concurrence sévère des autres groupes de presse japonais pour l'organisation de grandes expositions, a travaillé près de quatre ans avec Beaubourg sur le projet dévoilé cette année, qui inclut des œuvres de Picasso, Brancusi, Modigliani, Kandinsky, de Staël, Poliakov, Arroyo ou Erro. La série présentée s'inspire du thème de l'artiste étranger installé à Paris. « *En cette période de globalisation, nous assistons à une ouverture des pays. Le sujet nous a semblé pertinent* », explique Jean-Paul Ameline, commissaire général de cette exposition.

Celle-ci rassemble des photos, peintures, sculptures, vidéos et installations d'artistes ayant décidé de faire leur vie à Paris, comme le Japonais Foujita, ou simplement d'y passer, des choix qui reflètent les changements observés au cours de ce XX^e siècle. L'exposition rappelle donc ce que Paris, « laboratoire du XX^e siècle », selon le critique américain Harold Rosenberg, a apporté et doit à ces créateurs venus d'ailleurs, qui ont contribué, aux côtés de leurs homologues français, à l'émergence de mouvements comme le cubisme ou le surréalisme. ■

PHILIPPE MESMER

29 & 30 Mars
2007

Palais Brongniart
Place de la Bourse - Paris 2^e

Jeudi 29 Mars - 12h à 20h
Vendredi 30 Mars - 10h à 18h

SICAV
EXPO

Le 1^{er} salon européen des OPCVM pour les particuliers

Vous êtes gérant ou promoteur, venez rencontrer directement ceux qui investissent dans les OPCVM, présenter vos gammes, promouvoir les nouveautés et soutenir ainsi les efforts de vos distributeurs.

Vous êtes distributeur ou conseil, venez démontrer et faire reconnaître la qualité de vos services auprès d'un public d'épargnants ou susceptibles de le devenir.

Informations et réservations :

Régis Denis - rdenis@mondepub.fr
Frédéric Meixner - fmeixner@mondepub.fr
Bruno Zutterling - bruno.zutterling@fundclass.com

Organisé par :

Le Monde
FUNDCLASS

En partenariat avec :
EUROFONDS
FONDS
ILN
Le, qui
Tugman
de
VIE FINANCIÈRE

Cinéma

Leonardo DiCaprio s'empare du scandale Enron

L'acteur américain Leonardo DiCaprio va produire un film, dans lequel il sera acteur, sur la faillite retentissante en 2001 du géant du courtage en énergie Enron, dont le scénario a été acheté par le studio Warner, rapporte, mardi 13 février, le quotidien *Variety*. - (AFP.)

Interdiction à Zurich du dernier film de Pasolini

La police de Zurich a interdit la projection dans un temple protestant du dernier film de Pier Paolo Pasolini, *Salo ou les 120 journées de Sodome* (1975), en invoquant le code pénal, qui réprime la pornographie violente. - (AFP.)

« The Queen » et Helen Mirren primés à Londres

Le film de Stephen Frears *The Queen* (meilleur film) et son interprète principale, Helen Mirren, ont été primés dimanche 11 février aux Baftas, les récompenses britanniques du cinéma, souvent perçues comme un bon indicateur des Oscars qui seront remis le 25 février à Hollywood. Forest Whitaker a obtenu le prix du meilleur acteur pour *Le Dernier Roi d'Ecosse*. - (AFP.)

Politique culturelle Le Sénat confère à CulturesFrance le statut d'établissement public

Le Sénat a adopté à l'unanimité, dans la nuit de mardi 13 à mercredi 14 février, une proposition de loi de Louis Duvernois (UMP), conférant à l'association CulturesFrance le statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC). L'association, créée en juin 2006, favorise l'action culturelle de la France à l'étranger. Sa transformation en EPIC est destinée à lui permettre de conserver son indépendance de gestion, tout en favorisant le contrôle par l'Etat de l'utilisation des fonds publics. Elle répond aussi à des critiques de la Cour des comptes, qui avait jugé le statut d'association inadapté. - (AFP.)

ART UN TABLEAU DE METSYS ENTRE AU LOUVRE



RMN/GÉRARD BLOT

Une *Sainte Madeleine* du peintre anversois Quentin Metsys (1465-1530) a été acquise par le Louvre auprès de la famille Rothschild, avec l'aide du mécénat du Crédit immobilier de France, qui a versé 2,5 millions d'euros, soit 50 % de la valeur de l'œuvre - le reste étant apporté par des fonds publics : une subvention de 1,5 million d'euros du Fonds du patrimoine et un apport de 1 million d'euros sur les crédits d'acquisition du Louvre. Ce musée possède trois autres œuvres de ce rare artiste flamand. Le tableau sera exposé à partir du mercredi 14 février.

AGENDA

Théâtre Prolongation de « Ténèbres » de Henning Mankel

PARIS. Les représentations de *Ténèbres*, de Henning Mankel, mis en scène de Brigitte Jaques-Wajeman avec Rachida Brakni et Maurice Bénichou, sont prolongées jusqu'au 17 février.

Du mercredi 14 au samedi 17 février à 20 heures, matinée le 17 février à 16 heures. Théâtre ouvert, Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron. Paris-18^e. M^o Blanche. Tél. : 01-42-55-55-50. Durée : 1 h 30. De 8 € à 20 €.

Rapport aux bêtes

PARIS. Les spectacles d'Anne-Laure Liégeois ne ressemblent à nul autre (*Le Monde* du 13 avril 2006). Après nous avoir coincés en plein *Embouteillage*, la voici qui met en scène un texte fort d'une jeune Suisse, Noëlle Revaz - Rapport aux bêtes - aux bêtes humaines, bien sûr.

Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, jeudi à 19 h 30, dimanche à 16 heures, jusqu'au 11 mars. Parc de La Villette, espace chapiteaux, Paris-19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Tél. : 01-40-03-75-75. De 9 € à 18 €.

Immobilier

Tous les mercredis datés jeudi

Tarifs 01/01/07 Tél: 01 57 28 30 00 • immobilier@mondepub.fr

Forfait 5 lignes	Particuliers	Professionnels
1 parution	49€ TTC	49€ HT
La ligne supplémentaire	15€ TTC	15€ HT

31 caractères ou espaces par ligne. Modules : nous contacter

Reproduction interdite

Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris

Ventes immobilières : vers le dossier unique de diagnostic technique

Plusieurs documents techniques sont obligatoirement annexés à l'acte de vente immobilière. A partir du 1^{er} novembre 2007, ces documents seront tous regroupés dans un dossier de diagnostic technique.

Le vendeur doit fournir un diagnostic de performance énergétique estimant l'énergie consommée par l'immeuble (isolation, chauffage, eau chaude, climatisation...). Ce document est valable 10 ans.

Un état parasitaire doit indiquer la présence ou non de termites dans l'immeuble. Il doit avoir moins de 6 mois au moment de la signature de l'acte.

L'existence de risques naturels, technologiques ou sismiques est nécessairement portée à la connaissance de l'acquéreur si l'immeuble est situé dans une zone classée à risques.

Pour les immeubles construits avant 1949, un constat de risque d'exposition au plomb est prescrit. Sa validité est illimitée s'il est négatif et d'une durée d'un an si la teneur en plomb dépasse un certain seuil.

Concernant les biens dont le permis de construire est antérieur au 1^{er} juillet 1996, un état relatif à la présence d'amiante est obligatoire. Sa durée de validité n'est pas limitée.

Les installations de gaz de plus de 15 ans seront également soumises à un diagnostic à compter du 1^{er} novembre.

A noter, lors de la vente d'un appartement, un métrage de superficie dit « loi Carrez » doit également être annexé à l'acte indiquant la surface habitable.

Paris Notaires Infos : www.paris.notaires.fr / Tél : 01 44 82 24 00

ACHATS

INTER PROJETS rech. tous VOLUMES ATYPIQUES commerciaux ou habitation à vendre ou à louer IP 01.47.97.55.50

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 8E



FG ST HONORE

St Philippe du Roule Dans imm. haussmannien, 6^e asc. accès par escalier d'honneur de la studette au 4P. à partir de : 185 000 €

0811 800 029*

*Prix d'un appel local



TRIANGLE D'OR

Idéal pied à terre Vue dégagée - 46m2 Triple expos. - 630.000 €

PROX ST AUGUSTIN

Bel imm., Atypique - 4P 2/3 chbres, Terrasse 20m2

Charme, Bon état, 945.000 €

ETOILE

4P. 2 chbres s/Cour calme

Beaux volumes, 1.000.000 €

PARIS 9E



BUDAPEST

Prox Gare St Lazare et gds magasins. 2P 69m2, 1^{er} ét. Refait à neuf. 433 000 €

0811 800 029*

*Prix d'un appel local

PARIS 15E

15^e VAUGIRARD DUPLIX

Dernier ét. 4P. 91m2 au sol, 73 m2 LC. - 543.000 €

I.P. 01.47.97.55.50

www.inter-projets.com

PARIS 16E



FAISANDERIE prestige

8P 261m2 parfait état

Service, park. 2 020 000 €

FOCH

Gd stand 7P 275m2 3^e asc

calme, ensoleillé, 2servs

Parfait état. 2.990 000 €

FOCH PERGOLESE

Stand. 7P 217m2, parfait

état. +service. 1.780 000 €



www.feau-immobilier.fr

5 P. MARCEAU

117m2, 2 chbres, 5^e étage

- 1.150.000 € -

6P GRANDE ARMÉE

(Près) 140m2 - 4 chbres

- 920.000 € -

6P MALAKOFF

165m2 - Vue dégagée

Parking - 1.420.000 €

8P VICTOR HUGO

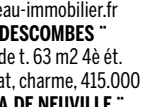
5 chbres - 2.600.000 €

320M2 PENTHOUSE

TERRASSE 150M2

Vue dégagée - Parkings.

PARIS 17E



www.feau-immobilier.fr

RUE DESCOMBES

Pierre de t. 63 m2 4e ét.

bon état, charme, 415.000 €

RUE A. DE NEUVILLE

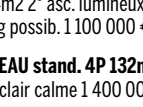
dernier ét. 84m2, 2 chbres

parfait état, soleil, VUE DEGAGEE

R. CATTULLE MENDES

imm. 1930 5e ét. 123 m2

2 chbres, calme, travaux à prévoir.



www.feau-immobilier.fr

MONCEAU charme

5P. 124m2 2^e asc. lumineux

Parking possib. 1.100 000 €

MONCEAU stand. 4P 132m2

3^e asc clair calme 1 400 000 €

COURCELLES standing

5P 155m2 3^e asc

Très clair 1 190 000 €

PARIS 18E



18è - CHAMPIONNET

GRAND 2 PIECES S/JARDIN

DANS QUARTIER AGREABLE

IMMEUBLE RECENT AVEC

ASC. & GARDIEN - CAVE

TRES CLAIR & CALME

EN PARFAIT ETAT

Réf. 22613

Prix : 286 000 ?

Tel : 01 40 25 91 81

PARIS 19E



RUE COMPANS

Face Buttes Chaumont

Dans immeuble récent, reste

un 5P dernier ét. 162m2 +

terrasse 50m2+2 park. s-sol

Prix : 977 000 €

0811 800 029*

*Prix d'un appel local

92 HAUTS-DE-SEINE



NEULLY ST-JAMES

charme 5P 125m2

duplex 5^e asc. terrasse 50m2

paysager. atypique 2 parks

1 410 000 €

ARGENSON, 5P 131m2

6^e asc. clair, familial

Box. 990 000 €

ST-JAMES, 4P 140m2

Stand. jard 100m2, parfait

état. 2 parks. 1 300 000 €

MONTROUGE

PTE DE CHATILLON

Appt 74m2, 3pièces, 3e étage

sans asc. Charme de l'ancien,

parquet chêne massif, gde

hauteur sous plafond cheminées

marbre, trumeau, cuis. équipée,

WC séparés, s. à manger, cave,

place de parking, faibles charges,

proche toutes commodités,

commerces, transports, école.

Prix : 330 000 €

Part. 01.57.28.39.76 (h. bur.)

06 15 92 66 57 (soir)

Agences s'abstenir

93 SEINE-ST-DENIS

93 LE PRE ST GERVAIS CENTRE

500m Paris loft familial

atypique 165m2 3 chbres charme

parfait état 655.000 €

I.P. 06.08.91.14.27

www.inter-projets.com

MAISONS

PARIS 18E

18^e Petite Maison de charme

Triplex 90m2 env. 2chbres

Parfait état. 550.000 €

I.P. 06.08.91.14.27

www.inter-projets.com

PARIS 19E

19è - DANUBE

MAISON 160 M2

avec garage, buanderie,

vérandas sur jardin et terrasse,

5 chbres

EN PARFAIT ETAT

IDEAL GRANDE FAMILLE

Réf. 21591

Prix : 950 000 €

TEl : 01 40 25 91 81

PROVINCE

SAINT BREVIN LES PINS

Proche mer. Résidence de

6 maisons confortables,

architecture locale

« Le Clos Belle Dune »

Tel : 06.20.68.30.92



www.altissimmo.com

Vous cherchez un pied à terre

ou une résidence principale

sur la côte d'azur,

contactez-nous pour une

recherche ciblée.

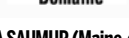
Altissimmo

17. rue St-Philippe 06000 Nice.

Tél : 04.93.44.52.71

altissimmo@orange.fr

Bettina Cresci : 06 80 92 08 75



VENTE A SAUMUR (Maine-et-Loire)

Immeuble sur parcelle de 411m2

25 rue Portail Louis - 14 rue Petite

Douve

Ss-sol avec parkings : 359m2

RdC surélevé : 329m2

3 étages rue Portail Louis : 72m2

par étage

1 étage rue Petite Douve : 112m2,

balcon 15m2. Grenier 123m2

Tél 02.41.24.44.34 - 02.41.24.41.06

Appel de candidatures pour le

30 mars 2007



V E N D

A AUXERRE

dans périmètre de monuments

historiques ou classés monuments

historiques eux-mêmes

5 ENSEMBLES IMMOBILIERS

I - HOTEL DU DEPARTEMENT

1, rue de l'Etang Saint-Vigile

4 900 m2 utiles - Grand parking

Visite le jeudi 1er mars 2007, à 10h00

II - MAISON - 4, place de la

Préfecture 180 m2 environ - sur

3 niveaux + sous-sol

Visite le lundi 5 mars 2007, à 10h00

III - BATIMENT - 37, rue Saint-

Germain 1 500m2 utiles - sur 3

niveaux + cave voûtée + grenier

Visite le jeudi 12 mars 2007, à 10h00

IV - PAIRIE DEPARTEMENTALE

2, place St-Germain

190 m2 utiles - sur 2 niveaux

Visite le lundi 19 mars 2007, à 10h00

V - ANCIENNE GOUDRONNERIE

14, rue de Laborde - proche gare

4 333 m2 - atelier - bureaux -

caves à bitume

Visite le lundi 26 mars 2007, à 10h00

à l'issue de chacune des visites,

les intéressés auront jusqu'au soir

17 h 00 PRECISES pour remettre

leur OFFRE sous pli cacheté

Tel : 03.86.72.87.17

74 HAUTE SAVOIE

A 15 minutes de Genève, VILLA

d'architecte contemporaine,

lumineuse, de 260m2 sur

parcelles de 2000 m2.

Emplacement d'exception avec

vue panoramique sur Genève et

bassin lémanique. Beau salon

avec mezzanine, cheminée, 4ch,

2sdb, 3WC, chf sol élec. Piscine

chauffée 12x6m avec abri

automatique. Sous-sol aménagé.

Garage double. Portails automatiques.

790 000 €

Part. 0041 79 212 29 79

LA BAULE

Centre villa

à 200 mètres de la plage,

séjour sur jardin.

Tél : 06 20 68 30 92

ETRANGER

Venise 100 m Place St Marc

Appt 4-6 pers, lumineux,

standing, calme, vue, charme.

De 650 à 1500 €

(Carnaval)/semaine.

Tél : 04.93.84.84.72 ou

06.70.04.71.44

VIAGERS

VIAGER PREVOYANCE

Spécialiste viager occupé et libre,

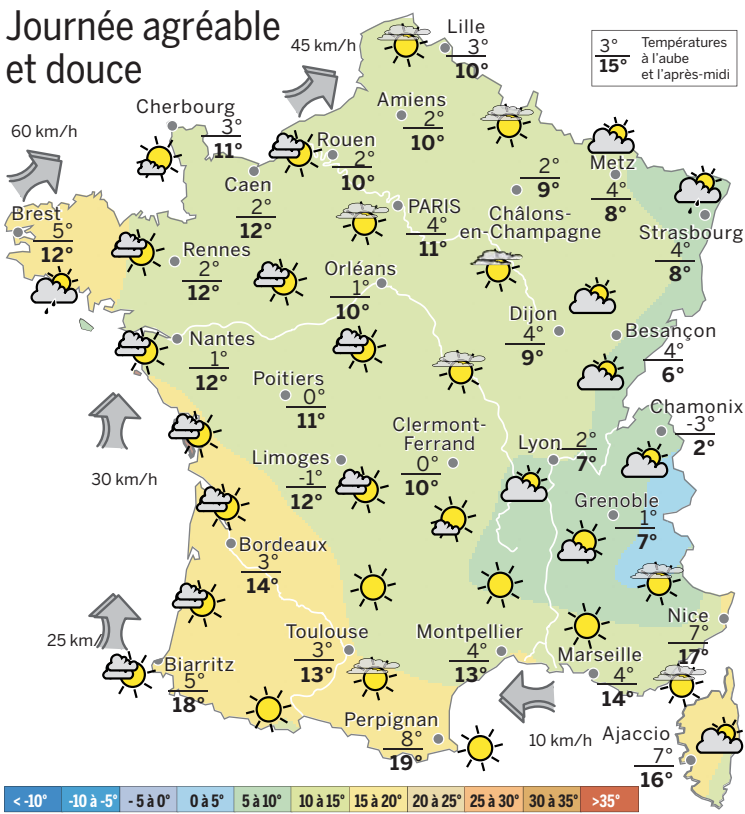
Paris et régions.

Estimation gratuite.

189 rue de la Pompe Paris 16

Jeudi 15 février 2007

Journée agréable et douce



En France

Une accalmie se dessinera. De l'humidité résiduelle maintiendra un temps nuageux de l'Alsace et de la Lorraine jusqu'au Lyonnais avec un peu de crachin le matin alors que des éclaircies se développeront en journée. Ailleurs, la journée s'annonce bien agréable dans l'ensemble : le ciel sera souvent voilé sans empêcher le soleil de briller. Le soleil brillera surtout sur les régions méridionales. Les cirrus se multiplieront en revanche par l'ouest, surtout en Bretagne où le ciel prendra un aspect blanchâtre. Les températures seront en hausse l'après-midi et l'ambiance s'annonce printanière.

Vendredi

Jours suivants

Région	Samedi	Dimanche	Lundi
Nord-Ouest	4° / 12°	6° / 13°	5° / 14°
Ile-de-France	7° / 14°	5° / 14°	6° / 11°
Nord-Est	7° / 11°	2° / 11°	2° / 11°
Sud-Ouest	9° / 15°	10° / 17°	6° / 17°
Sud-Est	5° / 15°	7° / 11°	8° / 12°

Le 15.02.2007 EN EUROPE

City	Weather	Temp
Amsterdam	beau temps	3 10
Athènes	belles éclaircies	5 13
Belgrade	belles éclaircies	2 11
Berlin	averses éparées	5 5
Berne	averses éparées	3 7
Bratislava	faible pluie	5 7
Bruxelles	ensoleillé	4 10
Budapest	très nuageux	2 8
Bucarest	belles éclaircies	6 10
Copenhague	averses éparées	2 4
Dublin	faible pluie	9 11
Edimbourg	faible pluie	3 9
Helsinki	belles éclaircies	-12 -6
Istanbul	couvert	8 9
Kiev	belles éclaircies	12 2
La Valette	averses éparées	2 16
Lisbonne	averses modérées	9 15
Ljubljana	pluie éparse	4 10
Londres	ensoleillé	0 11
Luxembourg	ensoleillé	5 6
Madrid	belles éclaircies	2 14
Moscou	faible neige	-5 -3
Nicosie	très nuageux	12 16
Oslo	belles éclaircies	4 -0
Prague	faible pluie	4 6
Reykjavik	faible neige	-1 3
Riga	belles éclaircies	4 -6
Rome	faible pluie	12 16
Sofia	ensoleillé	-2 7
Stockholm	belles éclaircies	-4 -1
Tallin	ensoleillé	-15 -7
Tirana	couvert	6 14
Varsovie	pluie et neige	2 4
Vienne	faible pluie	5 7
Vilnius	belles éclaircies	-10 -5
Zagreb	couvert	6 9

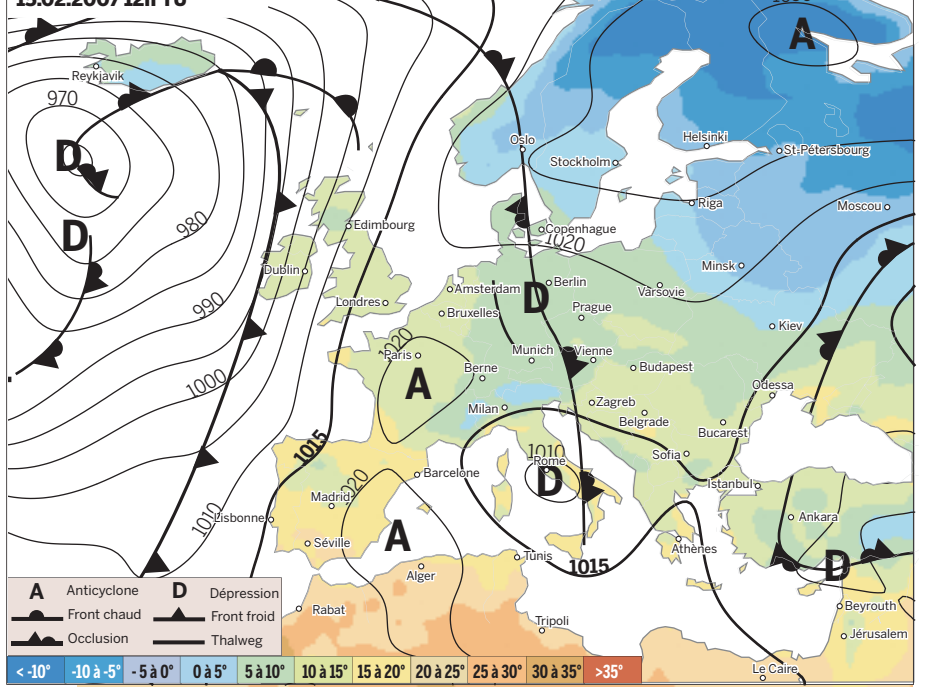
DANS LE MONDE

Alger	ensoleillé	12 15
Amman	averses éparées	9 11
Bangkok	ensoleillé	21 35
Beyrouth	forte pluie	14 14
Brasilia	forte pluie	18 22
Buenos Aires	belles éclaircies	21 34
Dakar	beau temps	23 27
Djakarta	averses éparées	26 33
Dubai	beau temps	16 22
Hongkong	belles éclaircies	18 20
Jérusalem	fortes averses	8 11
Kinshasa	averses éparées	23 32
Le Caire	ensoleillé	7 19
Mexico	beau temps	6 19
Montréal	forte neige	-10 -14
Nairobi	ensoleillé	15 28
New Delhi	belles éclaircies	13 19
New York	averses de neige	-13 -9
Pékin	ensoleillé	-2 5
Pretoria	ensoleillé	11 23
Rabat	très nuageux	15 23
Séoul	belles éclaircies	-0 -1
Singapour	averses éparées	24 30
Sydney	orageux	17 27
Téhéran	belles éclaircies	-4 10
Tokyo	belles éclaircies	2 13
Tunis	ensoleillé	12 16
Washington	averses de neige	-13 -9

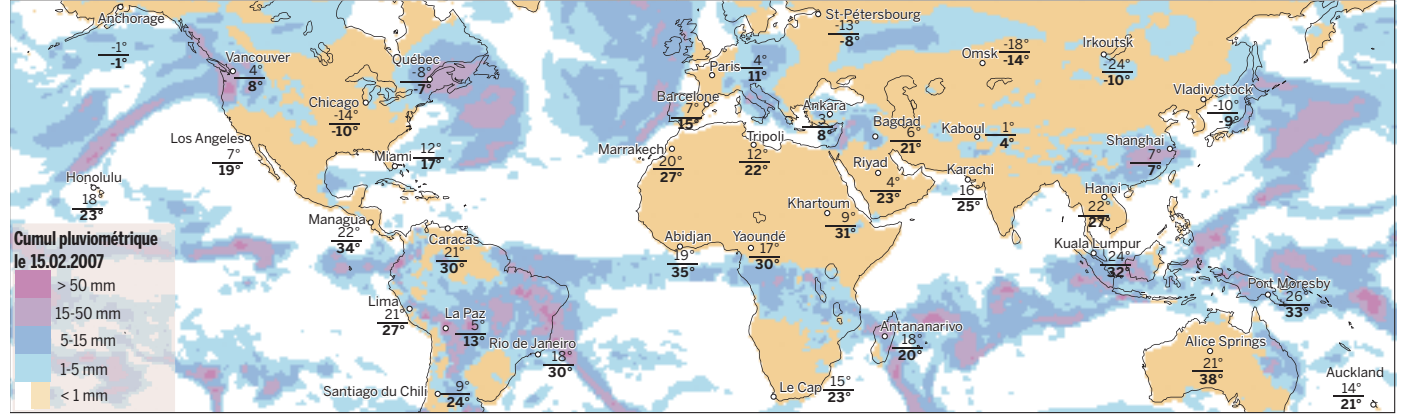
OUTREMER

Cayenne	averses modérées	25 27
Fort-de-Fr.	belles éclaircies	24 28
Nouméa	ensoleillé	20 26
Papeete	belles éclaircies	25 29
Pte-à-Pitre	belles éclaircies	22 27
St-Denis	averses modérées	26 31

En Europe 15.02.2007 12h TU



Dans le monde De fortes précipitations vont persister au Brésil



Météorologue en direct au 0899 700 703

(1,34 € l'appel + 0,34 € la minute)
7 jours/7 de 6h30-18h
Service proposé par MeteoNews en partenariat avec Le Monde
<http://www.meteonews.fr>

AIR FRANCE
Paris-Belgrade
2 vols par semaine
www.airfrance.fr

MOTS CROISÉS N° 07 - 039

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Crée le désordre. II. Atteindre en plein cœur. Madame Jacob. III. N'a pas encore servi. Bon conducteur en général. IV. A longtemps fait la chandelle. Tour complet. Triste sire. V. Il lui arrive souvent d'être amoureuse. Propos enfantin. VI. En Berne. Mène à son terme. VII. Impose le silence. Résine malodorante. VIII. Principe pour les Chinois. Fin de matinée. Bruit de la riposte. IX. Nettoie le terrain. Grande dame d'Israël. X. Bien en place. Recherchent tout ce qui est beau.

VERTICALEMENT

1. Pour ne rien oublier. 2. Explosion spontanée. Comme une belle pomme. 3. Préparer les fils. Division du temps. 4. Tendre pierre qui durcit à l'air. 5. Rayons. Passage au jaune. 6. Espèrent beaucoup à la distribution des prix. 7. Proche futur. Assure la liaison. 8. Bien moins facile que la critique. Lance sur les ondes. 9. Bout d'aluminium. Rendue en partant. 10. Rejoint la Vilaine. Maintient la pompe. 11. Deux points. Parfum de Provence. Fin de partie. 12. Rapportent en détail.

PHILIPPE DUPUIS

Solution du n° 07 - 038

Horizontalement
I. Pieds-de-poule. - II. Ambrée. Index. - III. Taratata. INA. - IV. Age. Olifants. - V. Ui. Anet. Lé. - VI. Gnon. Urge. Je. - VII. Eau. Oser. Ver. - VIII. Attiré. Edita. - IX. Gl. Lm. Glaçon. - X. Effleurement.

Verticalement
1. Pataugeage. - 2. Imaginatif. - 3. Ebre. Out. - 4. Dra. An. Ill. - 5. Séton. Orme. - 6. Dealeuse. - 7. Titre. GR. - 8. Piaf. Grêle. - 9. On. Ale. Dam. - 10. Udine. Vice. - 11. Lent. Jeton. - 12. Exaspérant.

BRIDGE N° 2241

AUTOMATISME MORTEL

On peut jouer rapidement un coup à condition de réfléchir suffisamment et de ne pas sortir ses cartes à toute allure comme un automate. Au début, cachez les mains d'Est-Ouest avant de prendre la place du déclarant en Sud.

♠ 76	♠ 10 8 3
♥ V 10 7	♥ R 8 5 4 2
♦ 6 3	♦ 9
♣ R 10 8 6 5 4	♣ D 9 3 2
♠ A D 9 5 2	♠ R V 4
♥ D 3	♥ A 9 6
♦ D 8 7 5	♦ A R V 10 4 2
♣ V 7	♣ A

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	3 ♣	3 ♣	3 ♣
3 SA	3 SA	3 SA	3 SA

Ouest ayant entamé le 5 de Pique pour le 10 d'Est, le déclarant a pris avec le Valet et a tiré l'As, le Roi et le Valet de Carreau qu'Ouest a laissé passer. **Comment le déclarant en Sud doit-il jouer ensuite pour gagner ce contrat de TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?**

Réponse

Ouest avait eu le tort de laisser passer le Valet de Carreau dans l'espoir d'avoir un renseignement supplémentaire à la troisième défausse d'Est (quand il fera sa Dame au quatrième tour de Carreau). En effet, il était évident que le déclarant allait continuer Carreau pour les affranchir, tellement évident que, comme un automate, Sud a rejoué instantanément Carreau, en se rendant compte, une seconde trop tard, qu'il ne coûtait rien de tirer l'As de Trèfle avant de donner la Dame de Carreau au quatrième tour de la couleur.

Regardez comment le coup s'est déroulé : après avoir fait la Dame de Carreau, Ouest s'em-

pressa, cette fois, de faire la *contre-attaque mortelle du Valet de Trèfle*. Mais Est avait le Roi de Cœur et un Pique à jouer pour faire chuter le contrat.

En revanche, si le déclarant avait tiré l'As de Trèfle à la cinquième levée (avant de continuer Carreau), Ouest n'aurait pu contre-attaquer ni Pique, ni Trèfle (puisque le Roi de Pique ou le Roi de Trèfle aurait procuré la neuvième levée). Il aurait donc joué la Dame de Cœur que Sud aurait laissé passer pour assurer le contrat...

TROIS ROUTES GAGNANTES

Ceux qui ont chuté le chelem à Pique sur cette donne ont dû être bien vexés, car il y avait trois solutions gagnantes. Mais, à cartes cachées, il n'est pas illogique de faire l'impasse à Trèfle, qui était mortelle.

♠ R 10 5 3 2	♠ D 7
♥ 9 7 4	♥ D V 10 8
♦ 7 3 2	♦ 9 4
♣ R 7	♣ 10 8 5 4 3
♠ V 6	♠ A 9 8 4
♥ 6 5 2	♥ A R 3
♦ D V 10 6 5	♦ A R 8
♣ D 9 6	♣ A V 2

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	-	2 ♣
3 SA	2 ♦	3 SA	2 SA
3 SA	3 ♥	3 SA	4 ♠
3 SA	6 ♠	3 SA	3 SA

Après qu'Ouest eut entamé la Dame de Carreau, *quelles furent les trois façons de jouer pour réussir le PETIT CHELEM À PIQUE* contre toute défense ?

Note sur les enchères

La rectification du Texas en Sud ayant montré quatre atouts et tous les contrôles, Nord a (un peu) poussé au chelem !

PHILIPPE BRUGNON

SUDOKU N° 396

Solution du n° 395

3				9	6						
	1	4									
		5	6			3			1		
5			4			2					6
2	7								3		
		7	8								
		3		1		4					5
		2		5		9					

Réalisé par Koalog (<http://sudoku.koalog.com>)

Un jeu pour chaque jour

- Lundi daté mardi Affaire de logique
- Mardi daté mercredi Scrabble
- Mercredi daté jeudi Bridge
- Vendredi daté Samedi L'art en question
- Samedi daté dimanche-lundi Echecs

Le Loto

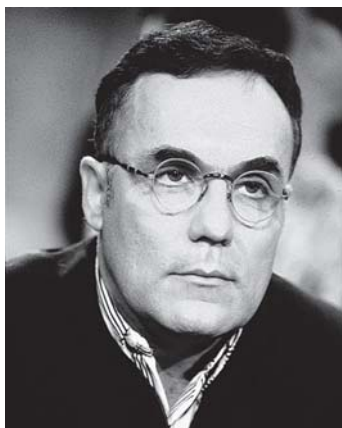
Les résultats sont publiés dans cette page dans nos éditions datées dimanche-lundi, mardi et vendredi

Le Monde
Fécondation in vitro, une décennie de débat
CE WEEK-END, AVEC « LE MONDE » DU VENDREDI DATÉ SAMEDI

DISPARITION

Arnaud Marty-Lavauzelle

Un militant de la première heure de la lutte contre le sida



BISSON/CORBIS SYGMA

Ancien président de l'association Aides de lutte contre le sida, Arnaud Marty-Lavauzelle est mort dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 février, à Paris. Il était âgé de 61 ans.

Né le 7 février 1946 à Paris, Arnaud Marty-Lavauzelle soutient sa thèse de médecine en 1973. Ce médecin curieux nourrit un intérêt tout particulier pour des domaines toujours très méconnus de la Faculté, aux confins de la psychiatrie et des affections somatiques. Il mène aussi des recherches sur le suicide, la dynamique familiale et la toxicomanie.

Mais c'est son combat au sein des milieux associatifs de lutte contre le sida qui restera comme l'essentiel de son œuvre. « *Arnaud Marty-Lavauzelle était un militant de la première heure. Il a débuté son long combat contre le sida en même temps que son combat contre son sida* » en rejoignant notre association dès 1987, rappelle-t-on à Aides. Sa pugnacité et sa force de conviction le mènent à la présidence en 1991.

Œuvrer sur tous les fronts

En 1993 il explique aux membres de l'association ne pas pouvoir se taire tout en désapprouvant « *le manque de courage et de visibilité des personnes qui combattent dans le champ de l'épidémie.* » Annonçant qu'il est malade du sida il deviendra, d'abord en France puis à l'échelon international, l'un des porte-parole les plus influents au service des personnes infectées par le VIH.

Arnaud Marty-Lavauzelle reste à la tête de la principale association française de lutte contre le sida durant huit ans. Cette période fut marquée par l'ardent combat mené par les différentes associations contre les discriminations dont pouvaient être victimes les malades du sida et les personnes infectées par le VIH. Ce fut aussi

une période charnière durant laquelle cette infection virale perdait progressivement son caractère d'incurabilité grâce à la mise au point de nouveaux et puissants outils diagnostiques associés à la découverte des premiers médicaments antirétroviraux et à la maîtrise progressive des polythérapies. On passa ainsi d'une période où l'essentiel était l'accompagnement vers la mort des malades à une autre où l'objectif est de parvenir à vivre au mieux et le plus longtemps possible avec une infection virale au long cours.

Gardant en mémoire tout ce que put être au début des années 1980 l'émergence en France d'une nouvelle maladie contagieuse transmissible par voie sexuelle et sanguine, Arnaud Marty-Lavauzelle sut à la fois mobiliser les énergies associatives et pressentir ce que serait l'essentiel de l'évolution de l'épidémie. Après avoir été l'un des premiers militants en France il fut ainsi l'un des premiers à lancer des actions de soutien aux militants de la lutte contre le sida en Afrique.

Membre de l'Onusida, membre fondateur d'Ensemble contre le Sida (qui allait devenir le Sidaction), Arnaud Marty-Lavauzelle aura œuvré sur tous ces fronts : la réduction des risques auprès des usagers de drogues, la reconnaissance sociale des homosexuels ou l'accès aux soins pour tous. A ce titre l'action de ce médecin qui croyait dans les progrès de la médecine aura, de beaucoup, dépassé la seule lutte contre le sida. ■

JEAN-YVES NAU

Joyeux Saint Valentin.

P. pour S.

Dix-huit ans après, la vie est parfois douce, parfois dure. Si tu restes mon arbre, je reste ta forêt.

Sylvie.

Très cher C.,

Paris, puis Poitiers, puis Tours, et enfin Le Mans et toujours le même amour et pour longtemps...longtemps...

Je t'embrasse, H.

Décès

Mme Claudette Apprill, son épouse, Emmanuel Apprill, Florence Apprill-Thompson, ses enfants, Anne, Philip, leurs conjoints, Pierre, Barbara, Mason, ses petits-enfants, Docteur Michel Apprill, Docteur Jean-Luc Apprill, son épouse et leurs enfants, ses neveux Et toute sa famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre APPRILL, avocat honoraire au barreau de Strasbourg, ancien chargé d'enseignement à l'université Louis Pasteur,

survenu à Strasbourg, le 11 février 2007, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 février, à 14 heures, en l'église Sainte-Madeleine, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière Sainte-Hélène.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits en faveur de la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

2, rue Silbermann, 67000 Strasbourg.

Danielle Baudin, a la tristesse de faire part du décès de

Bernard BAUDIN, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de physique, ancien directeur adjoint du Groupement des APAVE,

survenu le 29 janvier 2007.

40380 Montfort-en-Chalosse.

Mme veuve Henri Baudrimont Et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

docteur Marie BAUDRIMONT, professeur des Universités, praticien hospitalier au CHU de Brest,

survenu à Tarbes, le 11 février 2007, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Le président, Le personnel enseignant Et le personnel administratif de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO),

ont le profond regret d'annoncer le décès survenu le 1^{er} février 2007, de

Mme Micheline BILLAUT.

Mme Micheline BILLAUT, maître de conférences, a enseigné la civilisation balkanique à l'INALCO de 1970 à 1987.

Denise Cahen, sa fille, Christophe et Sébastien Cahen, Marie et Julien André, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine CAHEN, née HECKER,

le 12 février 2007.

L'enterrement aura lieu le jeudi 15 février, au cimetière israélite de Metz (Moselle), à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Denise Cahen, Quartier La Ville, 07200 Lentillères.

Claude Capelier et ses enfants, Les familles Leibowitch, Combadière-Stern, Lessana, Talmann,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marguerite CAPELIER, dite MARGOT,

leur mère et grand-mère, tante et belle-sœur.

Nous lui ferons nos adieux sous la coupole du crématorium, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, ce lundi 19 février, à 14 heures.

Margot aimait aussi les fleurs et les hommages.

Laurent Bouzaher, Myriem Bouzaher, ses enfants,

Mme L. Bouzaher, née Marie-Joseph Peyroux, sa belle-fille,

Yorik et Nicolas, ses petits-enfants,

Son frère et sa famille, Ses sœurs, son beau-frère et leurs enfants

Ainsi que les familles parentes et alliées, Ses proches et nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Sadi BOUZAHER, magistrat honoraire, ancien bâtonnier, ancien conseiller à la CNT Paris,

survenu le 10 février 2007, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à Bourron-Marlotte.

La cérémonie civile sera célébrée le vendredi 16 février, à 10 heures, dans la salle omniculte de l'hôpital de Fontainebleau (55, boulevard Joffre).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Crest (Drôme) dans la sépulture familiale, dans l'intimité.

Il rejoint sa femme, née Freychet, décédée à Fontainebleau, le 21 février 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons au profit des Chiffonniers d'Emmaüs.

65, rue de Genève, 01800 Meximieux, 247, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Martine Philippon Clément, Dominique Clément, Les docteurs Philippe et Marie-Josée Clément, ses enfants,

Stéphanie, Céline, Nicolas, Marie, Julien, Guillaume et Camille, ses petits-enfants,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Pierre CLÉMENT, officier de la Légion d'honneur, chevalier du Mérite agricole et chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 11 février 2007, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 février, en l'église de Plougoumelen (Morbihan), à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert CONSTANT,

directeur honoraire d'Administration centrale, ancien directeur de l'Office international de la vigne et du vin, officier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, Palmes académiques, chevalier de la Santé publique,

survenu le 12 février 2007, dans sa quatre-vingt-septième année.

Un dernier hommage lui sera rendu le samedi 17 février 2007, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e, où l'on se réunira à 12 heures.

Mme Hortense Cottin, son épouse,

Antoine et Hélène, ses enfants,

Mme Marie d'Ouince, sa mère,

M. Bernard Cottin, son père,

Emmanuelle et Jean-Luc Nardon, sa sœur et son beau-frère, Bastien,

son neveu, Mme Madeleine Claparede, sa grand-mère,

Les familles Cusinberche, Darmuzey et Frances,

Ses proches et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Xavier COTTIN,

survenu le 11 février 2007, à l'âge de trente-cinq ans, après deux ans de combat contre sa maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 février, à 14 h 15, en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret, place d'Estienne-d'Orves, suivie de l'inhumation au cimetière de Levallois-Perret.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, rue du Président Wilson, 92300 Levallois-Perret.

Mme Jean Folliet et ses filles Anne, Delphine, Claire, M. et Mme Eugène Folliet, ses parents, M. et Mme Claude Folliet et leurs enfants, M. et Mme Jousset de Saint-Hilaire, ses beaux-parents, Ses beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean FOLLINET, agrégé de l'Université, professeur d'histoire en classes préparatoires au lycée E. Herriot de Lyon.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 février 2007, 14 h 30, en l'église de Gruffy (Haute-Savoie).

Angèle Mercier, son épouse, Maryse et Jean-Louis Guereña, ses enfants, Et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacinto-Luis GUEREÑA-SEGGIARO, poète, ancien officier de l'armée républicaine espagnole,

survenu à Madrid, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Nicolas et Valentine Odinet, ses parents, M. et Mme Thierry Odinet, Mme Pierre de Montgolfier, ses grands-parents,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Maÿlis,

le 10 février 2007.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 31, rue Albert 1^{er}, à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Gilbert Médioni, son époux, Géraldine, Judith, ses filles,

Pierre, Caroline, Andrée Médioni et leurs enfants, Les familles Médioni, Amar, Feinstein, Chouraqui, Sebbag,

ont le regret de faire part du décès de

Régina Machli MÉDIONI, née LAM,

survenu le 13 février 2007, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 14 février, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Thibaut de Reimpré, son époux, Charles-Antoine de Reimpré, Pierre-Guy de Reimpré, ses fils,

M. et Mme Philippe Roussel, M. et Mme Serge Inbona, Mme Nathalie Inbona, M. Luc Inbona, M. et Mme Yves Inbona, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thibaut de REIMPRÉ, née Isabelle INBONA,

survenu le 11 février 2007, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 février, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15-17, rue Ampère, Paris 17^e.

29, boulevard Berthier, 75017 Paris.

Jacques Ropars, son mari,

Catherine Ropars et Eric Moreau, sa fille et son compagnon, François et Chantal Wuilleumier et leurs enfants, Jean-Louis et Isabelle, Marie-France Wuilleumier, et ses enfants et petits-enfants, Toute sa famille et ses amis,

ont la douleur d'annoncer la mort de

Marie-Claire ROPARS-WUILLEUMIER, ancienne élève

de l'École normale supérieure, directeur des Presses universitaires de Vincennes de 1989 à 2004, professeur émérite de l'université Paris VIII,

survenu le dimanche 11 février 2007.

Un hommage lui sera rendu le samedi 17 février, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e (crématorium, salle de la Coupole).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Emile Faguet, 75014 Paris.

Le président de l'université de Paris VIII,

La vice présidente du Conseil scientifique,

Le département de littérature française, Les Presses Universitaires de Vincennes,

L'École doctorale « Pratiques et Théories du sens »,

L'équipe de recherche Pluralités esthétiques,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marie-Claire ROPARS-WUILLEUMIER, professeur des Universités,

survenu le 11 février 2007,

et s'associe à la douleur de ses proches.

La direction Et l'équipe des Presses Universitaires de Vincennes, Le comité éditorial, Les directeurs de Collection, Les directeurs de revue,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Claire ROPARS-WUILLEUMIER,

professeur des Universités,

directeur des PUV de 1989 à 2004.

Aline Sailhac

a la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne SILZ, née PISQUET,

survenu le 2 février 2007, à Paris,

à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

M et Mme Hugues Vigroux, son fils et sa belle-fille, Ses petites-filles Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise VIGROUX, née Suzanne GAUZIT, conseiller honoraire à la cour de cassation, officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 février 2007, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris 18^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

8, rue du Baigneur, 75018 Paris.

Le président de la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques,

Les architectes en chef des monuments historiques, ont la tristesse de faire part du décès de

François VOINCHET,

architecte en chef des monuments historiques,

survenu le 10 février 2007 dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 février 2007, à 15 heures, en l'église abbatiale de Souvigny (Allier).

Françoise Voituriez, son épouse,

Ses enfants, Ses petits-enfants Et sa famille,

ont la douleur d'annoncer la mort de

André VOITURIEZ,

emporté par sa rivière, au Chili, le 3 février 2007.

Une messe sera célébrée en la cathédrale de Senlis (Oise), le vendredi 9 mars, à 11 heures.

Anniversaires de décès

Il y a dix ans, le 15 février 1997,

Bernd JEAND'HEUR,

professeur de droit, université de Rostock, chaire de droit public,

disparaissait brutalement, à l'âge de quarante et un ans.

Nelly Jeand'heur, son épouse,

remercie ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé d'avoir une pensée pour lui.

Communications diverses

Centre communautaire de Paris - Jeudi 15 février 2007, à 19 h 30 - Lecture

« *Lettres d'Algérie* », par **Nadia Samir**, comédienne - 119, rue La Fayette, Paris.10^e.

Tél. : 01 53 20 52 68. www.centrecparis.com

Le Monde
Le Carnet
Faites part de vos événements
par téléphone : 01 57 28 28 28
par fax : 01 57 28 21 36
par e-mail : carnet@mondepub.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Mariages

M. et Mme Michel FOUTRIER
M. et Mme Ruben VISCA

ont la grande joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Maria Laura et Eric,

le dimanche 25 février 2007, en l'église Santa Teresita, à Montévideo, Uruguay.

Saint Valentin

Toutes les brigittes câlines et coquines se l'ovent contre toi, qui les rend tous les jours si heureuses.

Jo de Bebronne

I love you.

Valentine.

Laëtitiia aux Oiseaux,

*Je rêve de toi partout
Où tes oiseaux sont libres !
Sur les îles lointaines
Par-delà l'horizon...
Grâce à eux, l'innocence
Règne en toute saison,
Ils nous montrent la voie
Avec toutes leurs fibres !*

*Tes oiseaux sont des fleurs
Dans le vase de la vie,
Je ne saurais t'aimer
Sans les voir s'élever...*

Voltuan (J.-B. Reddé)
http://poesielaevientiere.over-blog.com

Le Monde
Le Carnet
Deux mois d'abonnement au Monde offerts*
pour toute annonce de naissance, anniversaire de naissance ou mariage.
Tél : 01 57 28 28 28 Fax : 01 57 28 21 36 e-mail : carnet@mondepub.fr
*offre non cumulable

Mercredi 14 février

TF1	France 2	France 3	Canal +	Arte	M 6
20.50 Les Experts. L'Etrangleur de Las Vegas. Tout feu tout flamme. Que justice soit faite. Série (S1, 23, 12-21/23). Avec William L. Petersen George Eads. Le FBI pointe le bout de son nez pour enquêter sur les activités macabres d'un tueur.	20.00 Journal, Météo. 20.50 La Saint-Valentin en chansons : 60 ans d'amour. Divertissement présenté par Olivier Minne et Virginie Guilhaume. Invités : Michel Sardou, Françoise Hardy, Alain Bashung, Liane Foly, Nolwenn Leroy, Michel Delpech, Christophe Willem, Chimène Badi, Johnny Hallyday...	20.10 Tout le sport. 20.20 et 1.25 Plus belle la vie. Feuilleton. 20.50 Vie privée, vie publique. Au cœur d'un incroyable fait divers ! Magazine présenté par Mireille Dumas. 22.55 et 23.25 Ce soir ou jamais. Magazine présenté par Frédéric Taddei.	20.50 Le Secret de Brokeback Mountain Ang Lee. Avec Heath Ledger, Jake Gyllenhaal. Drame (EU, 2005). Dans les années 1960, deux cow-boys sont attirés l'un par l'autre.	20.00 Le Journal de la culture, Météo. 20.15 Des triplés... et après ? [3/5] Délivrances. 20.40 Les Mercredis de l'histoire. Le Fascisme italien en couleur [1/2] La conquête du pouvoir. Documentaire. Chris Oxley (GB, 2006). 21.30 Zoom Europa. Spécial Saint-Valentin. 22.15 Le Dessous des cartes. Les hispaniques aux Etats-Unis. 22.30 Blue Velvet David Lynch. Avec Kyle MacLachlan, Isabella Rossellini. Drame (EU, 1986, 115 min, v.o.).	20.10 Friends. Série (S2, 8/24). Celui qui a été très maladroît. 20.40 Kaamelott. Série. 20.50 L'Inventeur de l'année. Finale Présenté par Stéphane Rotenberg. 22.45 The Unit/Commando d'élite. Jeunesse sacrifiée. Dans la gueule du loup Série (S1, 9-10/13). Avec Dennis Haysbert, Scott Foley (2006). La nouvelle mission de l'unité consiste à retrouver des missiles air-sol... 0.30 Enquête exclusive. La télévision au service de la justice : jusqu'où peut-on aller ? Magazine (65 min).
23.20 Preuve à l'appui. Preuves à tout prix. La Mort en otage Série (S4, 17-18/21). Avec Jill Hennessy, Miguel Ferrer (2005). 0.55 Affaires non classées. Série (S9, 5-6/8). Jusqu'au bout de la nuit [1-2/2]. Avec Amanda Burton (110 min).	23.00 L'Arène de France. Faut-il punir les clients des prostituées ? L'homme accorde-t-il trop de palce à l'animal ? Magazine présenté par Stéphane Bern. 1.15 Journal, Météo (25 min).	23.00 Soir 3. 0.40 NYPD Blue. Série (S6, 16/22). Les Faux Frères. Avec Rick Schroder. La petite amie de Sorenson vient lui annoncer, au commissariat, qu'elle est peut-être enceinte de lui. 1.50 Soir 3 (25 min).	23.05 Mr and Mrs Smith Doug Liman. Avec Brad Pitt, Angelina Jolie, Vince Vaughn (EU, 2005, v.o.). Un homme découvre que sa femme exerce le même métier que lui. 1.00 Orgueil et préjugés Joe Wright. Avec Keira Knightley, Talulah Riley (GB - Fr., v.o., 2005, 125 min).		

CÂBLE, SATELLITE, TNT

France 5	DÉBATS	MAGAZINES	SPORTS EN DIRECT	MUSIQUE	0.50 Le Jour des Apaches.
20.35 Avis de sorties. 20.45 Mondes et merveilles. 21.35 Et vivre de plaisir. Documentaire. Thierry Nolin (2006). 22.35 C dans l'air. Magazine. 23.45 C'est notre affaire. 0.15 Au pays des rennes. Documentaire. Bo Landin. 1.00 Pérou, le temple de l'Inca. Documentaire. Pierre Brouwers. 1.55 Le Mystère Malraux. Documentaire. René-Jean Bouyer (65 min).	20.30 Questions d'info. Xavier Bertrand. LCP	20.45 Le Blog-Notes de Philippe Labro. Alain Duhamel, François Rollin, Gilles Tordjmann, Charlotte Lipinska, Pauline Croze. Direct 8 22.30 En quête d'action. Jeunes et alcool : les liaisons dangereuses. W 9	21.45 Jean-Claude Casadesus, 70 ans. [1/2]. Mezzo 22.40 Egypte. [1 et 2/3]. Planète 23.30 Bazaar. Shopping à Florence. Voyage 20.45 Football. Coupe de l'UEFA (16 ^e de finale aller) : AEK Athènes - PSG. Paris Première 20.45 Basket. Euroleague masculine (Top 16, 1 ^{re} journée, gr. D) : Rome - Pau-Orthez. Sport+ 22.15 Snooker. Open du Pays de Galles (3 ^e jour). Eurosport	22.46 Oscar D'Leon. Mezzo 20.45 L'Homme du Niger. Jacques de Baroncelli (Fr., 1940, N., 85 min). CC Classic 20.50 Phantom of the Paradise. Brian De Palma (Etats-Unis, 1974, v.m., 90 min). Sci-Fi 22.20 La Féline. Paul Schrader (Etats-Unis, 1982, 120 min) Sci-Fi 22.22 Le ciel peut attendre. W. Beatty et B. Henry (EU, 1978, v.m., 98 min). TPS Cinéfamily	Jerry Thorpe (Etats-Unis, 1968, v.m., 95 min). TCM

CHRONIQUE DOMINIQUE DHOMBRES

La révolution sexuelle et les chutes du Niagara

LE GÉNÉRAL DE GAULLE était encore au pouvoir et les femmes venaient tout juste d'obtenir le droit de travailler sans avoir à demander l'autorisation de leur mari. La contraception et l'avortement étaient interdits. « *La fameuse pilule qui bouleverse l'équilibre endocrinien d'une femme est tout à fait contraire à l'hygiène et inacceptable* », disait à la télévision une sorte de Diafoirus, très sûr de lui derrière son bureau, où trônait au premier plan une photo de ses enfants.

On était en 1967, et la France était très en retard sur ses voisins européens, la Grande-Bretagne en particulier, en matière de liberté des mœurs. Elle allait se rattraper, comme on sait. Le tournant a été l'adoption par l'Assemblée nationale, le 28 décembre 1967, de la loi autorisant la pilule contraceptive.

France 3 racontait, mardi 13 février, cette révolution sexuelle de la fin des années soixante à travers les chansons. La comédienne Michèle

Bernier égrenait les tubes de ces années-là. Antoine voulait mettre Johnny – qui ne cherchait pas encore à fuir les impôts en Suisse ou à Monaco – en cage à Medrano.

Dandy nonchalant, Dutronc chantait : « *Moi j'ai un truc à filles.* » Gainsbourg composait *Je t'aime, moi non plus* pour Bardot, avant de le chanter avec Birkin. Le succès, comme le scandale, était mondial. Le Vatican n'était pas content. Sur les murs, Polnareff allait bientôt montrer ses fesses. La minijupe arrivait d'Angleterre avec la musique des Beatles. « *Là-bas, tout le monde porte la minijupe, même les Ecos-sais !* », disait Françoise Hardy, l'air un peu triste sous le regard de Dutronc, encore lui, qui chantait, mi-figue mi-raisin : « *Mini, mini, mini !* »

Elle était là, quarante ans plus tard, sur le plateau, et pouffait. Elle racontait comment cette mode vestimentaire avait été une libération

pour les filles de sa génération. Michel Delpech, invité lui aussi, expliquait comment il avait écrit en 1970 sa chanson devenue culte sur le festival pop de l'île de Wight. Personne n'a jamais vraiment attaché d'importance aux paroles. « *Wight is Wight, Dylan is Dylan/ Wight is Wight, Viva Donovan/ C'est comme un soleil, dans le gris du ciel.* » En fait, il avait seulement lu un court article dans *L'Express*. Il n'est jamais allé à ce festival. Donovan non plus, d'ailleurs. Peu importe, il avait pressenti qu'il se passait quelque chose d'important.

Chateaubriand, non plus, n'est jamais allé aux chutes du Niagara. Il les a pourtant admirablement décrites. On s'emballe ? Et comment ! Car c'est le son de toute une génération, celle du baby-boom, qui revenait ainsi. La première depuis un siècle en France à ne pas avoir connu de guerre. Et avoir dit qu'elle préférerait l'amour à la guerre. ■

Jeudi 15 février

TF1	France 2	France 3	Canal +	Arte	M 6
20.50 Julie Lescaut. L'Affaire du procureur Série. Daniel Jannau. Avec Véronique Genest, Alexis Desseaux, Julien Cigana (Fr., 2005). Julie Lescaut soupçonne un procureur d'avoir été l'ami d'une femme assassinée. 22.35 La Méthode Cauet. Présenté par Cauet. Avec Martin Lamotte, Christophe Hondelatte, Kareen Antonn, Axelle Red, Michel Leeb, Martin Solveig, Christophe Alévêque, Michael Jones, Magalie Vaé. 0.50 Les Coulisces de l'économie. Magazine (60 min).	20.50 A vous de juger. Spécial présidentielle : François Bayrou Magazine présenté par Arlette Chabot. Avec Philippe de Villiers, José Bové, Marie-George Buffet. 23.15 Vive la France ? Magazine présenté par Michèle Bernier. Avec Dominique Méda, Eric Le Boucher, Daniel Cohen, François Dubet, Gérard Mermet. 1.05 Journal, Météo. 1.30 Sentez-vous bien. Apnée du sommeil, ronflements : les bonnes solutions. 2.25 Infrarouge. Cœurs d'athlètes Documentaire (2003, 65 min).	20.10 Tout le sport. 20.25 et 1.55 Plus belle la vie. Feuilleton. 20.55 Les Truffes Bernard Nauer. Avec Jean Reno, Anne Roussel, Christian Charmentant, Isabelle Candelier (Fr., 1994). Les retrouvailles d'un boxeur et de son frère. 22.25 et 23.25 Ce soir ou jamais. Magazine présenté par Frédéric Taddei. 23.00 Soir 3, Keno. 0.40 NYPD Blue. Série (saison 6, 17/22). Trou noir. 1.25 Espace francophone. Gens de la francophonie Magazine (30 min).	► En clair jusqu'à 20.50 20.10 Le Grand Journal, la suite. 20.50 24 heures chrono. 03 h 00 - 04 h 00. 04 h 00 - 05 h 00 Série (S5, 21-22/24). Avec Kiefer Sutherland, Gregory Itzin (2006). 22.15 Cold Case. Rêves et désillusions Série (S3, 19/23). Avec Kathryn Morris. 23.00 Un ticket pour l'espace Eric Lartigau. Avec Kad Merad, O. Barroux (2006). 0.30 Faux amis Harold Ramis. Avec John Cusack, (Etats-Unis, 2005, 85 min, v.o.).	20.00 Le Journal de la culture, Météo. 20.15 Des triplés... et après ? [4/5]. Deux coups durs. 20.45 Une histoire vraie David Lynch. Avec Richard Farnsworth, Sissy Spacek, Harry Dean Stanton, Dan Flannery (EU - Fr., 1999, v.m.). Un vieil homme entreprend un voyage sur un tracteur pour rejoindre son frère malade. 22.30 La Vie en face. Voyage en sol majeur Documentaire. Georgi Lazarevski (2005). 23.30 Tracks. Spécial New York Magazine musical (65 min).	20.10 Friends. Série (S2). Celui qui savait les radiateurs. 20.40 Kaamelott. Série. 20.50 NCIS/Enquêtes spéciales. La Mante religieuse. Tireur d'élite Série (S1, 12-13/23). Avec Mark Harmon, Michael Weatherly (Etats-Unis, 2003). 22.40 Alias. Dans l'ombre. En péril Série (S5, 3-4/17). Avec Jennifer Garner, Balthazar Getty. 0.15 Météo des neiges/Météo. 0.20 Super Nanny. Télé-réalité. Raphaël et Yantle, des petits durs trop gâtés ! (70 min).

CÂBLE, SATELLITE, TNT

France 5	MAGAZINES	21.45 Casablanca.	FILMS	TÉLÉFILMS
20.00 Bonsoir les zouzous. 20.40 Andy Warhol, l'œuvre incarnée. Documentaire (2006). 21.40 Le Bateau livré. Avec William Boyd, Caroline Fourrest, Jean-Hugues Oppel, Nan Aouroussau. 22.35 Les Rimaquoi. 22.40 C dans l'air. Magazine. 23.50 On n'est pas que des parents. L'amour à l'épreuve de la nuit, il (elle) ronfle ! Avec Claude-Henri Chouard (30 min).	20.45 Musiques au cœur. Tous à l'opéra. Mezzo 22.00 Bouge la France ! La France peut-elle encore peser en Afrique ? Invité : Erik Orsenna. LCP 22.20 Complément d'enquête. Déchets toxiques : la bombe écologique. TV5MONDE	A la recherche du taxi n° 1. Voyage Retour de la variole. Nat Geo Du goulag au gouvernement. Toute l'HISTOIRE 0.25 14 jours en mai. Planète 0.25 Le Mystère de la « Mary Celeste ». Histoire	20.45 Le Retour de Don Camillo. Julien Duvivier (Fr. - It., 1953, N., 110 min). CC Classic 21.00 Little Odessa. James Gray (EU, 1994, v.m., 97 min) TPS Cinextrême 22.20 The Party. Blake Edwards (EU, 1968, v.m., 110 min). Paris Première 23.00 L'Incorrigible. Philippe de Broca (France, 1975, 100 min). CC Famiz 23.50 Tarantula. Jack Arnold (Etats-Unis, 1955, N., 95 min). Sci-Fi	20.40 Le Fantôme du lac. Philippe Niang. France 4 20.45 Rescue Me. Retour de bâton. Révélation. Morts anonymes (saison 3, 8 à 10/13, v.m.). Jimmy 21.05 Grey's Anatomy. Un pansenment sur le cœur. Superstition (S2, v.m.). TSR 1 22.30 Numb3rs. Le Sniper. Jeu de piste (S1, 9 et 10/13). W 9 0.10 [MI-5]. Série (saison 3, 9 et 10/10, v.m.). Jimmy.

Les codes du CSA : Déconseillé aux moins de 10 ans ; Déconseillé aux moins de 12 ans ; Déconseillé aux moins de 16 ans ; Déconseillé aux moins de 18 ans. Les cotes des films : On peut voir ; A ne pas manquer ; Chef-d'œuvre ou classique. Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants. ■

La sélection télévision

MERCREDI 14 FÉVRIER	JEUDI 15 FÉVRIER
Le magazine Mon JT quotidien 19.50 Ma Planète En moins de dix minutes, ce JT se propose de raconter l'essentiel de l'actualité aux 10-14 ans. Il a été conçu par le groupe Play Bac Presse, qui édite <i>Mon quotidien</i> dont l'émission est dérivée.	Le film 20.45 Arte Alvin Straight, un homme de 73 ans que des problèmes de hanches contraignent à marcher à l'aide de cannes, quitte l'Iowa pour rejoindre, dans le Wisconsin, son frère malade. Pour ce long périple, il choisit un tracteur à gazon dont la vitesse de croisière ne dépasse pas les 7 kilomètres à l'heure. Réalisé en 1999 par David Lynch, <i>Une histoire vraie</i> est un film nostalgique, un film somme, assurément l'œuvre la plus cohérente de ce cinéaste du bizarre, qui s'ouvre et se referme sur la même vision d'un ciel étoilé. Un road-movie joyeusement désabusé, parfois magnifique, qui contemple la mort avec la sourire. Interprétation magistrale de Richard Farnsworth, avec Sissy Spacek et Harry Dean Stanton. Diffusé en version multilingue.
Le film 20.50 Canal+ Une histoire d'amour entre deux cow-boys qui finira mal parce qu'elle porte en elle les germes de sa destruction. C'est dans cette universalité que l'on trouvera une éventuelle portée sociale et politique à ce qui est d'abord un beau film, grave et déchirant. Le Taïwanais Ang Lee a reçu l'Oscar du meilleur réalisateur en 2006 pour ce long métrage.	Le documentaire 20.40 Arte Ce documentaire britannique en deux parties (suite le 21 février) n'omet pas ce qu'il y a de surprenant dans le fascisme italien, tout en mettant en valeur l'essentiel : l'exploitation d'une frustration à la fin de la première guerre mondiale, le nationalisme, le colonialisme, le culte de la violence, le recours à la terreur, une conception totalitaire du pouvoir et une folie des grandeurs qui n'avait pas les moyens de sa démesure. Chris Oxley a fait coloriser les images d'archives afin qu'elles se marient avec celles, en couleur, qui font apparaître des experts ou mettent en scène, sous forme de fiction, deux personnages réels, un bourgeois (juif) et un ouvrier cheminot, tous deux fascistes militants, servant de témoins récurrents au fil du récit.
	Le magazine 23.15 France 2 Vingt ans après l'émission « Vive la France ? », que diffusait Antenne 2 et qui excita les esprits en vantant les bienfaits de la crise économique, France 2 récidive avec « Vive la France ? », un magazine présenté par Michèle Bernier, qui pose la question des réformes en France. L'économiste Daniel Cohen, les sociologues François Dubet, Dominique Méda et Gérard Mermet et le journaliste du Monde Eric Le Boucher répondront aux interrogations de sept personnes représentatives du malaise français.
	Le spectacle 20.45 Comédie 1 Dans ce spectacle de 2001, Dany Boon, en associant le corps et la langue, témoigne que l'humour peut se hisser au rang d'art majeur.

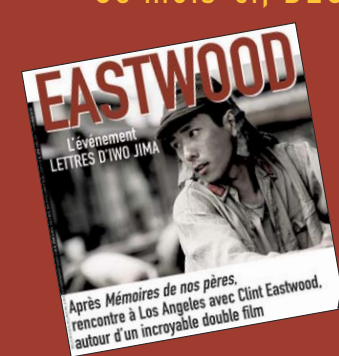

Le documentaire
20.40 **Arte** Ce documentaire britannique en deux parties (suite le 21 février) n'omet pas ce qu'il y a de surprenant dans le fascisme italien, tout en mettant en valeur l'essentiel : l'exploitation d'une frustration à la fin de la première guerre mondiale, le nationalisme, le colonialisme, le culte de la violence, le recours à la terreur, une conception totalitaire du pouvoir et une folie des grandeurs qui n'avait pas les moyens de sa démesure. Chris Oxley a fait coloriser les images d'archives afin qu'elles se marient avec celles, en couleur, qui font apparaître des experts ou mettent en scène, sous forme de fiction, deux personnages réels, un bourgeois (juif) et un ouvrier cheminot, tous deux fascistes militants, servant de témoins récurrents au fil du récit.

Le magazine
23.15 **France 2** Vingt ans après l'émission « Vive la France ? », que diffusait Antenne 2 et qui excita les esprits en vantant les bienfaits de la crise économique, France 2 récidive avec « Vive la France ? », un magazine présenté par Michèle Bernier, qui pose la question des réformes en France. L'économiste Daniel Cohen, les sociologues François Dubet, Dominique Méda et Gérard Mermet et le journaliste du Monde Eric Le Boucher répondront aux interrogations de sept personnes représentatives du malaise français.

Le spectacle
20.45 **Comédie 1** Dans ce spectacle de 2001, Dany Boon, en associant le corps et la langue, témoigne que l'humour peut se hisser au rang d'art majeur.

CAHIERS CINEMA

Ce mois-ci, DEUX ÉVÉNEMENTS

CLINT EASTWOOD pour la sortie de **LETTRES D'IWO JIMA**

DAVID LYNCH pour la sortie d'**INLAND EMPIRE** et l'expo **THE AIR IS ON FIRE**

www.cahiersducinema.com

La sélection radio

MERCREDI 14 FÉVRIER	JEUDI 15 FÉVRIER
Repères 13.30 RCF Le piège de la pornographie, avec la philosophe Michela Marzano, auteur de <i>Malaise dans la sexualité</i> (Lattès).	La Bande à Bonnaud 16.30 France Inter Avec l'écrivain Marie NDiaye, pour son nouveau roman <i>Mon cœur à l'étroit</i> (Ed. Minuit).
La Tête dans les étoiles 14.30 RTL Invitée : la chorégraphe Marie-Claude Pietragalla, pour son spectacle <i>Conditions humaines</i> , au Palais des sports.	Papier à musique 19.05 France Musique Spécial BD et manga, avec des invités dessinateurs et/ou musiciens.
Du grain à moudre 16.30 France Culture Spécial Palestine, avec les chercheurs Jean-Paul Chagnollaud, Alain Dieckhoff, et Georges Bensoussan, responsable éditorial au Mémorial de la Shoah.	Grand reportage 19.40 Grand reportage Bangladesh, état d'urgence et démocratie, par Alain Renon.
Spécial Roumanie 16.40 RFI Reportages d'Accents d'Europe : rénovation du vieux Bucarest ; violence en lycées.	Surpris par la nuit 22.15 France Culture « Ecrire tsi-gane » : les Tsiganes possèdent une riche tradition orale, mais ceux qui osent devenir écrivains sont très rares. Avec Lick, écrivain sinti et son éditrice Françoise Mingot, des éditions Wallada.

Billet

Robert Solé

Bacs blancs

DES ENSEIGNANTS en colère menacent de boycotter les bacs blancs. Au grand dam des élèves et de leurs parents, qui connaissent l'utilité de ces bacs d'essai.

Les candidats à l'Elysée, eux, ne risquent pas d'être privés de notations indicatives : des sondages d'opinion travaillent jour et nuit pour établir à tout moment le score présumé de chacun, l'évolution de sa cote de popularité, son classement provisoire dans le grand concours de beauté qui peut le faire roi ou reine de France le 6 mai prochain.

Mais l'examineur, ici, ne pose pas de questions : c'est lui que l'on interroge. Ce mystérieux « échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus » ne boycotte jamais l'exercice. Il est toujours au bout du fil, prêt à effeuiller la marguerite, pour dire s'il aime Ségolène, Sarkozy ou « le troisième homme », un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ou pas du tout. Le discours de Ségolène Royal à Villepinte n'était pas encore terminé qu'on l'appelait. Chez l'échantillon, le téléphone n'arrête pas de sonner. L'examen blanc a été remplacé par le contrôle continu. ■

Ecofrictions
Climat, pétrole et communication

ExxonMobil se soucie de son image. Il y a trois semaines, le premier groupe pétrolier privé mondial affirmait dans des encarts diffusés dans la presse américaine que sa position sur le réchauffement climatique avait été « mal comprise ». ExxonMobil, qui a dégagé en 2006 un bénéfice sans précédent de 39,5 milliards de dollars, a beaucoup à se faire pardonner. Selon l'expression du chroniqueur du *New York Times*, Paul Krugman, il s'est comporté pendant des années en « ennemi de la planète ».

L'avocat du Conseil de défense des ressources naturelles (« Natural Resources Defense Council »), Robert Kennedy junior, évoque « une guerre contre la science ». ExxonMobil a dépensé au moins 19 millions de dollars depuis 1997 pour financer un réseau de dizaines d'offices d'études et de recherche afin d'introduire le doute dans les médias et le public aux Etats-Unis sur les changements climatiques et le rôle des émissions de gaz à effet de serre.

En janvier, l'« Union of Concerned Scientists » (Association des scientifiques inquiets) a publié un rapport de 68 pages détaillant la stratégie d'ExxonMobil et

« ExxonMobil a dépensé au moins 19 millions de dollars depuis 1997 pour semer le doute dans les médias et le public aux Etats-Unis »

montrant d'étranges similitudes avec celle suivie dans le passé par l'industrie du tabac avec le cancer du poumon.

Le président historique d'ExxonMobil, Lee Raymond, parti le 31 décembre 2005, a longtemps expliqué que le réchauffement climatique était « une invention de chercheurs en mal de financement ». Son influence sur l'administration Bush était considérable. Philip Cooney, chef de cabinet du Conseil sur l'environnement de la Maison Blanche, a démissionné en 2005, deux jours après la publication par le *New York Times* d'une enquête accablante. Elle montrait qu'il n'avait cessé de « caviarder » les

rapports scientifiques publics afin de nier le lien entre les gaz à effet de serre et les changements climatiques. Ancien lobbyiste de l'Institut du pétrole américain, M. Cooney a retrouvé du travail... chez ExxonMobil !

Rex Tillerson, PDG d'ExxonMobil depuis janvier 2006, cherche à montrer que son groupe a changé. Il a cessé de financer certains organismes scientifiques douteux. Au Forum économique mondial de Davos, il a laissé entrevoir sa nouvelle stratégie de communication. Il ne conteste plus la réalité du réchauffement et son origine humaine, mais les compagnies pétrolières n'en sont pas responsables. Ce sont les consommateurs et les gouvernements.

Le pétrolier n'a pas pour autant totalement perdu ses mauvaises habitudes. Le groupe de réflexion néoconservateur American Enterprise Institute, dont Lee Raymond est vice-président, a tenté de convaincre des scientifiques de réfuter les conclusions de la conférence de l'ONU sur le réchauffement. Il leur offrait jusqu'à 10 000 dollars par article. ■

ERIC LESER
(NEW YORK, CORRESPONDANT)

Chiffres

20 000

Nombre d'Américains ayant demandé à être retirés des listes de terroristes en 2006

Des dizaines de milliers d'Américains subissent des contrôles interminables à chaque fois qu'ils prennent l'avion. Ils ont fini par conclure que leur nom devait être considéré comme hautement suspect. S'estimant victimes d'erreurs ou d'homonymie, plus de 20 000 d'entre eux ont demandé, l'an passé, à être rayés des listes rouges et « top secrètes » de la police de l'air et des frontières. Les démarches, qui prenaient des mois avec quantité de papiers officiels, viennent d'être simplifiées. De plus, le ministère américain de l'intérieur va ouvrir le 20 février un site (www.dhs.gov/trip), où Américains et étrangers pourront découvrir leur statut. Jusqu'à présent, les autorités se sont refusées à indiquer si une personne était effectivement retirée des listes. Celle-ci le découvre en n'étant plus spécialement inquiétée aux aéroports. ■

L'actualité

Editorial & Analyses
2 **Editorial.** La France à la traîne.
Veille de cohabitation en Irlande du Nord, par Jean-Pierre Langellier.
3 **Mon manège à toi,** la chronique culture de François Marmandé.

Page 3
3 **Espagne.** Madrid, le 11 mars 2004 à 7 h 37...

International
4 **France-Afrique.** Le dernier sommet de Jacques Chirac.
6 **Algérie.** Série d'attentats en Kabylie.
Liban. Hommage à Rafic Hariri.

Sciences
8 **Médecine.** Lutte contre la maladie d'Alzheimer.

Europe & France
10 **Présidentielle.** Un entretien avec Patrick Artus.
12 **Lyon.** Décès de deux adolescents.

Economie et Entreprises
14 **Résultats.** Les profits historiques de Total.
16 **Zone euro.** Une croissance inédite.

Médias
17 **Internet.** Google News condamné.

Sports
18 **Football.** Violences dans les stades : des matchs annulés.

Décryptages

Portrait
19 **Christophe de Margerie.** Total pétrole.

Focus
20 **Téléphonie mobile.** Le défi de la deuxième offre.

Enquête
22 **Kamikazes malgré eux.** Les Japonais réhabilitent leur mémoire.

Rendez-vous

Goûts
24 **Restaurants.** Confusions asiatiques.

Culture
26 **Arts.** Gilbert & George, l'art c'est la vie.
27 **Musique.** Juliette Gréco, le triomphe.

Carnet
31 **Cinéma.** La mort de Margot Capelier.

Le Monde.fr

Deux ans après la mort de Rafic Hariri, le Liban s'enlise-t-il dans la violence ? Compte rendu du chat avec Mouna Naïm, journaliste au Monde. A la « une ». **Butinage sonore.** Chaque mercredi, retrouvez une sélection d'artistes qui font ou feront l'actualité musicale sur la Toile. A la « une », rubrique La Pause.

IL Y A 50 ANS DANS « LE MONDE »

Un engagement international

LE SUCCÈS obtenu hier mercredi 13 février par la France devant la commission politique des Nations unies va bien au-delà des pronostics les plus optimistes.

Il s'est trouvé 41 voix en effet, soit la majorité absolue, pour approuver un texte qui, sans pour autant admettre l'incompétence de l'ONU dans l'affaire algérienne, manifeste clairement son désir de ne pas s'en mêler.

L'appui constant et loyal de nos alliés traditionnels, au premier rang desquels les Etats-Unis ont tenu à reprendre leur place ; l'attitude de la plupart des Républiques latino-américaines, qui n'ont voulu voir, au-delà d'une politique qu'elles n'approuvent pas toujours, que l'amitié avec la France éternelle ; les votes favorables de pays neutres comme l'Autriche, la Finlande, l'Irlande et la Suède, dont on aurait pensé qu'ils hésiteraient à nous aider ; le soutien du Laos, qui démontre la possibilité de conserver des alliés fidèles dans les pays que nous administrions autrefois, tous ces éléments ont concouru pour rendre à la France, qui en avait besoin, le sentiment qu'elle conserve toujours dans le monde un vaste crédit.

« Dans la mesure où les résultats obtenus devant la commission politique sont dus à la présentation d'un plan constructif français, ce plan constitue de la part de la France un engagement international à l'égard de ses amis », a souligné M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères français. ■

(15 février 1957.)

LES PRÉPAS,
PAS SI ÉLITISTES QUE ÇA ?

Afin de promouvoir l'égalité des chances, la filière s'ouvre aux élèves de milieux défavorisés à fort potentiel.

Numéro de février 2007

en vente chez votre marchand de journaux

Le Monde DE L'ÉDUCATION



Hitachi: Des engins de chantier d'une incomparable puissance.

Construire des maisons, écoles, hôpitaux ...
et des lieux à vivre.



Quand vous pensez Hitachi, vous pensez audiovisuel ? C'est vrai, nous fabriquons des téléviseurs, des projecteurs Home Cinéma, des caméscopes DVD. Mais nous construisons aussi les engins qui construisent les maisons qui les accueillent. Les engins de chantier les plus fiables au monde. Précis et durs à la tâche, des engins d'une puissance incroyable.

HITACHI
Inspire the Next*